PRÉFET
DE LA NIÈVRE

Liberté
Égalité
Fraternité

La NIÈVRE et ses E.P.C.I.

portraits

Direction départementale des territoires

Sommaire

- *Contexte nivernais* 3
- *Cc Amognes Cœur du Nivernais* 14
- *Cc Bazois Loire Morvan* 18
- *Cc Cœur de Loire* 21
- *Cc Haut Nivernais Val d'Yonne* 25
- *Cc Les Bertranges* 29
- *Cc Loire et Allier* 33
- *Cc Morvan Sommets Grands Lacs* 37
- *Ca Nevers Agglomération* 41
- *Cc Nivernais Bourbonnais* 45
- *Cc Sud Nivernais* 49
- *Cc Tannay-Brinon-Corbigny* 53

La Nièvre : un peu d'histoire

Le Duché du Nivernais au XVIIIème siècle
(Archives 58)

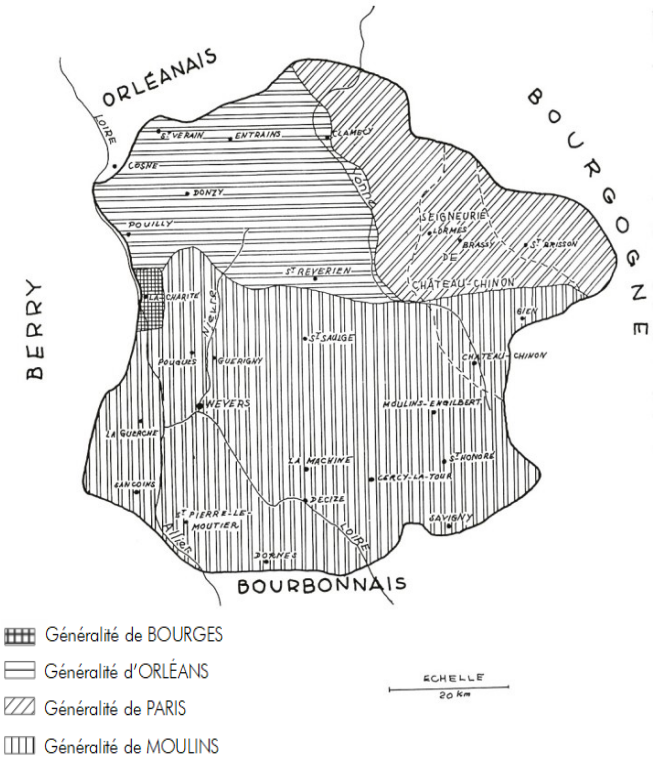

Les Établissements Publics
de Coopération Intercommunale

EPCI au 1er janvier 2020
Sources : géographiques : © IGN - GEOFLA ®

Un territoire à la croisée des chemins sous influences externes

La Nièvre est un département français situé dans le sud-ouest de la région Bourgogne-Franche-Comté, dans le centre du pays. Il doit son nom à la rivière le long de laquelle s'est longtemps concentrée son industrie.

Part sa situation géographique, il a été depuis l'époque Gallo-Romaine soumis à diverses influences et malgré ses voies d'échanges n'a pas réellement rayonné au-delà des frontières naturelles du Morvan et de la Loire.

Jusqu'à la révolution de 1789, le territoire dépend à la fois des ducs et de quatre circonscriptions financières : Bourges (autour de la Charité), Orléans (au nord-ouest), Paris (au nord-est) et Moulins (moitié sud).

Le 26 février 1790, le département de la Nièvre est créé. Il comprend 9 districts et 48 cantons. Les chefs-lieux de districts sont Nevers, Saint-Pierre-le-Moûtier, Decize, Moulins-Engilbert, Château-Chinon, « Corbigni », Clamecy, Cosne et La Charité.

Ce territoire sans évidence historique ni territoriale, fait naître des protestations des marges géographiques telles que Clamecy ou La Charité qui auraient voulu être intégrées dans les départements voisins plus proches des territoires de vie des habitants. La création d'un département du Morvan est même envisagée. Mais ces limites ont peu évolué : seules deux communes ont changé de département vers 1795.

Les influences externes impactent aujourd'hui encore le territoire, complexifiant sa gouvernance.

La Nièvre est rattachée à la région Bourgogne en 1960 puis la région Bourgogne fusionne avec celle de Franche-Comté le 1er janvier 2016 excentrant encore la Nièvre à l'Ouest de cette grande région.

Au 1er janvier 2020, onze Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) structurent le département. Ils regroupent 306 communes :

- 301 des 309 communes nivernaises (deux communes ont adhéré à l'Agglomération de Moulins-sur-Allier dans l'Allier et six à la communauté de communes « Puisaye Forterre » dans l'Yonne),
- une commune cherroise rattachée à l'EPCI « Les Bertranges »
- quatre communes icaunaises rattachées à l'EPCI « Haut Nivernais Val d'Yonne ».

Un patrimoine naturel remarquable

Géomorphologie de la Nièvre

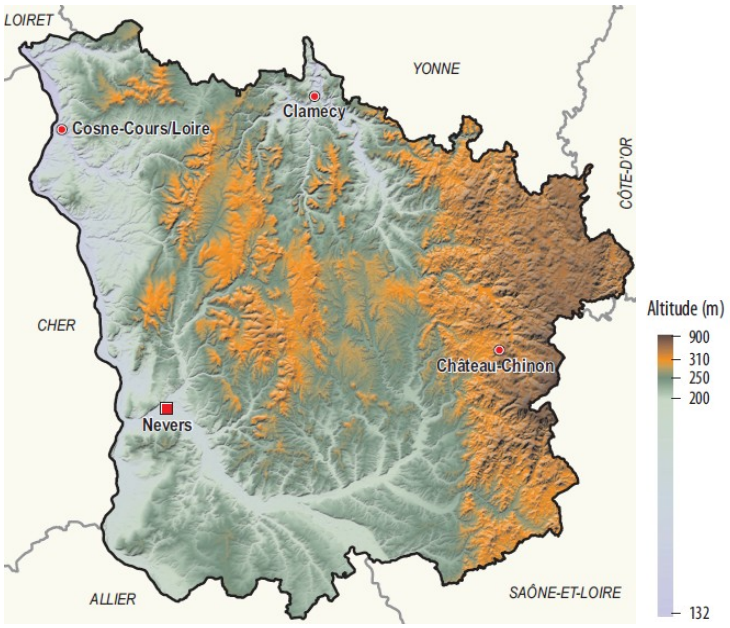

Source des données géographiques : © IGN - BDALTI - BDCARTO ®
Conception - réalisation : DDT58 – SAT / BATIG

Orientations des exploitations agricoles

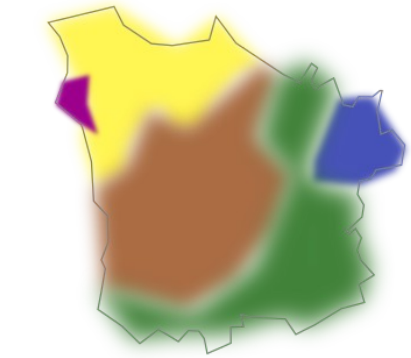

- les grandes cultures
- la polyculture et le polyélevage
- l'élevage
- l'horticulture (sapin de Noël)
- la viticulture

Source : Agreste - recensement agricole 2010
Conception-réalisation : DDT58 - SAT/BATIG

Des ressources naturelles, atouts de son développement économique

Le département de la Nièvre présente un patrimoine naturel remarquable constitué à la fois d'un relief de moyenne montagne avec le massif du Morvan (à l'est), couverts de forêts et des vallées de La Loire (à l'ouest) et de l'Yonne (au nord). Ses richesses naturelles (minerai de fer, forêts et cours d'eau) ont impulsé le développement économique du territoire.

Département de tradition industrielle, le nivernais, grâce à ses ressources, a depuis le moyen âge été l'une des principales régions productrices de métaux en France (Forges royales) jusqu'à l'émergence des bassins sidérurgiques du Nord et de la Lorraine au XIXème siècle.

Du XVIème au XIXème siècle, l'est du territoire connaît l'épopée des flotteurs de bois qui alimentaient la ville de Paris en bois de chauffage. La demande croissant avec l'évolution de la population, a conduit, afin de faciliter les transports de marchandises vers la capitale, à la construction du canal du Nivernais (inauguré en 1841) reliant le bassin de la Loire à celui de la Seine.

À la fin du XIXème siècle, le charbon (houillères du secteur de la Machine) et les nouveaux moyens de transports, canaux (canal latéral de La Loire ouvert en 1837) et le chemin de fer ont révolu l'époque des mariniers de la Loire.

Au XXème siècle, l'industrie traditionnelle, charbon-acier (forges, industrie mécanique, automobile) a constitué le moteur économique productif du département.

Suite à la révolution industrielle, l'économie nivernaise s'est recentrée sur l'axe ligérien plus accessible du fait du développement d'axes de communications structurants et les secteurs ruraux du Morvan ont été fortement impactés par l'exode rural.

La vocation agricole est l'autre pan économique productif du territoire. Globalement la Nièvre produit des matières premières de qualité mais les filières à forte valeur ajoutée doivent être développées :

- Les bois de qualité avec les feuillus des Bertranges et les résineux du Morvan qui arrivent à maturité,
- La vigne dans le nord du val de Loire avec les "Pouilly" vins d'appellation d'origine protégée mais aussi historiquement dans le secteur de Tannay, du moyen âge à la grande épidémie de Phylloxera à la fin du 19è siècle,
- L'élevage de vaches à viande (Charolais de Bourgogne) mais aussi de chevaux de course (AQPS) tel Al Capone II dont la statue trône à Auteuil.

L'activité touristique est également présente avec comme atouts : Les paysages ruraux et les itinéraires de randonnée, les canaux, la proximité de l'Île de France, les forêts et grands Lacs du Morvan et d'autres sites touristiques importants (Le Circuit automobile de Magny-Cours, l'espace Sainte-Bernadette, La Charité-sur- Loire…)

Un département rural et peu peuplé

Occupation du sol

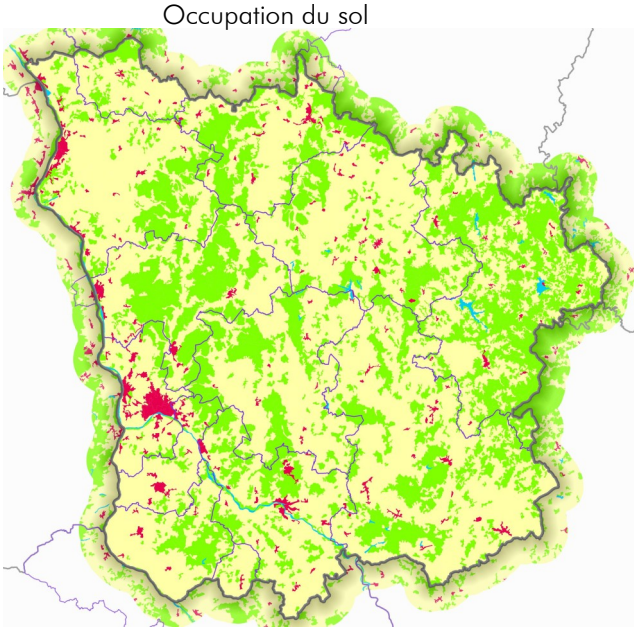

Source des données :
Corine Land Cover

L'occupation du sol
en 2018 (en ha)

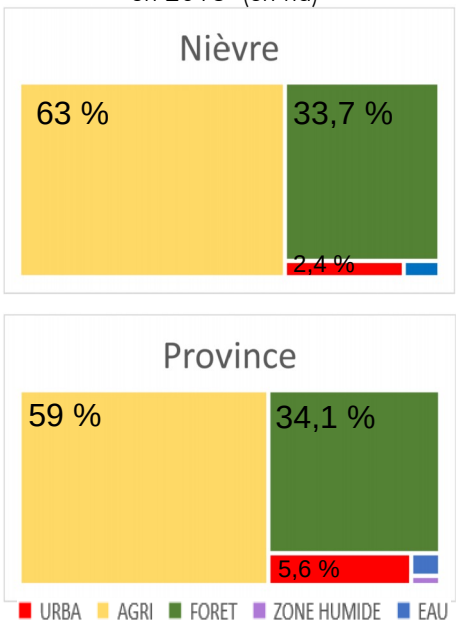

Source : Corine Land Cover 2018
conception – réalisation SAT-BATIG

Un département peu urbanisé, très peu dense à l'est

La Nièvre est un département rural, de faible densité de population : 30,7 hab./km² (59 hab./km² en Bourgogne-Franche-Comté et 104,9 hab./km² en France métropolitaine). La population nivernaise est concentrée à 70 % dans les six EPCI de l'axe ligérien. Ils ont une densité moyenne de 56,7 hab./km² pour 14,4 hab./km² en moyenne sur les cinq EPCI plus à l'Est.

À la charnière des grandes étendues céréalières du bassin parisien et des bocages du massif central, le département présente des paysages très variés. Ils s'échelonnent entre la douceur du val de Loire à l'ouest et le massif granitique du Morvan à l'est, au climat plus rude. Au centre s'ouvrent les vastes paysages calcaires de grandes cultures du Donziais, puis le plateau boisé du Nivernais et la dépression bocagère du Bazois.

Département à dominante agricole et forestière, il est globalement faiblement urbanisé. Seuls deux EPCI présentent une part d'urbanisation supérieure à moyenne de la Province (5,6%) : « Nevers Agglomération » (16,2 %) et « Loire et Allier », zone périurbaine de l'agglomération neversoise (6,3%). Les espaces agricoles sont très présents particulièrement sur le val de Loire et le centre. Deux EPCI sont très boisés la CC « Les Bertranges » et la CC « Morvan Sommets Grands Lacs » avec respectivement 47 % et 53 % de leur surface recouvertes de forêts.

D'après l'observatoire national de l'artificialisation, qui se base sur les fichiers fonciers de la DGFiP, entre 2009 et 2018, 684 hectares ont été artificialisés (soit 0,1 % de sa superficie pour 0,4 % en moyenne France). C'est l'un des départements métropolitains qui a le moins artificialisé durant cette période.

Corine-Land-Cover qui repère les grands changements d'occupation des sols permet de préciser que cette artificialisation s'est faite très majoritairement sur des zones à usage agricole dont près de 60 % sur des prairies. Près de 88 % de l'artificialisation repérée par satellite est liée a des usages économiques : parc photovoltaïque de Verneuil-Charrin, ZAE ou ZAC, extension de carrières.
Actuellement, la faible pression foncière favorise le développement des parcs photovoltaïques qui sont les principaux consommateurs de terres agricoles alors même que des friches industrielles sont mobilisables.

Concernant les autres grands flux de mutations sur cette période, il est mis en évidence le passage :

- de prairies en terre arables (à relier à la conversion des activités d'élevage en grandes cultures),
- de forêt en végétation arbustive (à relier à l'exploitation du bois et notamment les coupes rases dans le Morvan).

Ces mutations sont susceptibles d'impacter fortement les paysages nivernais et les habitats naturels.

Un pôle d'attraction majeur : Nevers

Zonage en aires d'attraction des villes

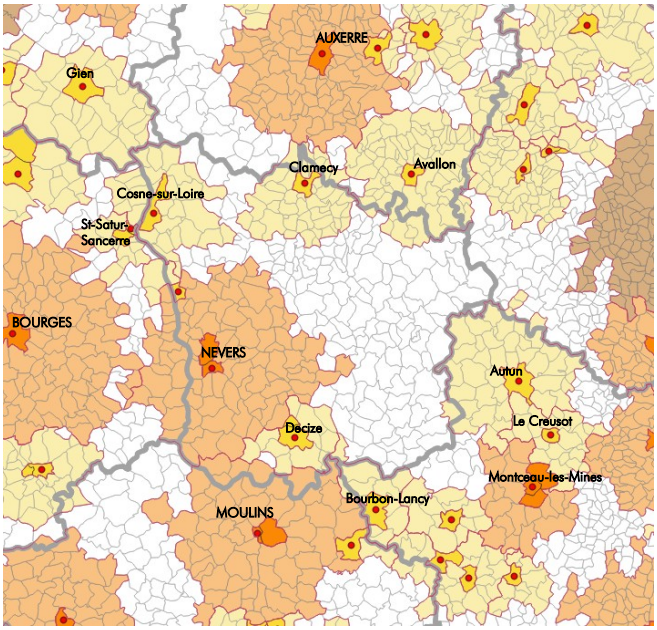

Les pôles de services et les infrastructures

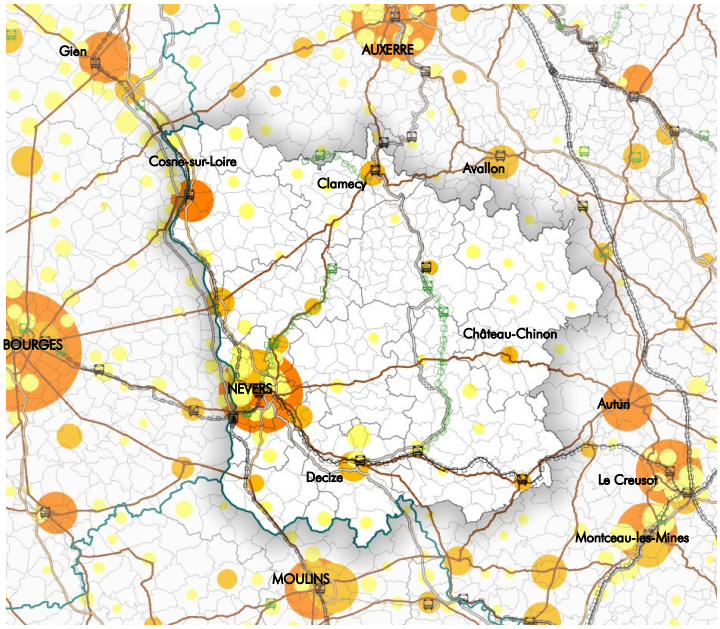

Aires d'attraction des villes

- Aire < 50 000 hab. - Pôle principal
- Aire < 50 000 hab. - Couronne
- Aire 50 000 - 200 000 hab. - Pôle principal
- Aire 50 000 - 200 000 hab. - Couronne
- Aire 200 000 - 700 000 hab. - Pôle principal
- Aire 200 000 - 700 000 hab. - Couronne

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

Pôles de services

- Gamme supérieure
- Gamme intermédiaire
- Gamme de proximité

- canaux
- routes

Réseau ferré

- voyageurs
- fret

Source : géographiques : © IGN - GEOFLA ® économique : INSEE

Les principales villes sont excentrées à l'ouest du département et de la région

Le **zonage en Aires d'attraction des villes** décrit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes. Dans la Nièvre (carte ci-dessus) :

- une aire entre 50 000 et 200 000 hab : Nevers (pôle aggloméré avec celui de Varennes-Vauzelles)
- quatre aires de moins de 50 000 hab : **Cosne** *(entre 20 000 et 30 000 hab)*, **Decize** et **Clamecy** *(entre 10 000 et 20 000 hab)* ainsi que **La Charité-sur-Loire** *(moins de 10 000 hab)*.

La Nièvre est également maillée de petits pôles de proximités dont certains sont fragilisés par la baisse démographique et le vieillissement de leur tissu commercial.

Les **bassins de vie** (carte-ci-contre) décrivent le territoire sur lequel les habitants ont accès aux **services et équipements** de la vie courante. Le niveau de gamme de services offerts (services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, sports, loisirs, culture et transports), en détermine le périmètre.

Ces zonages mettent en évidence, la différence entre les territoires vécus par les habitants et les découpages administratifs. Ainsi :

- La zone d'influence de Nevers s'étend sur le Cher,
- Le nord ligérien constitue un territoire de frange avec des échanges entre les pôles urbains de chaque côté de la Loire appartenant à deux régions administratives différentes,
- Le secteur de Clamecy est tourné vers l'Yonne,
- Le sud-ouest du département est sous influence de Nevers et Moulins (03),
- Le sud-est (Luzy) du département est tourné vers la Saône-et-Loire.

Les bassins de vie

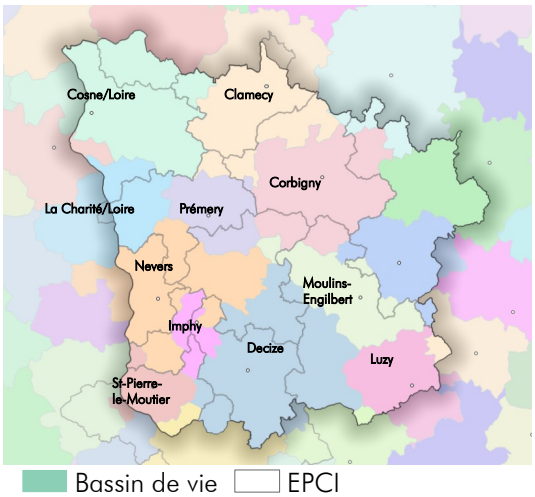

Bassin de vie EPCI

Sources : géographiques : © IGN - admin-express ®
économique : INSEE

Une décroissance démographique historique

Population des EPCI de la Nièvre *(géographie au 1er janv. 2020)*

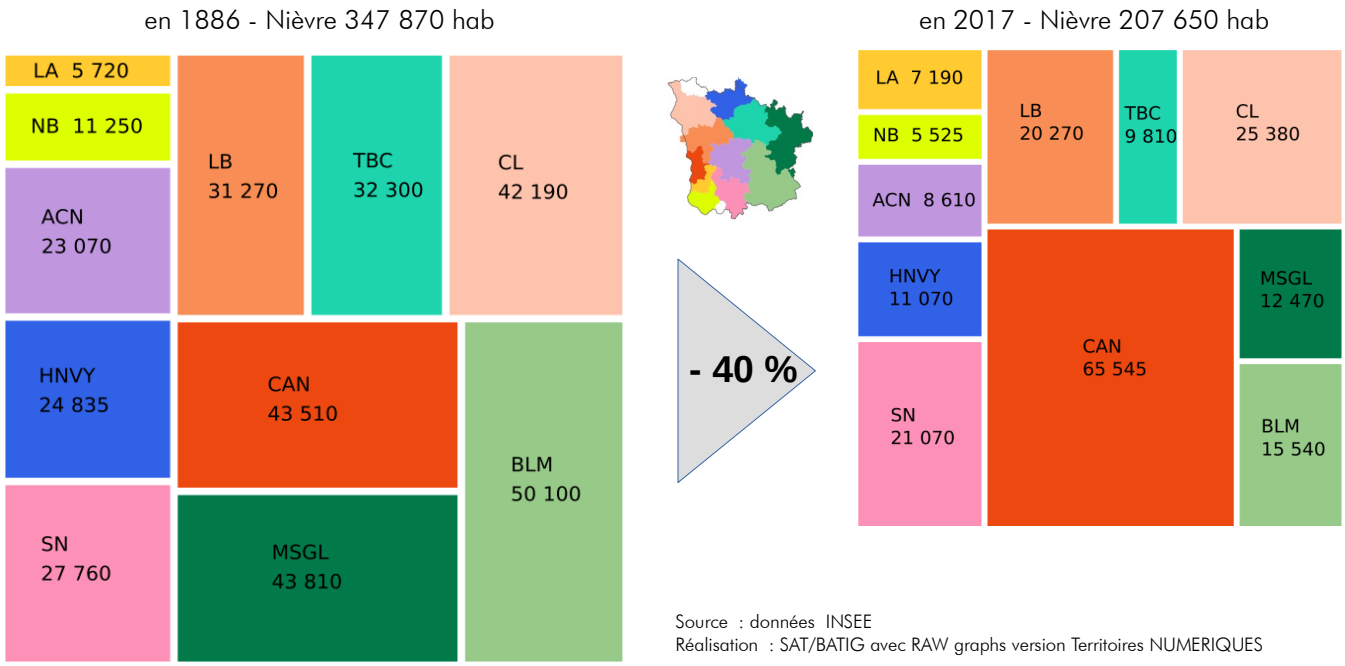

Source : données INSEE
Réalisation : SAT/BATIG avec RAW graphs version Territoires NUMERIQUES

Une perte d'attractivité qui s'affirme

La Nièvre fait face à une décroissance démographique historique engendrée par l'exode rural et le déclin de l'industrie traditionnelle. Ce phénomène est constant depuis la fin du XIXème.

Ainsi, les 207 182 habitants en 2017 de la Nièvre représentent 7,4 % de population régionale, alors que cette part était de 13 % en 1886 *(géographie régionale au 1er janv. 2020)*.

Dans cette période (1886-2017), la population a diminué de -40 % pour une progression de +12 % dans le reste de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Lors de la révolution industrielle, l'exode rural vers les pôles en plein essor industriel a bénéficié au secteur de Nevers. Le nombre d'habitants de ce secteur a progressé de +50% entre 1886 et 2017 alors que les EPCI à l'est du département (Tannay-Brinon-Corbigny, Morvan-Sommets-Grands Lacs et Bazois-Loire-Morvan) ont perdu près de 70 % de leurs habitants.

Sur la période plus récente, la décroissance est liée à la conjonction des soldes naturel et migratoire tous deux négatifs.

Entre 1990 et 2000, la perte de population liée au solde naturel fortement négatif a été ralentie du fait d'une certaine attractivité des zones rurales, notamment auprès des retraités de l'Île-de-France. Ce phénomène a progressivement diminué et le solde migratoire est à présent à nouveau négatif. La crise sanitaire et le développement du télétravail pouraient être un atout pour le département.

Entre 2012 et 2017 la tendance baissière s'accélère et la Nièvre a, en taux, l'évolution démographique la plus défavorable des départements métropolitains (-0,9 %/an pour +0,44 %/an en France métropolitaine).

Évolution des soldes de population en %/an selon les recensements.

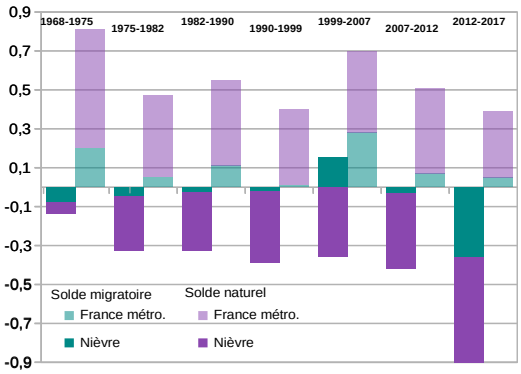

Les projections démographiques à l'horizon 2050, réalisées par l'INSEE en 2018, estiment une population nivernaise à 184 500 habitants. Néanmoins, la baisse démographique à ce jour, semble plus rapide que l'estimation du scenario « population basse » de l'INSEE.

Dans une moindre mesure, les phénomènes de manque d'attractivité et de population vieillissante touchent globalement l'ensemble de la région (hors la zone de Dijon, les zones frontalières et les secteurs touristiques). En effet, au dernier recensement, la BFC est l'unique région française qui ne gagne pas d'habitants et les projections sont en faveur d'une décroissance à moyen terme.

Une démographie différente entre l'Est et l'Ouest

Population des EPCI par tranches d'âges en 2017 *(géographie au 1er janv. 2020)*

Part des moins de 20 ans et des 65 ans-et-plus

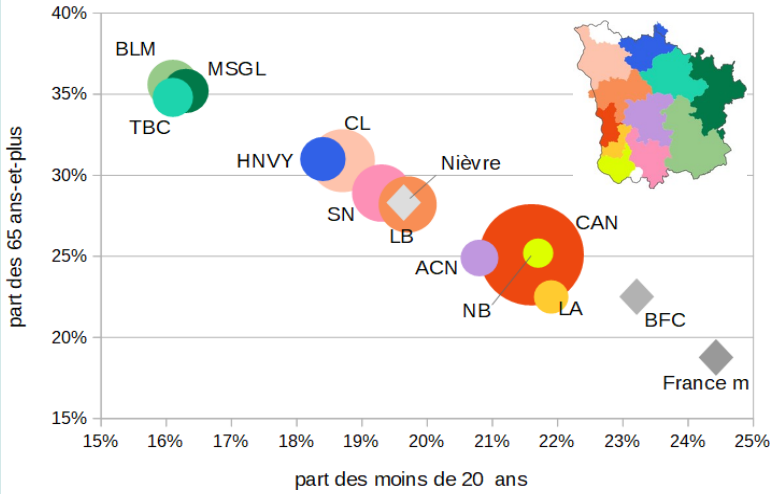

La surface du cercle est proportionnel à la population totale

Part des logements occupés par une personne de 75 ans-et-plus vivant seule

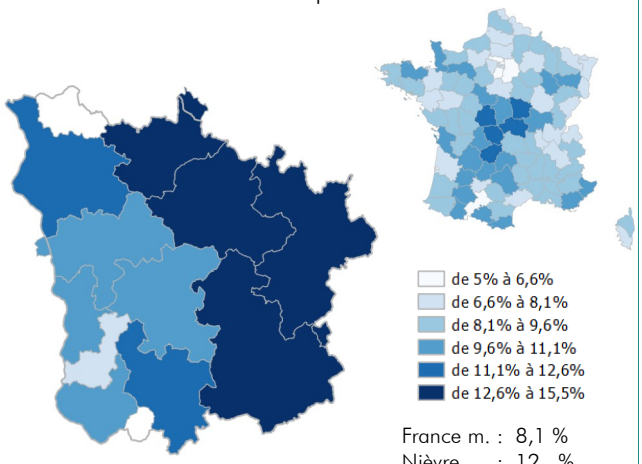

France m. : 8,1 %
Nièvre : 12 %

Source : données INSEE - Réalisation : SAT/BATIG

Un vieillissement de la population acté

« Le vieillissement de la population est un phénomène mondial conséquence de la transition démographique qui se traduit par la baisse de la fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie »*.

La Nièvre est un département où le vieillissement de la population s'est déjà opéré. La part des seniors de 65 ans-et-plus dans la population (28 % pour une moyenne de 19 % en France métro), classe le territoire en 3ème position des départements de France métro, après la Creuse (29 %) et le Lot (28,3 %).

Selon les projections d'évolution de population établies par l'INSEE, ce phénomène de vieillissement se profile sur nombre d'autres départements métropolitains. En effet, d'ici à 2050, la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus progressera fortement (avec l'arrivée aux grands âges des générations suivant le baby-boom nées entre 1945 et 1975). À cet horizon plus d'un nivernais sur trois pourrait être âgé de 65 ans ou plus.

** Cget – Observatoires des territoires – rapport 2017 « regard sur les territoires »*

Une baisse du nombre de ménages et un taux important de seniors vivants seuls

composition des ménages en 2017
et ■ évolution 2012-2017

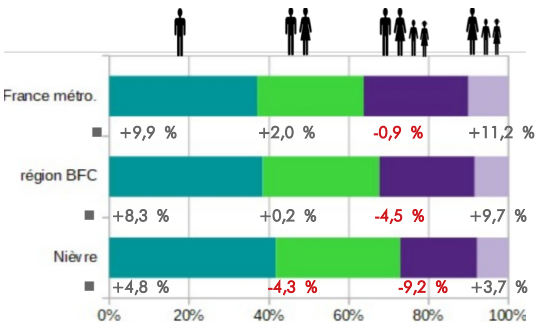

Source : données INSEE - Réalisation : SAT/BATIG

Les ménages (personnes habitants le même foyer) composés de personnes seules (40,5 %) ou de couple sans enfant (30,7 %) sont surreprésentés par rapport aux moyennes régionales et nationales.

Entre 2012 et 2017, le nombre de ménages nivernais diminue (taux d'évolution de -0,36 %/an pour +0,84 %/an en moyenne France métro.). Cette baisse est récente car malgré la déprise démographique, le desserrement des ménages induisait encore une augmentation du nombre de foyers nivernais.

La taille des ménages déjà petite, se réduit encore du fait de la diminution très marquée du nombre de couples et particulièrement de couples avec enfants alors que le nombre de ménages d'une personne et monoparentaux progresse. Ce phénomène est à relier au vieillissement de la population mais aussi au départ des jeunes et des actifs.

La part des personnes âgées (75 ans-et-plus) vivant seule dans leur logement est élevée dans la Nièvre, classant le département 2ème sur les 96 départements métropolitains. Cette part est particulièrement marquée dans les territoires très ruraux situés à l'est du département. Ce phénomène interroge sur le parcours résidentiel de ces ménages et le devenir de leurs logements dans des secteurs où la vacance est déjà élevée.

Un parc de logements marqués par la vacance

Typologie de logements
surreprésentés par rapport à la moyenne nivernaise

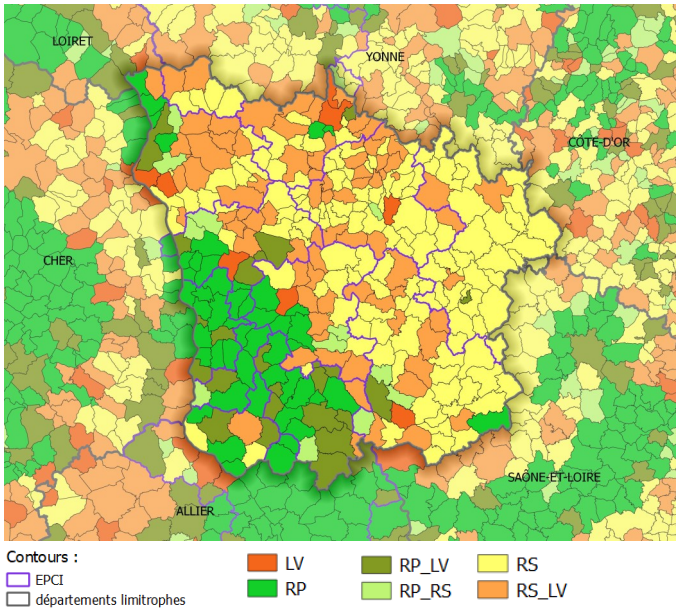

RP : Résidences principales RS : Résidences Secondaires LV : Logements Vacants

Source : INSEE 2017 - conception-réalisation : DDT 58 - SAT/BATIG

Composition du parc de logements
Nièvre, BFC et France métropolitaine

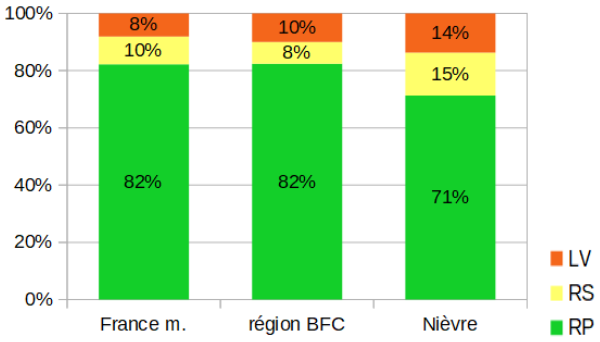

Date d'achèvement des logements
vacants construits avant 2015

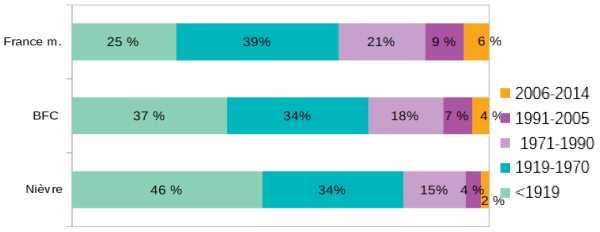

Source : INSEE RP 2017 réalisation : DDT 58 - SAT/BATIG

Un parc de logements marqués par la vacance

Les évolutions démographiques ont des conséquences sur le parc de logement. Ainsi, le parc nivernais est relativement aux moyennes nationales et régionales :

- plus ancien (37 % du parc a été construit avant 1919 pour 24 % en Bourgogne- Franche-Comté (BFC) et 15 % en France métropolitaine (Fm)),
- moins occupé. La part des résidences principales (logements occupés plus de 8 mois par an) représente 71 % du parc de logement total pour 82 % en BFC et Fm). La Nièvre est le 3ème département de Fm au plus fort taux de vacance (13,8 % pour 10 % en BFC et 8 % en Fm.).

L'occupation du parc de logements se démarque toutefois entre l'ouest ligérien, espace économique majeur et plus urbanisé du département où les résidences principales sont plus nombreuses, l'est plus rural où la part des résidences secondaires est importante et peu atteindre près de 38 % du parc total dans la région des grands lacs du Morvan et, le secteur nord hors ligérien où la vacance est particulièrement prégnante.

La vacance touche particulièrement les centre-villes et centre-bourgs offrant une image parfois dégradée, surtout si elle impacte également les locaux commerciaux. Des dispositifs de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, portés par l'État, la région et le département, sont en cours dans de nombreuses communes nivernaises. Néanmoins la part importante de logements vacants bâtis avant 1919 (46 % dans la Nièvre pour 37 % en BFC et 25 % en Fm.) pour lesquels les coûts de réhabilitation sont importants et les prix de l'immobilier très faibles freinent les investisseurs privés.

D'après les données du recensement du parc social 2020, les "HLM" nivernais sont très fortement impactés par la vacance (16,7 % du parc pour une moyenne nationale de 4,8 %, plaçant le département au 1er rang des départements de Fm). Cette vacance se concentre dans le parc collectif particulièrement dans les quartiers d'habitats sociaux. La part des logements HLM nivernais situés dans les quartiers d'habitats sociaux est de 34 % pour 29 % en moyenne nationale. L'absence de tension met le parc public en concurrence avec le parc privé.

En moyenne, les prix de vente au m^2 et les loyers nivernais sont parmi les plus bas de métropole.

Entre 2013 et 2017, la dynamique de construction nivernaise est faible avec 1 logement par an pour 1000 habitants entre 2013 et 2017 pour 2,4/an en région BFC et 4,5/an en France métro. C'est le cinquième département métropolitain au plus faible taux annuel de constructions neuves.

Une population à faibles revenus

Médiane du revenu disponible par UC 2017

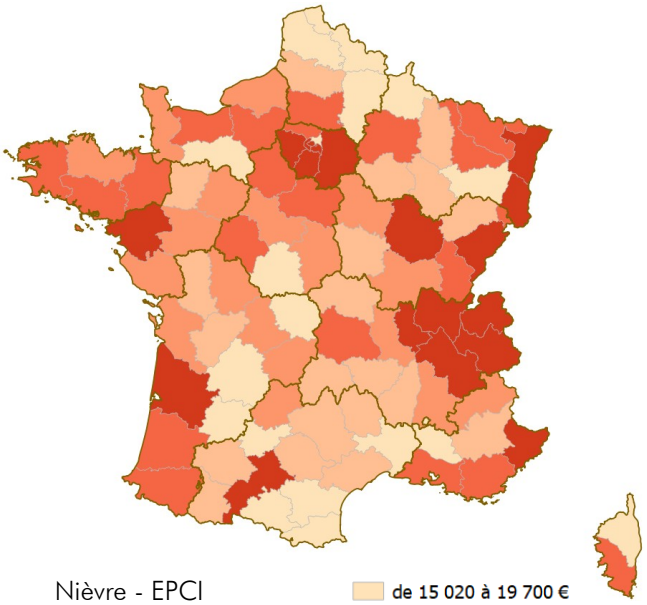

Nièvre - EPCI

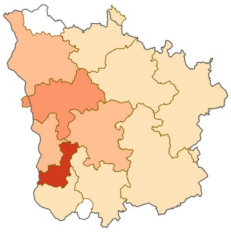

de 15 020 à 19 700 €
de 19 700 à 20 220 €
de 20 220 à 20 720 €
de 20 720 à 21 590 €
de 21 590 à 27 400 €

France M. : 21 110 €
Nièvre : 19 810 €

Source : géographiques : © IGN - GEOFLA ® économique : INSEE

Taux de pauvreté (seuil à 60 % du revenu médian) 2017

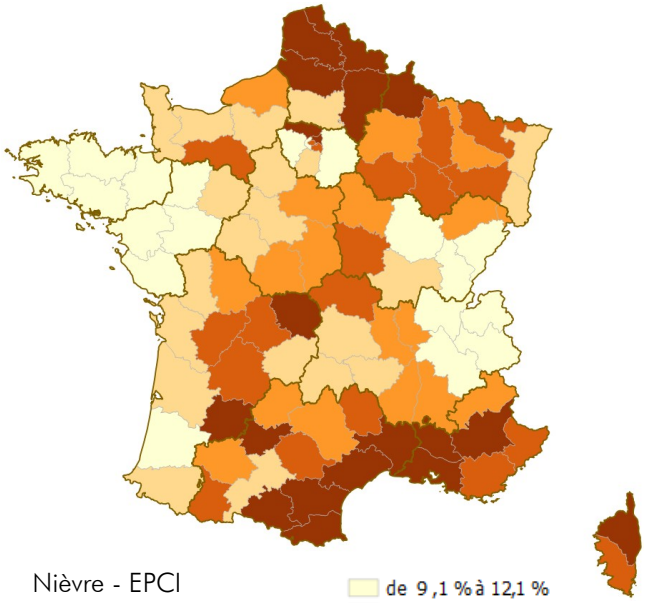

Nièvre - EPCI

de 9,1 % à 12,1 %
de 12,1 % à 13,4 %
de 13,4 % à 14,9 %
de 14,9 % à 16,6 %
de 16,6 % à 27,9 %

France M. : 14,5 %
Nièvre : 15,5 %

Source : observatoire des territoires-ANCT / RP INSEE 2017

Des actifs moins qualifiés et une part importante de retraités

Le revenu disponible comprend les revenus d'activité, du patrimoine, les prestations sociales, nets des impôts directs. L'unité de consommation (UC) est un système de pondération permettant de comparer les ménages.
Le taux de pauvreté est la proportion des individus dans la population totale dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Avec un revenu médian de 19 810 €, la Nièvre est le 23ème des 96 départements de France métropolitaine aux plus faibles revenus.

Le taux de pauvreté nivernais est un peu plus élevé que le taux national (15,5 % pour 14,5 %). Elle touche particulièrement les tranches de la population active (30-59 ans), classant la Nièvre, pour celles-ci, dans les 20 premiers départements aux plus forts taux.
Les locataires sont plus touchés par la pauvreté que les propriétaires (taux de 31 % pour 9 %) classant nationalement la Nièvre respectivement aux 24ème et 17ème rangs.

La Nièvre est l'un des départements où le ratio entre le nombre de cadres et d'ouvriers est le plus bas (33,8 % pour 76,6 % Fm - 78ème département sur 96) et le taux de 25-35 ans titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur est de près de 12 points en dessous de la moyenne française (31,2 % pour 43 %). La faible qualification des actifs induit des revenus plus bas.

Le vieillissement a également des conséquences sur l'économie du département dont une part importante de la population vit des revenus de redistribution qui sont moins élevés. C'est le corollaire d'une part de retraités particulièrement importante (38,7 % pour la Nièvre, 2e taux le plus élevé après la Creuse pour 26,9 % en moyenne France). La Nièvre fait partie des départements où l'indicateur de dépendance économique (nombre de jeunes et de séniors rapporté au les personnes en âge de travailler) est le plus défavorable.

L'État contribue au financement des départements par le biais de divers transferts financiers (dotations, subventions, participations) afin d'aider ceux-ci dans leur fonctionnement courant. Pour l'année 2017, le département de la Nièvre est le 7ème département ayant perçu la plus forte dotation de l'État par habitant (443 € pour une moyenne de 308 € par habitant en France métropolitaine).

Des emplois historiquement industriels

Nombre d'emplois dans la Nièvre
selon les sphères économiques
et indice de concentration de l'emploi*
1975 à 2017

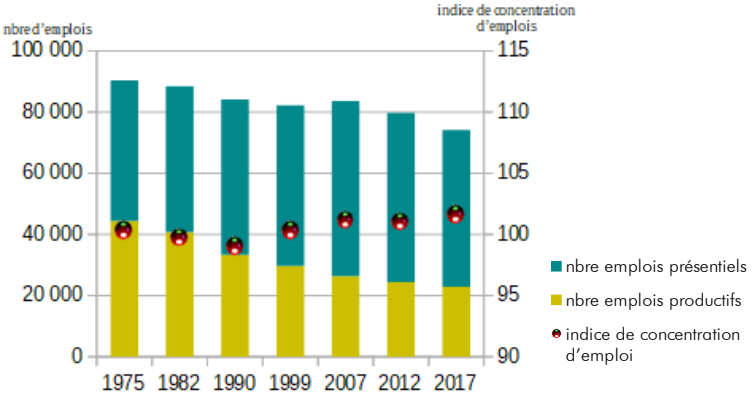

** L'indice de concentration de l'emploi rapporte le nombre d'emplois proposés sur un territoire et le nombre d'actifs ayant un emploi qui y résident.*

Source : INSEE conception-réalisation : DDT 58 - SAT/BATIG

Part des emplois par secteurs d'activités
Nièvre et France métropolitaine en 2017

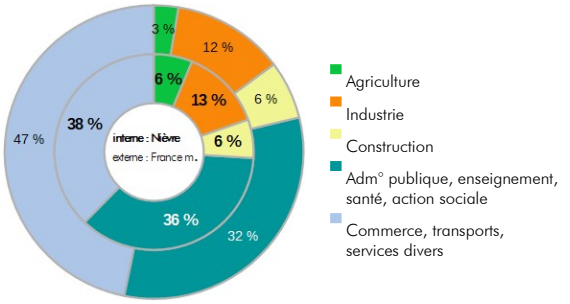

** Sphère présentielle : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant a staisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone (résidentes ou touristes).*

Sphère productive : activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Un nombre d'actifs qui diminue plus rapidement que le nombre d'emplois

En 2017, la Nièvre représente 7 % des emplois de la région Bourgogne-Franche-Comté soit 74 100 emplois.

Le département, historiquement industriel, comptait 49 % d'emplois dans la **sphère productive** en 1975 (48 % en France métropolitaine). Entre 1975 et 2017, du fait de la baisse du nombre total d'emploi et du basculement vers la sphère présentielle, le département a perdu près de la moitié de ses emplois productifs (-11 % en Fm)

Le nombre d'emplois de la **sphère présentielle** a progressé entre 1975 et 2007 de +25 %, mais il diminue depuis (-11 % entre 2007 et 2017). Toutefois depuis 2007, le ratio des emplois présentiels ramenés au nombre d'habitants reste équivalent (0,26 en 2007 pour 0,25 en 2017) indiquant que cette baisse est à relier à la perte de population plusqu'à la rétraction des services à la population.

Entre 2007 et 2017, c'est le département métropolitain qui connaît, en taux, la plus forte baisse d'emplois (-1,2 % par an pour +0,14 % en Fm). En effet, la crise économique de 2008 a accéléré la perte d'emplois productifs en particulier dans l'industrie traditionnelle (forges, industrie mécaniques, automobile) et la baisse démographique a impacté les emplois liés aux services à la population.

Certes, l'emploi a fortement baissé durant les dernières décennies, mais la population active aussi. Ainsi le rapport du nombre d'emplois/actifs reste à 1 (101,6 % pour 98,4 % en France métropolitaine) et le taux de chômage progresse moins que la moyenne française (+2,1points pour +2,4 points). Le solde des flux journaliers domicile-travail sont en faveur du département notamment du fait des navetteurs Berrichons venant travailler sur Nevers et les autres pôles d'emplois de l'axe ligérien.

La Nièvre "territoire d'ouvriers" manque, selon les statistiques de Pôle emploi, d'employés qualifiés.

Les emplois nivernais reposent sur une part importante de très petites entreprises particulièrement dans le secteur rural. Comme dans la population générale, la part d'artisans, commercants, chefs d'entreprises ou exploitants agricoles de 55 ans-et-plus est élevée. C'est un point de vigilance dans un département en recherche d'attractivité.

Les plus gros établissements employeurs sont majoritairement en lien avec le secteur de la santé et du médico-social. Néanmoins sur les secteurs de Nevers et Decize quelques gros employeurs privés sont implantés dans les secteurs industriels (techni-centre SNCF, aciéries , sous traitant de l'automobile...) et de service (commerce).

La Nièvre connaît les difficultés économiques rencontrées par la plupart des départements à dominante rurale avec un passé industriel. Néanmoins, entre 2013 et 2017, le solde commercial (exportations moins importations) du département était positif (124 millions €). En effet, La Nièvre possède des entreprises nationalement reconnues dans leur domaine et des ressources agricoles et forestières de qualité qui pourraient gagner au développement de filières à plus fortes valeurs ajoutées.

Les dynamiques nivernaises actuelles

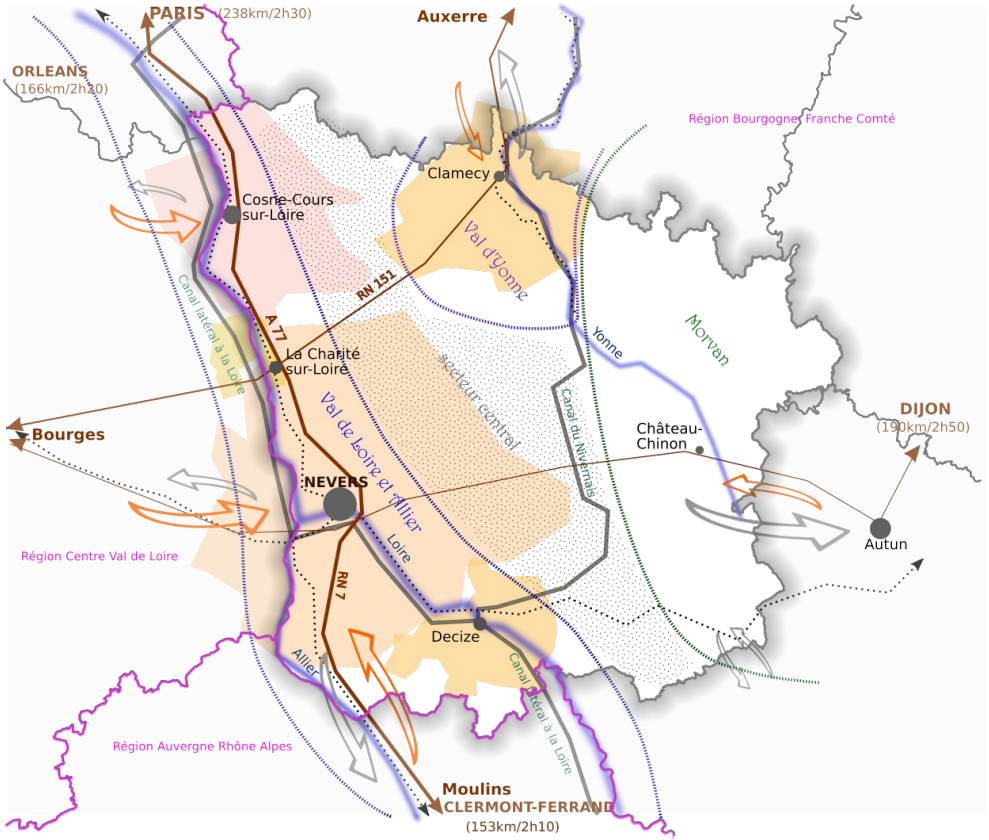

Barrières naturelles :
- La Loire, l'Allier et l'Yonne
- Le Morvan

Secteurs :
- Morvan
- Val de Loire et Allier
- Val d'Yonne
- central

Transports :
- réseau routier principal
- voie ferrée
- canaux

Interactions des villes :
- Aire d'attraction des villes (INSEE)
- Ville (taille proportionnelle au nbre dhabitants)
- Flux d'échanges privilégiés

Source des données :
© IGN - BDALTI - BDCARTO ® INSEE
Réalisation : DDT58 – SAT / BATIG

Les différentes caractéristiques (démographiques, paysagères, socio-économiques…) déterminent 4 secteurs :

- Le Val de Loire : ce secteur avec un patrimoine naturel remarquable concentre la population, les principales villes et les infrastructures de transport ainsi que les activités économiques du département,
- Le Val d'Yonne : ce secteur au passé lié au flottage de bois possède encore un certain tissu économique et une identité paysagère forte mais connaît un déficit d'attractivité,
- Le secteur central : ce secteur essentiellement agricole est maillé de petits bourgs et n'a pas d'identité marquée,
- Le Morvan : ce secteur de moyenne montagne peu dense avec une population âgée présente une certaine attractivité, notamment touristique.

Des problématiques de fonctionnement liées à l'histoire qui sont toujours d'actualité

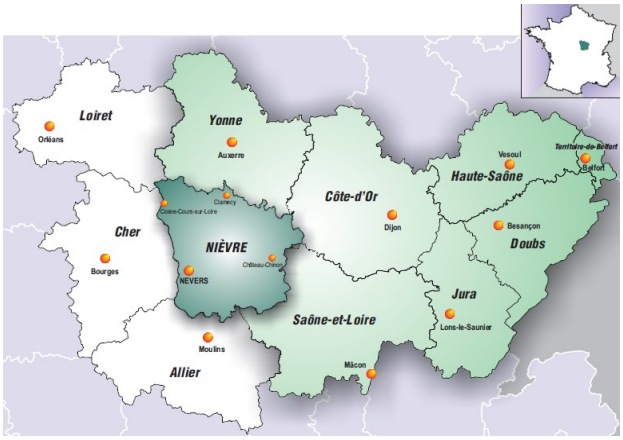

Région Bourgogne-Franche-Comté

Autres départements limitrophes :
Loiret et Cher (Région Centre)
Allier (région Auvergne-Rhône-Alpes)

Source des données géographiques : © IGN - BDALTI - BDCARTO ®
Conception - réalisation : DDT58 – SAT / BATIG

Le département est à la croisée de trois régions et isolé d'une métropole. Il se caractérise par :

- Son caractère central mais isolé, il est traversé par différents flux mais reste peu attractif,
- Sa position excentrée à l'ouest de la région BFC, renforcée par la présence des villes principales sur l'axe ligérien,
- La présence d'influences périphériques marquées malgré des frontières naturelles à l'est et à l'ouest,
- Un découpage selon une ligne nord-sud avec 2 zones à forte identité (le Ligérien à l'ouest et le Morvan à l'est) et une zone de transition au centre.

Ainsi, les découpages administratifs ne sont pas nécessairement en lien avec les territoires vécus par les habitants et nécessitent une coopération supra-territoriale pour faciliter le pilotage et l'émergence des projets.

Situation des EPCI : repères

Source : données INSEE- RP 2017 conception-réalisation : DDT 58 - SAT/BATIG

Indice de **dépendance économique**

99

Nièvre : 128

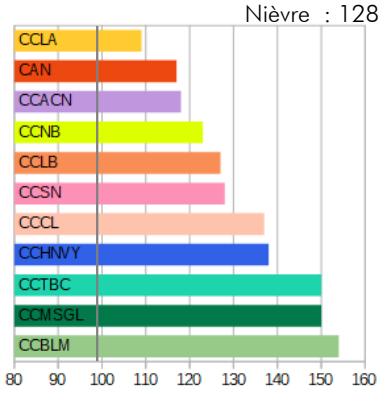

Rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées et la population en âge de travailler : défavorable si >à 100

Médiane du **revenu disponible par UC** (euros)

21 110 €

Nièvre : 19 810 €

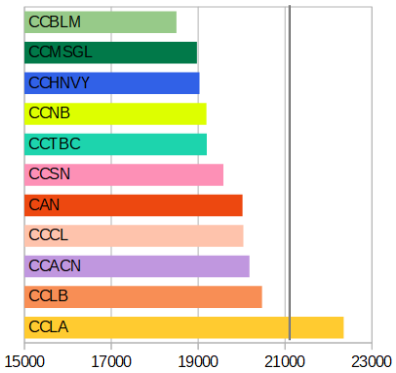

Des terrtioires au faibles revenus *(revenus d'activités, du patrimoine, des prestations sociales, net des impôts dirrects pondéré par Unité de Consommation)*

Taux de **pauvreté** en %

14,5 %

Nièvre : 15,5 %

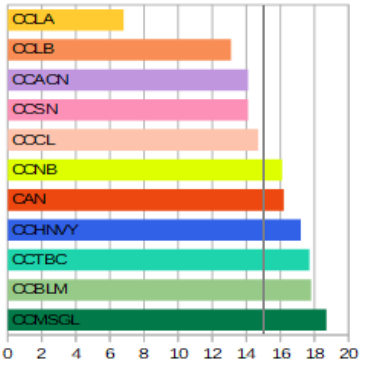

Des territoires fortement touchés par la pauvreté *(seuil à 60 % du revenu médian par UC)*

Part des **jeunes** de 15 à 24 ans **non insérés**

16,8 %

Nièvre : 19,5 %

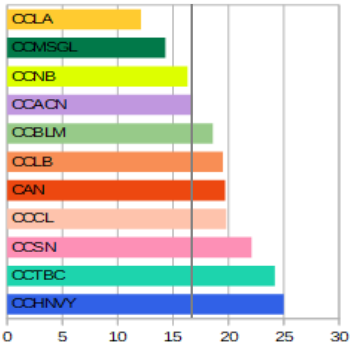

La part des jeunes de 15-24 ans non insérés *(ni en emplois, ni scolarisés)* est importante dans la Nièvre

Part des **jeunes** de 20 à 24 ans **sans diplôme**

10,2 %

Nièvre : 14,7 %

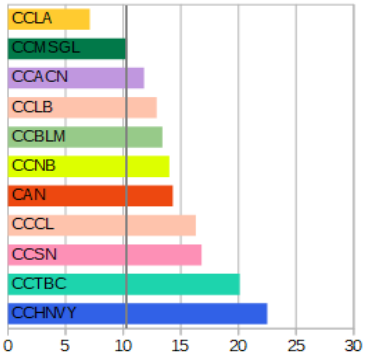

La part des jeunes nivernais de 20-24 ans sans diplôme *(ni en études, ni en formation, et sans diplômes)* est importante.

Taux de logements Vacants en %

8,2 %

Nièvre : 13,8 %

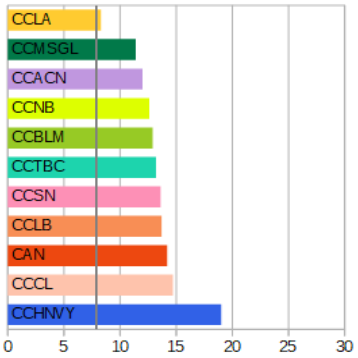

Une part de logements vacants élevée par rapport au moyenne de la France métropolitaine.

Nombre d'**établissements actifs** pour 1000 habitants

32

Nièvre : 32

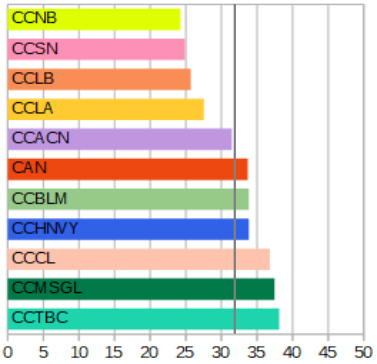

Comparaison du tissu économique : le maillage nivernais est identique à la moyenne française hexagonale

Nombre d'**emplois** non salariés sur le nombre d'emplois salariés (%)

14 %

Nièvre : 16 %

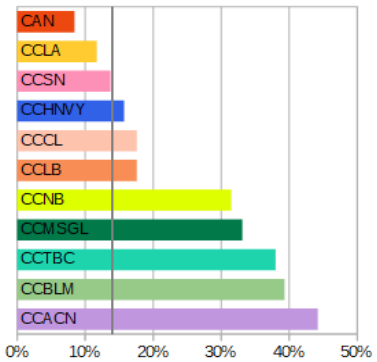

Des taux très marqués sur plusieurs EPCI indiquant un tissu de très petites entreprises.

Taux de chômage

13,9 %

Nièvre : 13,7 %

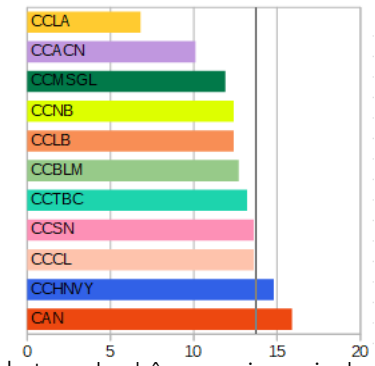

Un taux de chômage nivernais dans la moyenne française hexagonale, mais supérieur sur le pôle économique majeur de Nevers Agglo.

Amognes Cœur du Nivernais

Saint-Jean-aux-Amognes

Bazolles - Etang de Baye

Crux-la-Ville - Etang du Merle

St-Benin-d'Azy

Beaumont-Sardolles

Fertrève

Structuration

28 Communes - 8 860 habitants
ville centre : Saint-Benin-d'Azy

Anlezy, Bazolles, Beaumont-Sardolles, Billy-Chevannes, Bona, Cizely, Crux-la-Ville, Diennes-Aubigny, Fertrève, Frasnay-Reugny, Jailly, Limon, Montigny-aux-Amognes, Nolay, Vaux d'Amognes, Rouy, ***Saint-Benin-d'Azy****, Saint-Benin-des-Bois, Saint-Firmin, Saint-Franchy, Saint-Jean-aux-Amognes, Sainte-Marie, Saint-Maurice, Saint-Saulge, Saint-Sulpice, Saxi-Bourdon, Trois-Vèvres, Ville-Langy*

L'établissement public de coopération intercommunale Amognes Coeur du Nivernais est issu de la fusion des 3 anciennes communautés de communes « Le Bon Pays » (hors Poiseux), des « Amognes et Coeur du Nivernais ». Il est constitué de 28 communes (après la fusion en 2018 de deux communes en une : Vaux d'Amognes).

Situé au centre du département, la communauté de communes fait partie du périmètre du ScoT du Grand Nevers tout en appartenant désormais au PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural) Nivernais Morvan. D'une superficie de 647 km² (9,5 % du département), elle regroupe 4,4 % de la population du département.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

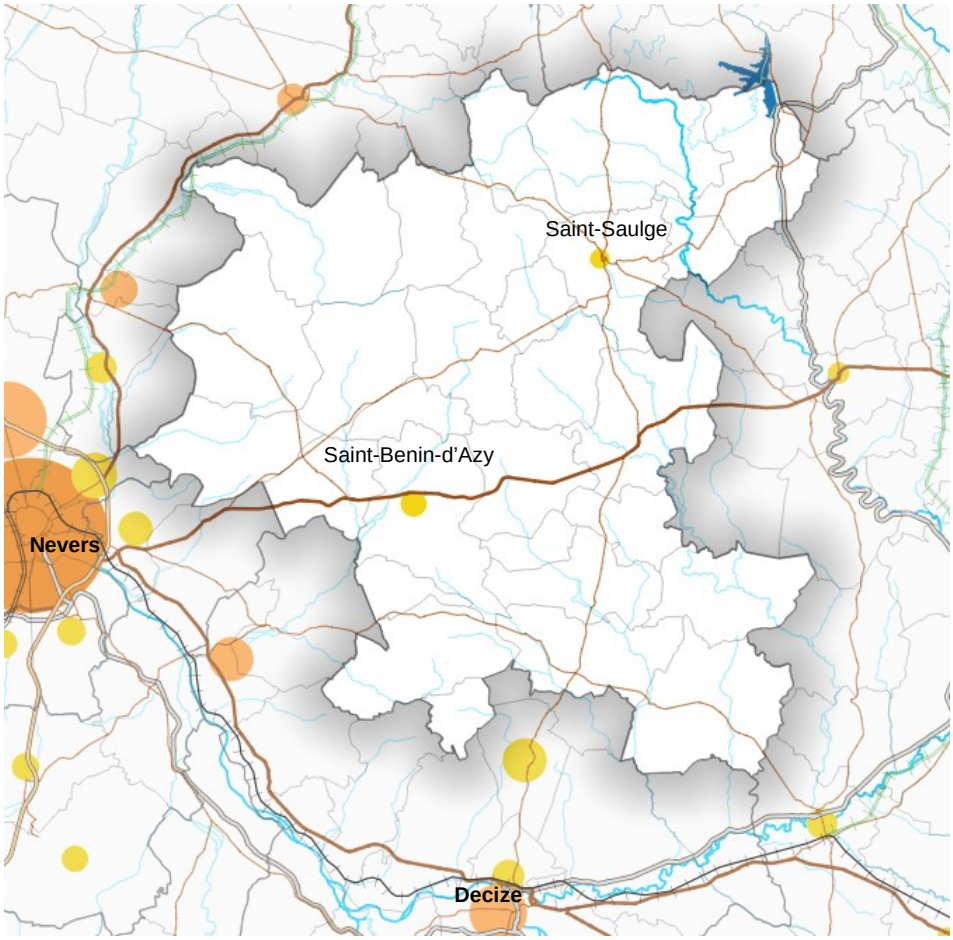

La communauté de communes est peu urbanisée et très peu densément peuplée (13,6 hab/km² pour 31 en Nièvre) soit 8 610 hbts au dernier recensement.

Le territoire fait la liaison entre la vallée de la Loire et le Morvan. Il est caractérisé par la présence de vallées, de prairies bocagères liées aux activités d'élevage et de forêts de feuillus. Il est maillé par des petits bourgs : sur les 28 communes composant l'EPCI, une seule, Saint-Benin-d'Azy, compte plus de 1 000 habitants.

Historiquement, ce territoire était beaucoup plus peuplé, il a perdu 63 % de sa population entre 1876 et 2016. Ce phénomène lié à l'exode rural, marqué jusque dans les années 40, a fragilisé le maillage territorial.

Entre le milieu des années 1980 et la fin des années 2000, la périurbanisation de Nevers a permis à l'EPCI de retrouver une certaine dynamique démographique avec un solde migratoire positif.

Avec la perte d'attractivité de Nevers (comme de nombreuses villes moyennes hors aire d'influence d'une métropole) le phénomène de péri-urbanisation a régressé et le solde migratoire a progressivement baissé pour devenir négatif sur les 5 dernières années.
Entre 2012 et 2017, la CC a perdu 360 habitants.

La Communauté de communes avec 48 emplois pour 100 actifs (101,4 pour la Nièvre) et 13,5 emplois présentiels pour 100 habitants (25 pour la Nièvre) présente un profil résidentiel très marqué : sa population dépend des pôles d'emplois et de services situés à proximité (principalement Nevers et Decize).
Ainsi, plus de 62 % des 3 500 actifs travaillent hors de l'EPCI, dont plus de 55 % sur l'agglomération de Nevers. Les 1 710 emplois de l'EPCI sont occupés à près de 76 % par des actifs y résidant. Les déplacements domicile-travail s'effectuent très majoritairement en voiture (seulement 1,5 % en transports en commun).

Sur le plan économique, ce territoire accueille 2 % des emplois de la Nièvre : 44 % des emplois de l'EPCI sont concentrés sur les deux pôles d'appui de Saint-Benin-d'Azy et de Saint-Saulge. Le tissu économique est constitué très majoritairement de très petits établissements. La part des emplois dans les secteurs agricole et de la construction est importante par rapport aux moyennes départementales (respectivement 19,7 % pour 6,1 % et 9,4 % pour 6,5 %).

Au niveau touristique, l'EPCI représente 6 % des capacités d'hébergement de la Nièvre et 4 % des fréquentations globales du département.

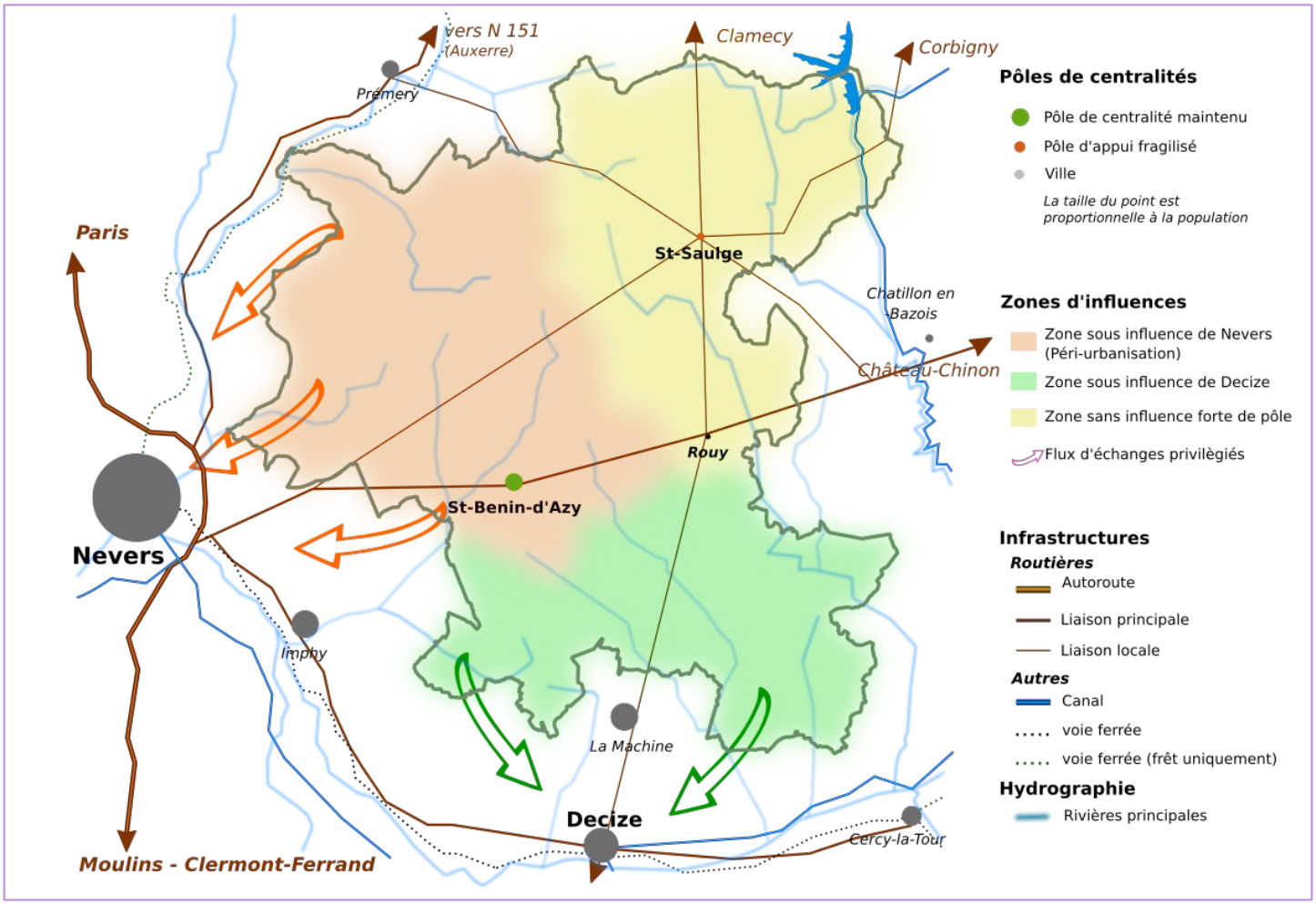

Cet EPCI est largement tourné vers l'agriculture (élevage principalement de Charolais mais aussi d'AQPS (cheval Autre Que Pur-Sang) et de cultures céréalières). Il possède également des forêts de feuillus de qualité. L'agriculture a façonné des paysages remarquables composés d'espaces naturels ordinaires et singuliers, servis par un patrimoine bocager relativement bien préservé, observables depuis divers points de vue, selon les itinéraires employés, du fait de la succession de vallées. Néanmoins progressivement, les grandes cultures tendent à remplacer les prairies bocagères. C'est un territoire de transition entre deux entités paysagères et identitaires fortes : le Val de Loire et le Morvan.

Les caractéristiques socio-économiques mettent en évidence au sein de l'EPCI trois sous-secteurs liés aux influences des pôles externes :

- Le secteur nord-ouest, sous l'influence directe de Nevers, a profité de la péri-urbanisation de ce pôle mais voit son attractivité décliner au profit des communes du nord de Nevers. Comparées aux moyennes Nivernaises, les résidences principales y sont sur-représentées et le taux de vacance assez faible. Le taux de vacance a cependant connu une hausse sur la dernière période. La population est relativement jeune avec la présence d'actifs qui sont par ailleurs un peu plus qualifiés.

  Saint-Benin est le pôle de service de proximité principal de l'EPCI qui du fait de son relatif éloignement d'autres pôles conforte le développement de sa centralité entre ruralité et péri-urbanisation. Il représente 16 % des habitants et 27 % des emplois de l'EPCI.

- Le secteur sud, sous l'influence conjointe de Decize et de Nevers, est le secteur le moins attractif de l'EPCI (le solde migratoire est négatif). Les actifs sont moins qualifiés et un peu plus âgés que dans le précédent secteur.

- Le secteur est, multi-polarisé, est éloigné des pôles de centralité. Il est marqué par la forte présence de l'agriculture et particulièrement de l'élevage bovin. C'est un secteur particulièrement rural et peu urbanisé. Les résidences secondaires représentent près de 30 % du parc de logements total. Le petit pôle de Saint-Saulge peine à maintenir ses services du fait de la décroissance démographique. Il représente avec la commune de Rouy 23 % des emplois de l'EPCI.

Globalement, malgré les différentes influences (paysagères, pôles externes et administratives), la cohérence du territoire n'est pas remise en cause. Il est a noter que la vie associative y est particulièrement riche.

Dans le cadre de son contrat de partenariat avec le Conseil départemental, cinq axes stratégiques ont été définis par l'EPCI : la qualité de vie, l'attractivité touristique, la préservation de l'environnement et l'économie d'énergie, la revitalisation et le développement touristique.

Richesses et points de vigilance

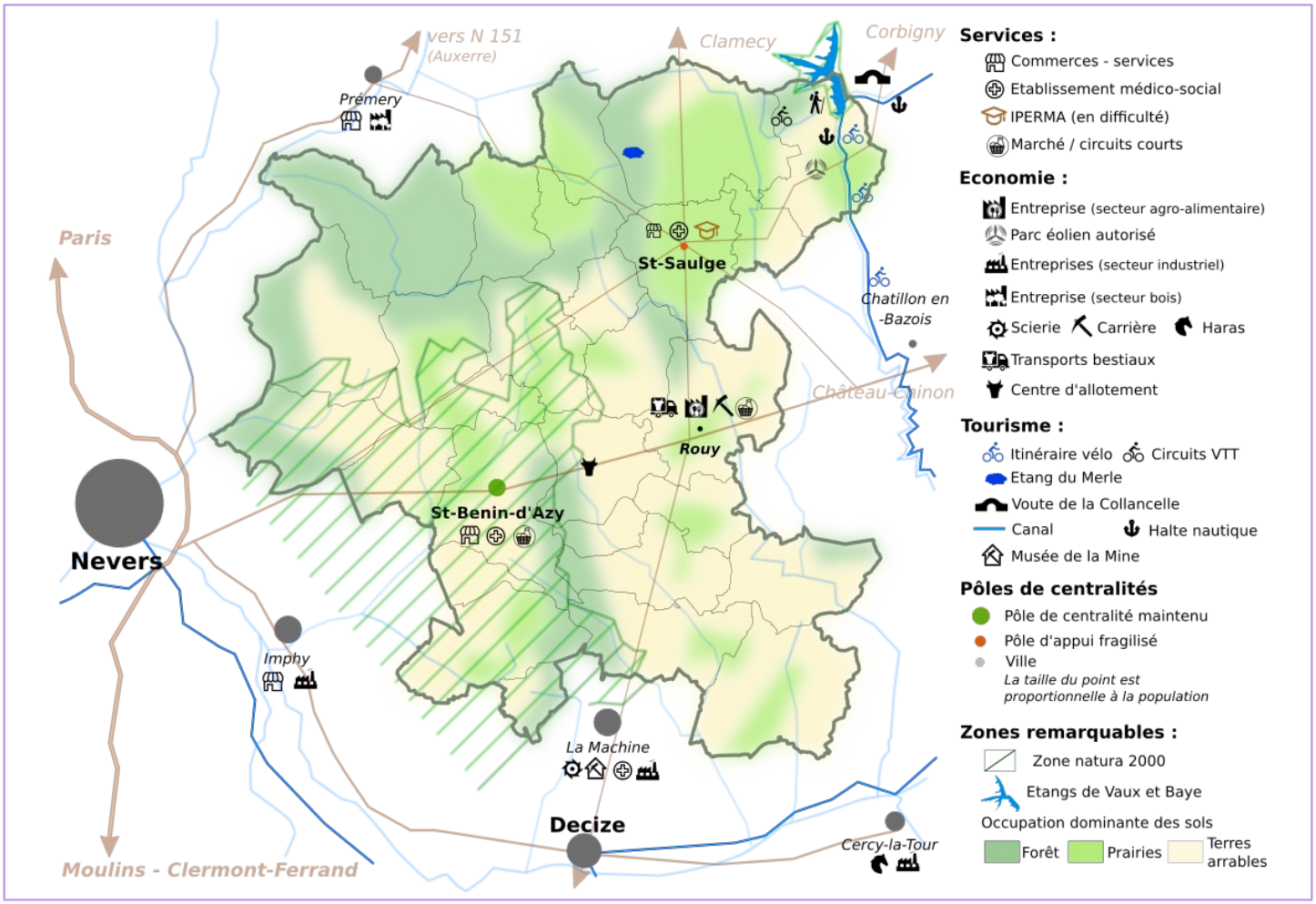

L'EPCI se caractérise :

- Par sa **situation géographique entre le Val de Loire et le Morvan**, qui peut complexifier la gouvernance mais également créer des opportunités en s'appuyant sur les points forts de ces 2 territoires à forte identité (ex. sa proximité de Nevers favorise l'installation d'actifs relativement qualifiés).
- Par son **caractère bucolique et très peu urbanisé**.
  - L'EPCI est riche au niveau biodiversité du fait de la présence de milieux naturels diversifiés (réseau hydrographique étendu, zones humides, forêt, bocage encore préservés...). Le bocage est lié à la présence de l'élevage bovin mais tend à régresser au profit des terres arables et des grandes cultures,
  - Cette dominante rurale est un véritable atout pour le tourisme vert (présence de nombreux chemins de randonnées pédestres et VTT) sur lequel communiquer. D'autant que le tourisme peut s'appuyer sur la proximité de sites touristiques exogènes (étangs de Baye et Vaux, musée de la mine à la Machine, espace sainte Bernadette à Nevers…),
  - La **présence de forêts** produisant des bois de qualités est également un atout économique, paysager et naturel.
- Par **l'agriculture** qui occupe 66 % de la surface de l'EPCI (élevage et céréales) :
  - Elle représente un potentiel économique important avec la présence d'installations agricoles qui rayonnent au niveau départemental (transport de bestiaux à Rouy, centre d'allotement de Billy-Chevagnes…).
  - La mise en place de filières à plus forte valeur ajoutée reste encore à développer. L'EPCI est riche en initiatives locales orientées vers les circuits-courts (marchés locaux à Rouy ou Saint-Benin-d'Azy, ventes à la ferme par de nombreux agriculteurs, Natur'Amognes...) sur lesquelles s'appuyer.
  - Une vigilance est cependant nécessaire quant à l'anticipation des changements à venir tant climatiques (préservation de la ressource en eau) que sociétaux (problématique de la reprise des exploitations agricoles).

Le territoire est assez peu soumis aux risques. Il est concerné par les risques naturels liés à la géologie : quelques communes sont dans une zone à potentiel d'émission de radon ou à risques liés aux cavités souterraines. Il se situe également dans une zone sensible au phénomène de retrait gonflement des argiles qui est susceptible de devenir plus prégnant à l'avenir avec les modifications climatiques.
L'EPCI est traversé par des infrastructures routières structurantes (axe est-ouest : la RD 978, axe nord-sud : la RD 34) qui favorisent le transport routier et engendrent des risques liés au transport d'animaux vivants et de matières dangereuses.

Bazois Loire Morvan

Châtillon-en-Bazois

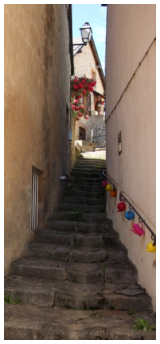

Luzy

Moulins-Engilbert

Saint-Honoré-les Bains

Cercy-la-Tour

Structuration

46 Communes - 16 024 habitants
ville centre : Luzy

Achun, Alluy, Aunay-en-Bazois, Avrée, Biches, Brinay, Cercy-la-Tour , Charrin, Châtillon-en-Bazois, Chiddes, Chougny, Dun-sur-Grandry, Fléty, Fours, Isenay, Lanty, Larochemillay, Limanton, ***Luzy****, Maux, Millay, Montapas, Montambert, Montaron, Mont-et-Marré, Montigny-sur-Canne, Moulins-Engilbert, La Nocle-Maulaix, Ougny, Poil, Préporché, Rémilly, Saint-Gratien-Savigny, Saint-Hilaire-Fontaine, Saint-Honoré-les-Bains, Saint-Seine, Savigny-Poil-Fol, Sémelay, Sermages, Tamnay-en-Bazois, Tazilly, Ternant, Thaix, Tintury, Vandenesse, Villapourçon*

L'établissement public de coopération intercommunale Bazois Loire Morvan est issu de la fusion des quatre anciennes communautés de communes « du Bazois », « d'Entre Loire et Morvan », « des Portes Sud du Morvan » et « du Sud Morvan ».

Cette communauté de communes est située au sud-est du département, à la croisée des départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire. Elle ne fait pas partie d'un SCoT et appartient au PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Nivernais Morvan. 10 communes font partie du Parc naturel régional du Morvan.

Compétences

Les compétences de l'EPCI *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

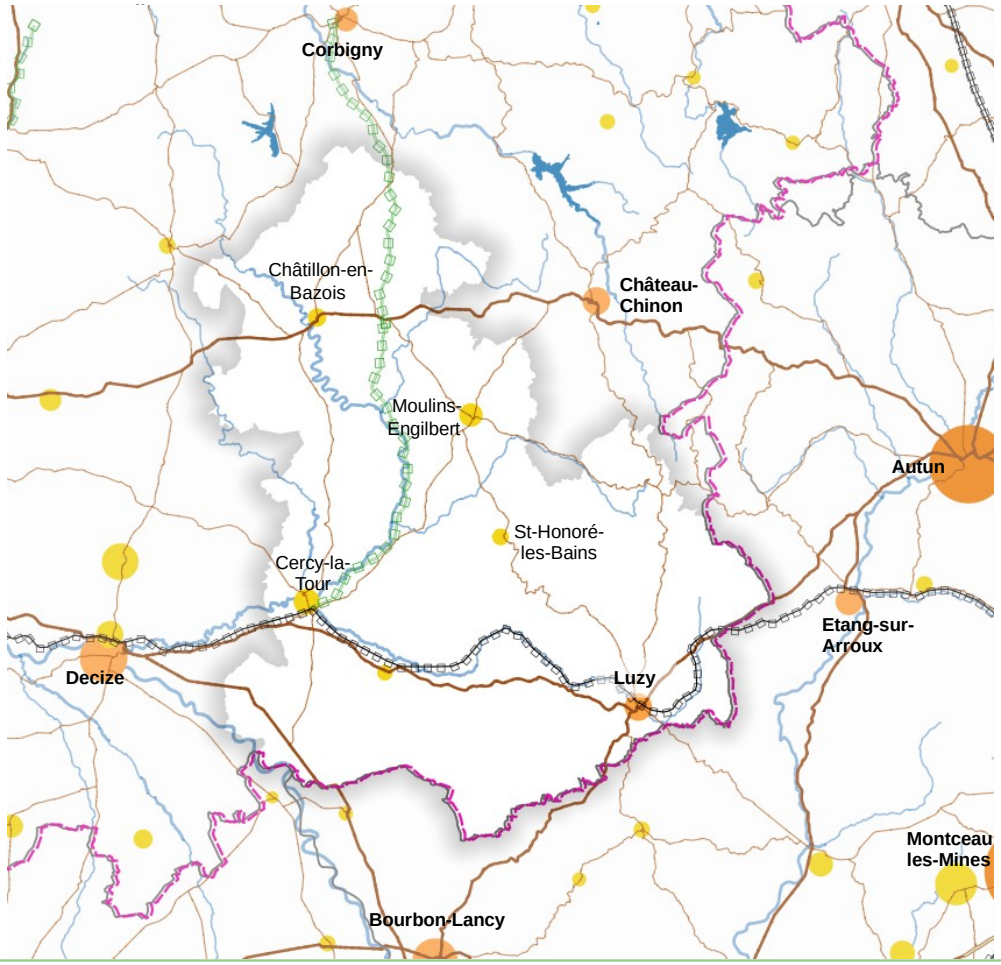

C'est la communauté de communes la plus étendue de la Nièvre avec une superficie de 1 260 km² (17,74 % du département). Très peu dense (12,5 hab/km² pour 31 en Nièvre), elle regroupe 7,5 % de la population du département.

Le territoire est caractérisé par la forte présence de l'agriculture : 68 % de la surface de la CC en élevage essentiellement, bovin allaitant charolais mais également ovin. Cette activité cède la place lorsque les sols et la pente le permettent aux cultures céréalières qui tendent à gagner en superficie.

Sur le plan démographique, depuis la fin du XIXème siècle, l'EPCI a perdu 70 % de sa population. Cette baisse est liée au développement industriel qui a vidé les campagnes au bénéfice d'un secteur pourvoyeur d'emplois et mieux rémunérés. Le déficit migratoire reste contenu sur la période récente. Il est lié au repli des arrivées de seniors qui avaient conduit à un solde migratoire positif entre 1990-2010. Ces seniors ayant vieilli, la part des plus de 75 ans est très importante sur la CC avec pour corollaire un solde naturel fortement négatif et une baisse importante de population. L'indice de vieillissement (rapport des 65 ans-et-plus sur 100 jeunes de moins de 20 ans) est très élevé : 221 pour 146 dans la Nièvre et 80 en France. 15 % des logements sont occupés par des personnes de 75 ans-et-plus qui vivent seules (12 % dans la Nièvre pour 8 % en France)

Sur le plan économique, les 4 560 emplois de l'EPCI représentent 6 % des emplois de la Nièvre et 57 % sont concentrés sur quatre pôles : Luzy, Cercy-la-Tour, Moulins-Engilbert et Saint-Honoré-les-Bains.
Comme pour d'autres territoires ruraux éloignés des pôles économiques, l'emploi est diversifié et porté majoritairement par de petits établissements. L'emploi a fortement baissé durant les dernières décennies (- 36 % entre 1975 et 2017 pour -18 % dans la Nièvre et +24 % en France métro.) mais la population active aussi. Aussi, le tissu économique local contente encore en partie la demande d'emploi.

Malgré la baisse démographique, le nombre d'emplois présentiels rapporté à la population se maintient globalement sur l'EPCI indiquant un niveau de service aux habitants contenu.
Si le nombre d'emplois productifs a fortement baissé entre 2007 et 2017, l'EPCI se caractérise par une part de ces emplois proche du taux national (33 % pour 31 % dans la Nièvre et 33 % en France métro.) et qui reste stable dans cette période. Les **emplois du secteur agricole** représentent 16,2 % des emplois (6,2 % dans la Nièvre et 4,2 % en métropole).

Les actifs résidant sur la CC travaillent majoritairement au sein de celle-ci (68 % des actifs).

Fonctionnement du territoire

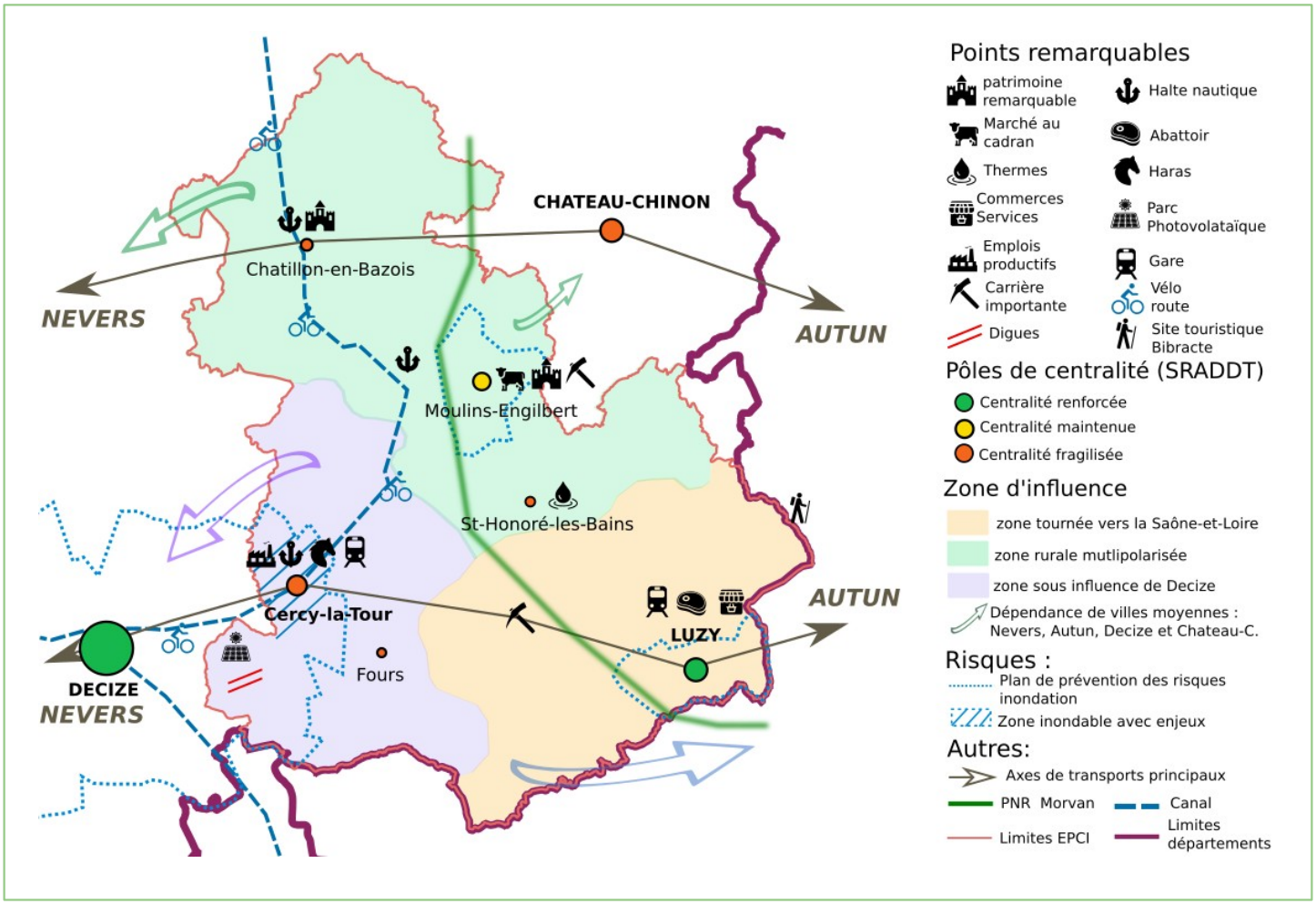

Ce territoire est localisé sur trois bassins de vie qui correspondent à trois entités paysagères différentes (grandes cultures, vallées bocagères et forêts). Il est éclaté et ne possède pas de centralité affirmée.

En effet, la partie sud-ouest du territoire est dans la zone d'influence de Decize. La partie sud-est est tournée vers les villes moyennes de Saône-et-Loire et la partie nord, maillée de petits pôles, est multi-polarisée entre Nevers, plus éloignée et Château-Chinon dont la polarité est fortement fragilisée. C'est un territoire pluriel, né du nouveau schéma départemental de coopération intercommunal qui est situé à la croisée de 3 départements et 2 régions. Il n'apparaît pas comme un territoire avec une identité unique et des visions d'aménagement communes. Cette situation nécessite des gouvernances « réaffirmées » autour de stratégies communes et fédératrices.

Ce territoire est perçu comme soumis à une certaine forme d'isolement, particulièrement au nord, de par son éloignement de villes importantes. Cette impression est également confortée par les infrastructures qui le traversent d'est en ouest : deux voies routières à caractère structurant et la ligne ferroviaire Nevers-Dijon.

Le canal du Nivernais parcourt l'EPCI du nord au sud. Or, c'est un tourisme limité qui s'y exerce, car les structures d'accueil à proximité y sont peu nombreuses, étant plus fournies dans les bourgs.

Le territoire est maillé de 5 petits bourgs qui concentrent près de la moitié des habitants de l'EPCI. Leurs dynamiques sont différentes. Les 3 plus importants ont une population supérieure à 1 000 habitants :

- Luzy (1 980 hab.) connaît un certain dynamisme que met en évidence un solde migratoire légèrement positif. Cependant, excentrée, cette commune est plutôt tournée vers le département de la Saône-et-Loire et de ce fait, cela profite peu au reste du territoire.
- Cercy-la-Tour (1 760 hab.) voit sa population diminuer fortement sur la période récente. Ce phénomène est à relier à la baisse importante des emplois productifs concentrés sur quelques entreprises en difficulté, baisse qui pourrait se poursuivre.
- Moulins-Engilbert (1 460 hab.) présente un solde migratoire légèrement positif. L'emploi présentiel y est sur- représenté. Sur le territoire de la commune sont également présents un marché au cadran, qui est le premier marché de France de vente de bétail vif, et une carrière.

Les autres bourgs voient leur population baisser du fait d'un solde naturel fortement négatif et d'un déficit d'attractivité mis en évidence par un solde migratoire légèrement négatif.

Cœur de Loire

Alligny-Cosne

Cosne-sur-Loire

Google and the Google logo are registered trademarks of Google Inc., used with permission.

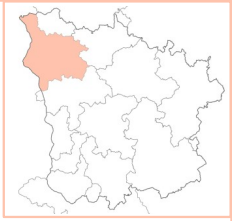

un paysage de grandes cultures vallonné

Donzy - Le Nohain

Suilly-la-Tour

Pouilly-sur-Loire - vignes

Structuration

30 Communes - 26 450 habitants
ville centre : Cosne-Cours-sur-Loire

Alligny-Cosne, Annay, Bulcy, La Celle-sur-Loire, Cessy-les-Bois, Châteauneuf-Val-de-Bargis, Ciez, Colméry, **Cosne-Cours-sur-Loire**, *Couloutre, Donzy, Garchy, Menestreau, Mesves-sur-Loire, Myennes, Neuvy-sur-Loire, Perroy, Pougny, Pouilly-sur-Loire, Saint-Andelain, Sainte-Colombe-des-Bois, Saint-Laurent-l'Abbaye,Saint-Loup, Saint-Malo-en-Donziois, Saint-Martin-sur-Nohain, Saint-Père, Saint-Quentin-sur-Nohain, Suilly-la-Tour, Tracy-sur-Loire, Vielmanay*

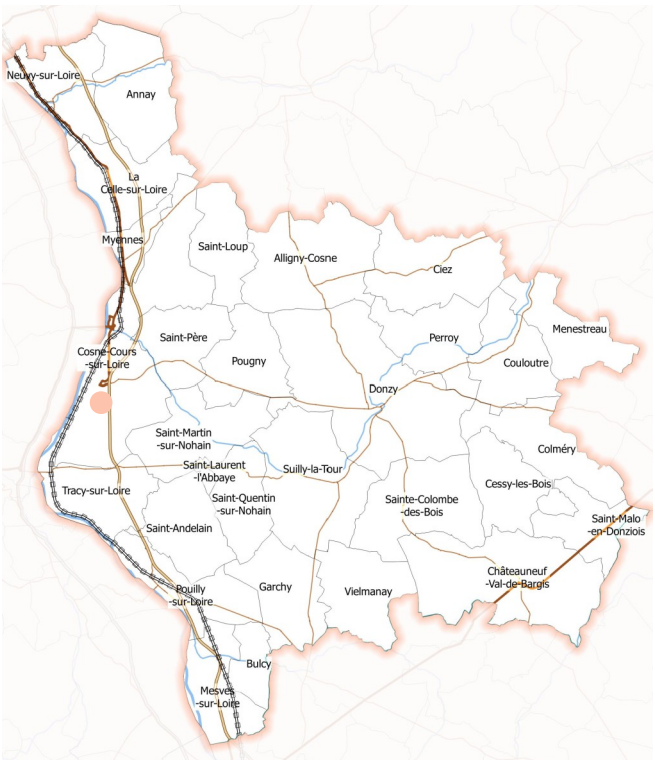

L'établissement public de coopération intercommunale Cœur de Loire est issu de la fusion des 3 anciennes communautés de communes « En Donziais », « Loire et Nohain » et « Loire et Vignoble ». Il est composé de 30 communes dont Cosne-Cours-sur-Loire, 2e ville du département. Cette dernière forme avec Saint-Père une unité urbaine qui concentre 45 % de la population de l'EPCI.

Située au nord-ouest du département, à environ 1h30 du sud de la Région parisienne, l'EPCI n'appartient à aucun périmètre de SCoT et fait partie du PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Val de Loire Nivernais.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

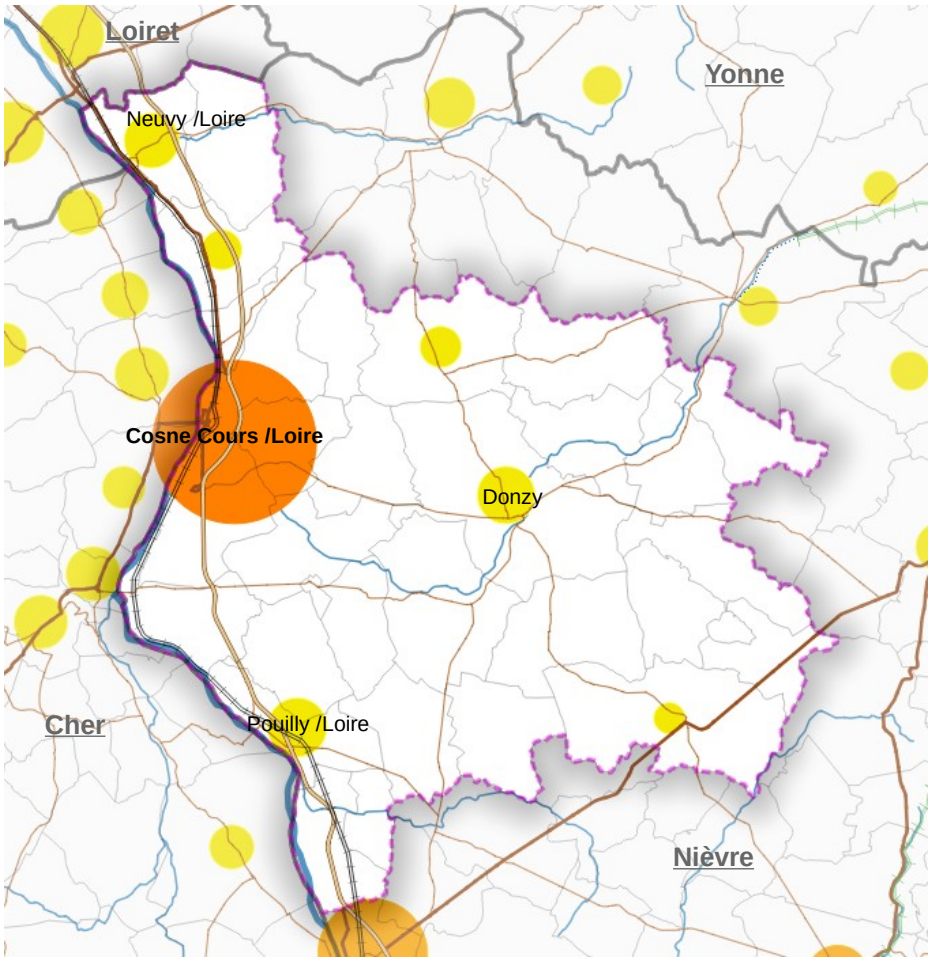

L'EPCI a une superficie de 716,3 km² (10,5 % du département) dont 70,5% a un usage agricole. Peu dense (35,4 hab/km² pour 31 en Nièvre), il regroupe 12,3 % de la population du département.

C'est un territoire de frange à la croisée de 2 régions et 4 départements. A l'ouest, le contour de l'EPCI est lié à un découpage administratif qui ne correspond pas aux territoires vécus par les habitants (bassins de vie et zones d'emplois).

Entre 2012 et 2017, la communauté de communes a perdu 1 200 habitants du fait des soldes migratoire et naturel tous deux négatifs. Elle est confrontée à une baisse d'attractivité, nouvelle pour ce territoire dont le solde migratoire était positif depuis les années 1970.

Globalement, sans présenter de spécificité marquée par rapport aux moyennes nivernaises (où les seniors sont sur-représentés), la structure de la population par âge de l'EPCI montre un taux de 65 ans-et-plus un peu plus élevé (29,6% pour 27%).

Sur le plan économique, la communauté de commune compte 100,5 emplois pour 100 actifs (98,4 pour la France) et présente un caractère productif marqué lié à la présence importante de l'agriculture, d'activités viticoles, mais aussi d'entreprises du secteur secondaire.

La crise économique de 2008 a fortement frappé le secteur productif de l'EPCI qui était porteur sur la période 1990-2000. En effet, entre 2006 et 2011, le nombre d'emplois a fortement baissé principalement dans ce secteur. Sur la période récente (2011-2016), cette baisse s'est poursuivie mais de manière moins marquée.

L'emploi s'organise autour de l'Unité urbaine de Cosne-Cours-sur-Loire qui concentre 64 % des emplois de l'EPCI et des petits pôles de Donzy et Pouilly-sur-Loire (respectivement 6,5 % et 7,5 % des emplois de l'EPCI).

Les 9 280 emplois de l'ECPI sont occupés à 69 % par des actifs domiciliés dans sur le territoire. Les trajets journaliers domicile-travail se font principalement en direction des EPCI limitrophes (69,4 %) et de l'agglomération de Nevers (12,7%). Des mobilités pendulaires importantes (35 % du flux total), induites par un déséquilibre entre l'offre d'emplois et la demande (qualification ou secteurs d'activités), sont observées le long de l'axe ligérien entre les petits pôles de la CC « Pays fort-Sancerrois-Val de Loire » (dans le Cher) et la communauté de communes « Cœur de Loire ». Elles sont favorisées par la présence de l'autoroute et de nombreux ponts. Le flux préférentiel de ces mobilités correspond à des actifs Chériens venant travailler sur l'EPCI.

Un peu moins de 2 % des actifs navetteurs vont travailler en Île de France.

Fonctionnement du territoire

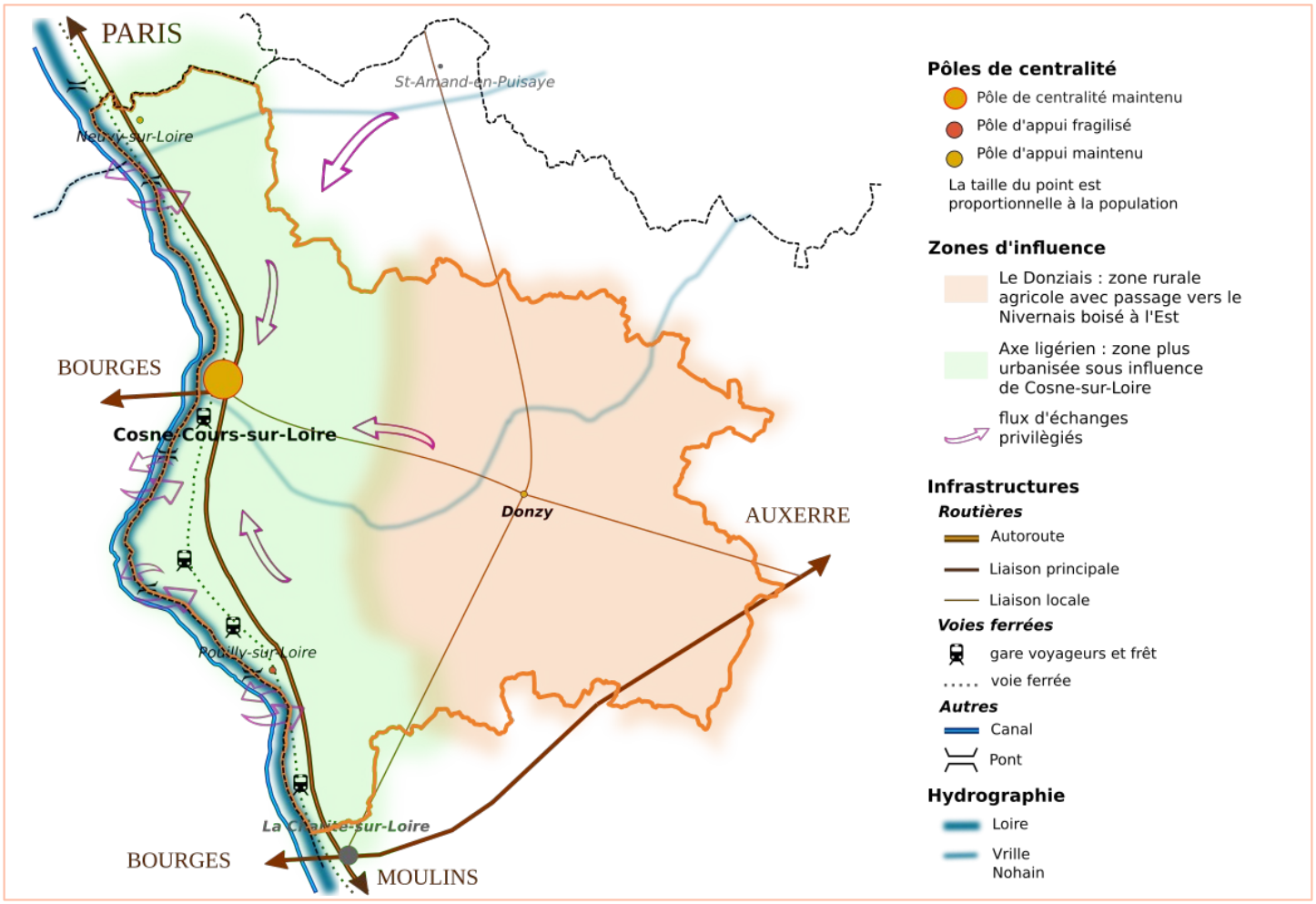

La quasi-totalité des communes de la CC « Cœur de Loire » sont situées dans le bassin de vie de Cosne-Cours-sur-Loire. Néanmoins les caractéristiques socio-économiques permettent de différencier 2 secteurs :

- La zone ligérienne : secteur urbanisé de l'EPCI qui concentre près des 3/4 de la population et 5/6 des emplois de l'ECPI. Cette zone s'étend dans le Cher, au-delà des frontières administratives. Globalement, ce secteur, un peu moins âgé que le Donziais, fait face à un vieillissement de sa population (taux d'évolution 2011-2016 des 65 ans-et-plus de +2,2 %/an pour +1,6 %/an Nièvre).
- Le Donziais : secteur très rural, qui fait la transition entre des secteurs agricoles et le nivernais boisé. La population a « déjà vieilli » et la part des 65 ans-et-plus est importante (32% pour 28% dans la Nièvre).

Cosne-Cours-sur-Loire, ville d'appui de l'EPCI, possède une offre de service riche et un tissu commercial important avec une zone de chalandise étendue tant coté Nièvre que Cher. Néanmoins, le chiffre d'affaire commercial est en léger recul (-3% entre 2010 et 2015) et la sous-préfecture connaît également une forte baisse démographique : elle est passée sous le seuil de 10 000 habitants au dernier recensement. En effet, comme beaucoup de petites villes en secteur rural hors de la zone d'influence d'une agglomération, Cosne-Cours-sur-Loire peine à maintenir son attractivité économique et ses emplois productifs avec pour corollaire un départ des actifs les plus qualifiés.

Trois autres petits pôles maillent le territoire mais sont dans l'aire d'influence de la sous-préfecture : Pouilly-sur-Loire (1 800 hab) porté par la viticulture et le tourisme qui voit son attractivité commerciale s'émousser ; Neuvy-sur-Loire (1 420 hab) qui, malgré une offre de services restreinte, bénéficie d'une certaine attractivité résidentielle du fait de sa proximité avec Cosne-Cours-sur-Loire et Belleville-sur-Loire ; et enfin Donzy (1 580 hab), pôle de proximité qui possède un petit tissu économique industriel avec des entreprises présentes au plan international et une certaine attractivité. Son relatif éloignement d'autres pôles de services lui permet de maintenir une bonne offre de services relativement à sa taille mais le rend très dépendant du tissu économique local.

Sur le plan du logement, la répartition du parc (résidences principales, secondaires et logements vacants) est proche des moyennes nivernaises. Entre 2011 et 2016, contrairement à la période précédente, les décohabitations ne compensent plus la baisse de la population et le nombre de ménages baisse avec une hausse de la vacance qui reste cependant modérée pour la Nièvre (2011-2016 : +2,4 %/an pour +3,8 %/an dans la Nièvre). Des disparités sont constatées entre la partie ligérienne qui présente une forte proportion de résidences principales (74 % du parc pour 72 % Nièvre) et le secteur rural (Donziais hors Donzy) où la part des résidences secondaires est importante (35 % du parc pour 15 % Nièvre) et où la vacance augmente (+6,8 %/an).

Richesses et points de vigilance

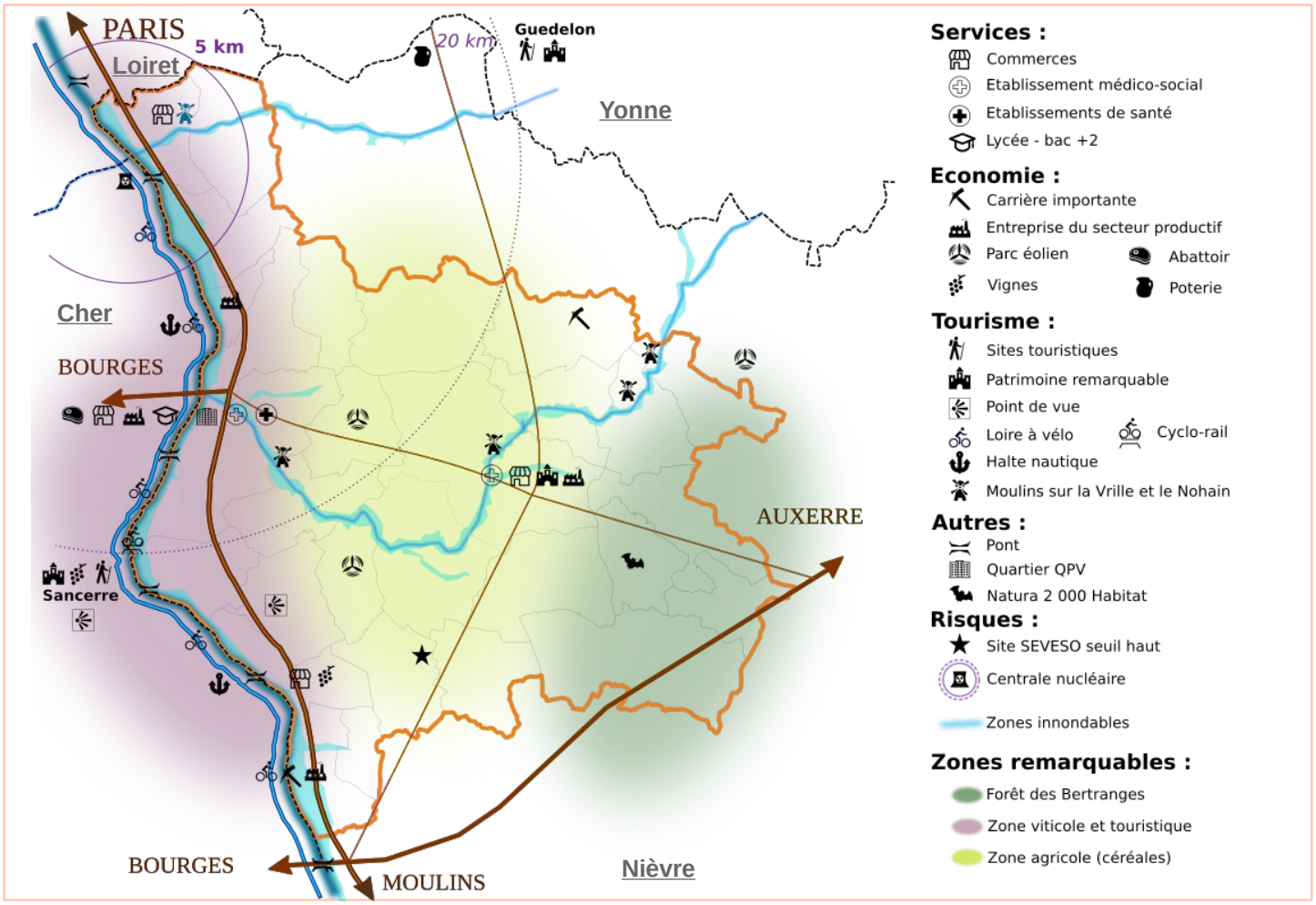

L'EPCI se caractérise par :

- L'**agriculture** qui occupe 70,5% de sa superficie et la **viticulture** : les grandes cultures du Donziais, profitent de sols favorables et d'un relief modéré, de l'élevage se situe principalement dans les vals, et les vignobles renommés sont dans le Val de Loire. Plusieurs communes appartiennent à des secteurs AOP : Crottins de Chavignol, Pouilly Fumé, Pouilly sur Loire et Coteaux du Giennois.
- Des **atouts paysagers et touristiques** importants avec des opportunités liées la relative proximité de l'Ile-de-France et de sites touristiques importants (Sancerre, la Puisaye et le Château de Guédelon…). L'EPCI possède des paysages variés et un patrimoine bâti riche avec la présence de monuments historiques classés (châteaux, abbayes, églises, lavoirs, moulins…).
  Sur le plan touristique, l'EPCI compte 12 % des capacités d'hébergement et accueille 15 % des fréquentations touristiques de la Nièvre.
- Une situation géographique (EPCI limitrophes appartenant à 2 régions et 4 départements) et des infrastructures de transports (nord-sud : A77, TER ; est-ouest : N 151, RD 977) qui en font un **territoire de frange** avec :
  - Une **gouvernance complexifiée** par les coupures administratives,
  - Un lien fort entre les 2 rives de la Loire au regard des territoires vécus (bassin de vie, zone d'emplois)
- Un profil employeur (100,5 emplois pour 100 actifs) avec notamment un secteur productif, qui, s'il a souffert de la crise de 2008 et est fragilisé, représente encore 36% des emplois (31% dans la Nièvre). Les actifs de l'EPCI sont en moyenne peu qualifiés (ratio cadres/ouvriers de 25,7 % pour 33 % dans la Nièvre et 74,7 % en France)
- La présence de cours d'eau structurant son paysage qui sont des atouts à préserver (Contrat de rivières « Vrille, Nohain, Mazou » signé en octobre 2017) mais ont pour corollaire la présence de **zones inondables** (principalement dans les vals de la Loire et du Nohain),
- La présence de **risques technologiques** : Le nord-ouest est situé dans la zone de 20 km autour de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire et une entreprise SEVESO seuil haut est installée sur la commune de Garchy.

Il apparaît que le nouvel EPCI est **un territoire en mutation** qui doit s'appuyer sur ses atouts et **impulser des synergies** tant en interne (entre ville centre, pôles d'appui et secteur rural) qu'en externe, pour maintenir une attractivité.

Haut Nivernais Val d'Yonne

Chevroches

Clamecy

Surgy

Varzy

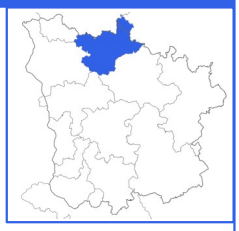

Structuration

29 Communes – 12 240 habitants[1] -
ville centre : Clamecy

Armes, Billy-sur-Oisy, Breugnon, Brèves, La Chapelle-Saint-André, Chevroches, ***Clamecy****, Corvol-l'Orgueilleux, Coulanges-sur-Yonne, Courcelles, Crain, Cuncy-lès-Varzy, Dornecy, Entrains-sur-Nohain, Festigny, Lucy-sur-Yonne, Marcy, Menou, Oisy, Ouagne, Oudan, Parigny-la-Rose, Rix, Saint-Pierre-du-Mont, Surgy, Trucy-l'Orgueilleux, Varzy, Villiers-le-Sec, Villiers-sur-Yonne*

L'établissement public de coopération intercommunale Haut Nivernais Val d'Yonne est issu de la fusion des 2 anciennes communautés de communes « Val du Sauzay » et « Vaux d'Yonne » et de quatre communes du département de l'Yonne qui représentent 10 % de la population de l'EPCI.
Il est constitué de 29 communes. Clamecy, sous-préfecture (sous-préfet commun avec l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire) et 7ème ville du département, forme avec la commune d'Armes une unité urbaine, centre d'un bassin de vie qui rayonne au-delà des limites administratives de l'EPCI.
Situé au nord du département, l'EPCI fait partie du PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Nivernais Morvan.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

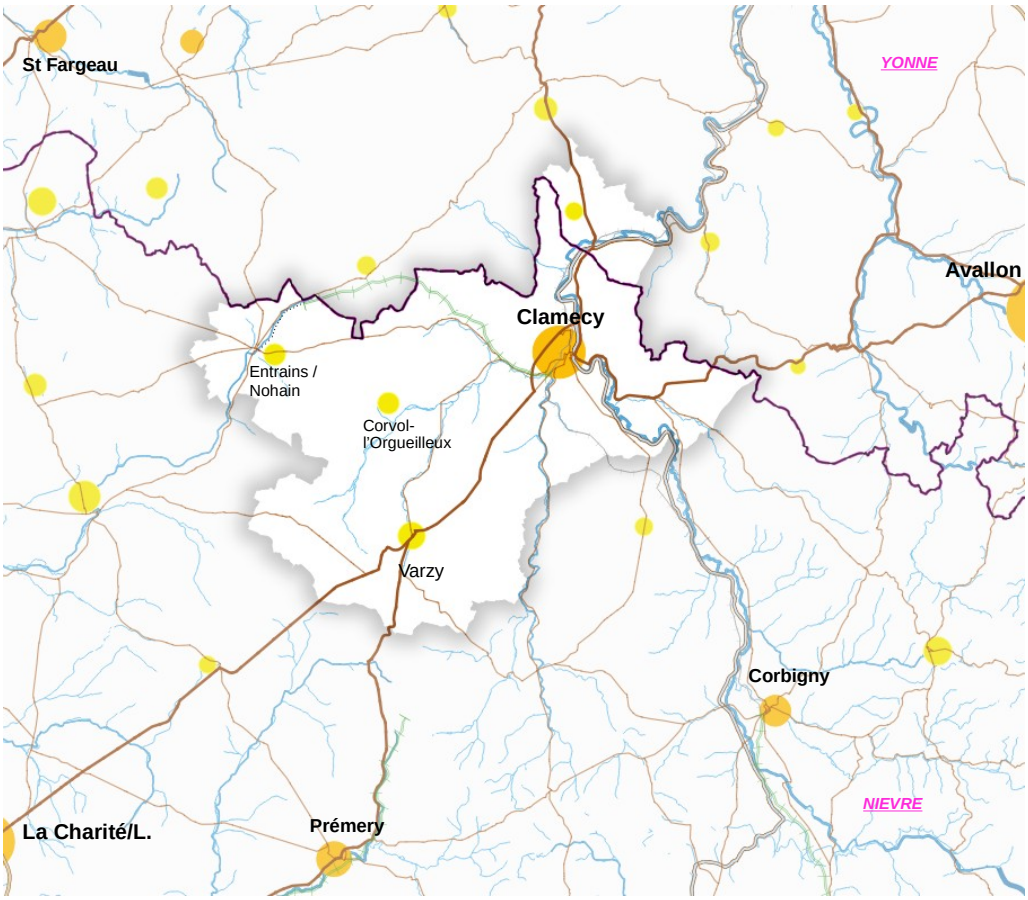

La communauté de communes occupe 7,4 % du territoire nivernais (502 km²). Peu densément peuplée (25 hab/km² pour 31 dans la Nièvre) elle regroupe 5,3 % de la population nivernaise et moins de 0,5 % de la population icaunaise (soit 12 240 habitants au dernier recensement).

L'occupation du sol se caractérise par la présence de terres agricoles principalement orientées vers les grandes cultures et les forêts qui représentent respectivement 57 % et 41 % de la surface totale de l'EPCI.

Le territoire est riche de paysage, d'histoire et de patrimoine. Les cours d'eau qui ont façonné les nombreux vals ont construit le **Pays des Flotteurs de bois,** alimentant Paris en bois du Morvan pour le chauffage et conduit à la construction du canal du Nivernais au XIXème siècle afin d'améliorer les conditions d'amenée du bois vers la capitale.

Depuis la moitié du XIXème siècle, du fait de l'exode rural et de la fin du flottage de bois, l'EPCI a perdu près de 60 % de sa population. Cette baisse a été contenue à partir des années 80, grâce à un solde migratoire positif, lié notamment à l'arrivée de jeunes retraités de l'Île de France, ce qui a amorti les effets d'un solde naturel fortement négatif mais a accéléré le vieillissement de la population.

Cependant, sur la dernière période (2012-2017), l'EPCI est confronté à une baisse d'attractivité qui se traduit par des soldes migratoire et naturel négatifs et une perte de 900 habitants en 5 ans (-7 % de sa population totale).

L'indice de vieillissement de l'EPCI (rapport des 65 ans-et-plus sur les moins de 20 ans) est élevé, au niveau de 168 pour 146 dans la Nièvre, et a augmenté sur la période 2012-2017. Si la part des seniors (31 % pour 28,7 % dans la Nièvre) contribue à la valeur élevée de cet indice, son augmentation est liée à la forte baisse de la part des jeunes sur cette période (-3 points pour -1,7 points en moyenne dans la Nièvre).

Le territoire présente des indicateurs sociaux assez défavorables avec une part des jeunes non insérés (15-24 ans non scolarisés et sans emplois) la plus forte des EPCI Nivernais (24,9 %) et un indice comparatif de mortalité du bassin de vie de Clamecy qui est le plus élevé des bassins de vie ruraux de Bourgogne-Franche-Comté[(1)].

Avec 117,5 emplois pour 100 actifs (98,4 pour la France) la communauté de commune capte les actifs des EPCI limitrophes notamment à Clamecy, pôle d'emplois local qui concentre 57 % des 4 850 emplois du territoire. La baisse d'emplois est importante entre 2012 et 2017 (-1,6 % par an soit -400 emplois pour -1,3 % dans la Nièvre). Elle touche tous les secteurs d'activité. Le nombre d'actifs a également fortement baissé sur cette période.

Les 4 130 actifs habitants l'EPCI travaillent à près de 80 % au sein de l'EPCI et le ratio cadre-ouvrier (21%) est plus bas que la moyenne nivernaise (33%) déjà peu élevée par rapport aux moyennes nationales (76,6%).

Les déplacements domicile-travail s'effectuent à 80 % en voiture et 1 % en transports en commun.

(1) insee analyses Bourgogne-Franche-Comté n°42 du 22/10/2018

Fonctionnement du territoire

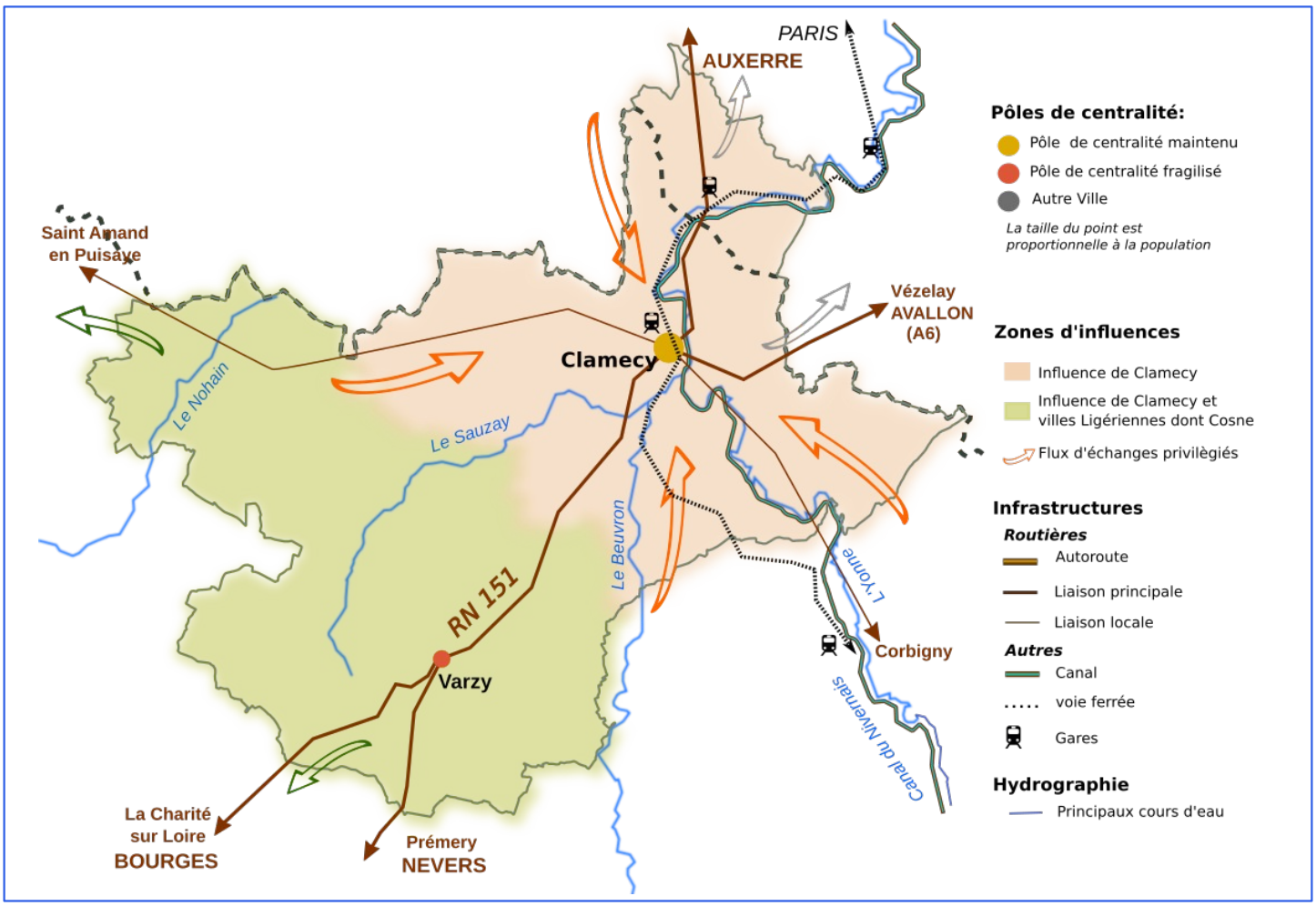

La Route nationale 151 (liaison Bourges-Auxerre), axe structurant du territoire traverse l'EPCI. Clamecy se situe à environ 1 heure 10 mn de Nevers et à 45 minutes d'Auxerre. Le réseau ferré relie Paris à Clamecy en 3 heures mais son cadencement est faible.

Le réseau hydrographique se partage entre les bassins versants de la Seine (le Beuvron et l'Yonne) et de La Loire (le Nohain) et par le canal du Nivernais. Le trafic fluvial sur le canal du nivernais est à vocation touristique.

Les caractéristiques socio-économiques mettent en évidence au sein de l'EPCI deux secteurs :

- Le secteur nord-est, sous l'influence directe de Clamecy est également tourné vers l'Yonne et le pôle urbain d'Auxerre. Ce secteur présente un déficit d'attractivité important (solde migratoire de -0,9 %/an) et le nombre de ménages décroît.
  La sous-préfecture de Clamecy (3 760 hbts) est un petit pôle d'emplois urbain qui rayonne au-delà des limites de l'ECPI. La ville possède de nombreux services et sa zone de chalandise est très étendue (71 communes réparties entre la Nièvre et l'Yonne). Son offre commerciale, relativement étoffée, se maintient du fait de la contraction de l'offre des petits pôles de Varzy et Tannay en sa faveur. Elle possède également un centre-ville médiéval remarquable. Clamecy présente néanmoins des points de faiblesse importants liés à son isolement géographique qui ne favorise pas l'attractivité, à la concentration de ses emplois dans quelques structures de plus de 50 emplois (Jacquet Panification, Rhodia, administrations...), à la déprise démographique qui fragilise le maintien des services et à la présence de bâtiments délabrés ou à vendre qui ne donnent pas une bonne image du centre bourg (23 % de logements vacants). Elle est inscrite dans le dispositif «Petites villes de demain» (PVD).
- Le secteur sud-ouest, sous l'influence de Varzy mais également de Cosne-Cours-sur-Loire et Nevers est plus attractif que le précédent (solde migratoire de +0,4 %/an) et le nombre de ménages se maintient. Les résidences secondaires représentent dans ce secteur plus d'un quart du parc de logements total.
  Varzy (1 200 habitants) est un petit pôle de proximité qui possède un lycée horticole rural privé et un EHPAD. Le taux de vacance des logements est important (22 % du parc total). La commune vient de se lancer dans une opération de reconquête du centre bourg et entre dans le dispositif PVD également.

En 2017, le taux de logements vacants (19% du parc total) est l'un des plus élevé des EPCI de métropole ce qui interroge sur le maintien de l'état du patrimoine bâti. La dynamique de construction faible représente 0,1 logement neuf construit par an pour 1000 habitants entre 2013 et 2017 pour 1 dans la Nièvre.

Le dynamisme des acteurs du territoire se manifeste au travers des nombreuses actions menées dans des domaines très variés : énergies renouvelables (TEPOS), culture avec de nombreux festivals et un tissu associatif dense, atlas de la biodiversité...

Richesses et points de vigilance

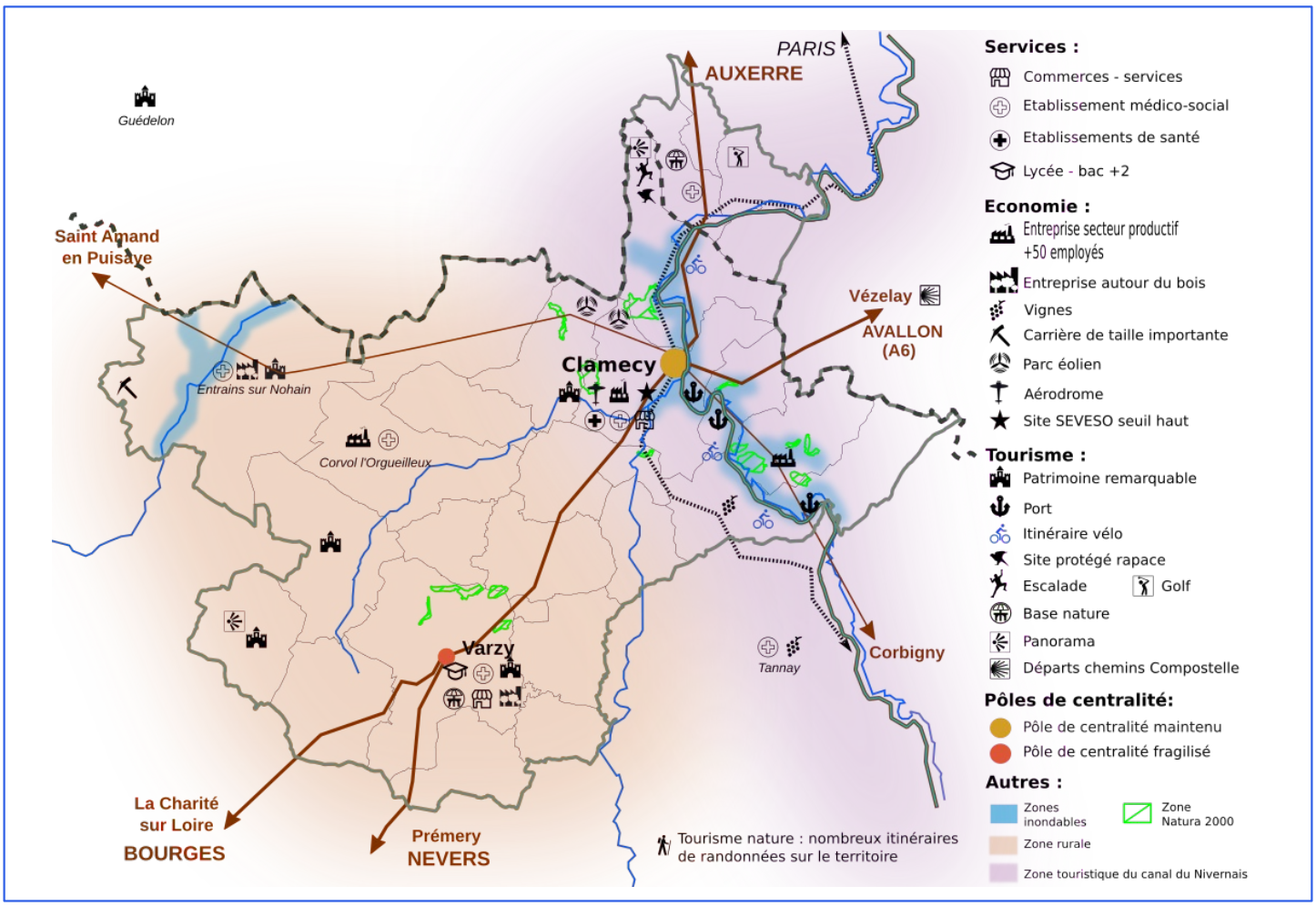

La communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne se caractérise par :

- La **présence de l'eau** qui a façonné des paysages vallonnés et favorisé le développement économique dès le XVII ème (flottage du bois). Cette ressource, élément marquant du territoire, est néanmoins **sensible :**
  - **aux pollutions,** notamment anthropiques, du fait du milieu karstique (3 captages des 8 captages classés prioritaires par le Grenelle de l'environnement du département sont sur le territoires de l'EPCI),
  - **aux sécheresses** induites par les modifications climatiques. En effet, seule l'Yonne a son débit soutenu par le lac de Pannecière ; les autres cours d'eau connaissent de plus en plus d'épisodes de pénurie d'eau. Les prélèvements d'eau sont nombreux et assurent l'irrigation pour l'agriculture et le remplissage des biefs de navigation du canal. Les arbitrages relatifs aux différents usages de l'eau sont fréquents en période estivale.
- L'existence d'une **économie productive** portée par :
  - l'**agriculture**, orientée vers la grande culture, malgré une qualité agronomique moyenne des terres et une sensibilité aux épisodes de sécheresse qui impactent les rendements. La problématique de la reprise des exploitations est également prégnante sur ce secteur du fait de l'âge des agriculteurs mais aussi de la taille importante de certaines exploitations (+500 ha) et de la moindre rentabilité des exploitations,
  - des entreprises dans des secteurs industriels variés (bois, meubles, chimie, agro-alimentaire…).
- Des **atouts touristiques nombreux** : tourisme bleu avec le canal du Nivernais, tourisme vert avec des itinéraires de randonnée pédestre ou cyclable, mais aussi culturel avec un patrimoine historique riche, la proximité de Vézelay et de nombreux événements festifs. L'EPCI envisage la création d'un pôle touristique autour du flottage du bois.
- Une volonté de s'inscrire dans la démarche territoire à énergie positive (TEPOS) et de favoriser le développement des **énergies renouvelables**. Ainsi par exemple, le territoire a développé les chaufferies bois ou accueilli le premier parc éolien du département (à noter cependant que la proximité du site classé de Vézelay réduit les possibilités d'implantation des éoliennes sur une partie du territoire).
- Malgré une desserte routière bien présente (RN 151), le territoire est éloigné de pôles pouvant être moteur pour le développement. Les pôles de Nevers (lien administratif) et de Auxerre (lien fonctionnel) sont tous les deux en recherche d'attractivité. Si cette situation renforce la centralité de Clamecy, elle est un frein au développement des projets des porteurs privés.

En termes de menaces, le territoire est principalement concerné par les **risques d'inondation** liés aux crues naturelles des cours d'eau mais aussi aux risques liés à la rupture du barrage de Pannecière.
La présence d'industrie induit des risques technologiques : l'entreprise Solvay à Clamecy est soumise à un PPRT.

Les BERTRANGES

La Charité-sur-Loire

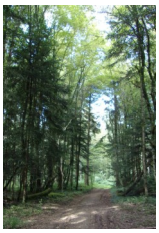

Forêt des Bertranges

Prémery

Varennes-les-Narcy
Château de Passy-les-tours

Arthel

Guérigny - bâtiment à clocheton - théâtre

Montenoison

Structuration

32 Communes - 20 272 habitants[1] -
ville centre : La Charité-sur-Loire

Arbourse, Arthel, Arzembouy, Beaumont-la-Ferrière, La Celle-sur-Nièvre, Champlemy, Champvoux, La Chapelle-Montlinard, **La Charité-sur-Loire**, Chasnay, Chaulgnes, Dompierre-sur-Nièvre, Giry, Guérigny, Lurcy-le-Bourg, La Marche, Montenoison, Moussy, Murlin, Nannay, Narcy, Oulon, Poiseux, Prémery, Raveau, Saint-Aubin-les-Forges, Saint-Bonnot, Saint-Martin-d'Heuille, Sichamps, Tronsanges, Urzy, Varennes-lès-Narcy

L'établissement public de coopération intercommunale Les Bertranges est issu de la fusion des 2 anciennes communautés de communes "le Pays Charitois" et "entre Nièvre et Forêt ainsi que d'une partie des CC "Le Bon pays" et "Des Bertranges à la Nièvre".

Elle est située à l'Ouest du département, et comprend une commune du département du Cher. Elle fait partie du SCoT du Grand Nevers et appartient au PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural) Val de Loire Nivernais.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

D'une superficie de 590 km² (8,4 % du département) et peu densément peuplée (34,6 hab/km² pour 31 en Nièvre), elle regroupe 9,8 % de la population du département, soit **20 272 habitants**.

Le territoire est caractérisé par la présence de la Loire à l'Ouest et de la forêt des Bertranges à l'Est qui couvre près de 47 % de la surface totale de la CC.

La population et l'urbanisation se concentrent à l'Ouest avec 80 % des habitants. La ville d'appui, La-Charité-sur-Loire, 1/4 des habitants de l'EPCI, est excentrée et se situe en limite de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Dans la partie Est, très rurale et peu dense, Prémery est un petit pôle de service géographiquement isolé.

Sur le plan démographique, **malgré une baisse de près de 500 habitants en 5 ans** due principalement au solde naturel déficitaire, **la CC reste relativement attractive.**
En effet, c'est l'un des rares EPCI Nivernais ayant un solde migratoire positif entre 2011 et 2017.

Sur le plan économique, la CC a un **profil résidentiel marqué** avec 73,9 emplois pour 100 actifs (Nièvre 101,4) et une forte part d'emplois liés au secteur présentiel (21,8 % des emplois pour 30,7 % pour la Nièvre). **Plus de la moitié des emplois de l'EPCI se situent sur l'unité urbaine de la Charité / Loire.** (UU : la Charité/Loire et la Chapelle-Montlinard)

Le secteur présentiel a permis à l'EPCI de maintenir ses emplois sur la période 2011-2016 (+0,7 % pour -6,1 % dans la Nièvre) malgré une baisse du nombre d'emplois productifs.

Les actifs navetteurs utilisent très majoritairement la voiture 82 %. Les 7 480 actifs de l'EPCI travaillent à 47 % au sein de celle-ci et les 5 760 emplois sont occupés à 60 % par des actifs habitants l'EPCI.

Les échanges journaliers se font très majoritairement avec les EPCI limitrophes. Les flux sortants (actifs de l'EPCI travaillant ailleurs) sont principalement à destination de l'agglomération de Nevers (62%) puis vers la CC Cœur de Loire (11 %). Les flux entrants (actifs venant travailler sur l'EPCI) sont en provenance de l'agglomération de Nevers (37%), des 2 EPCI limitrophes du Cher (21 %) et de la CC Cœur de Loire (16%).

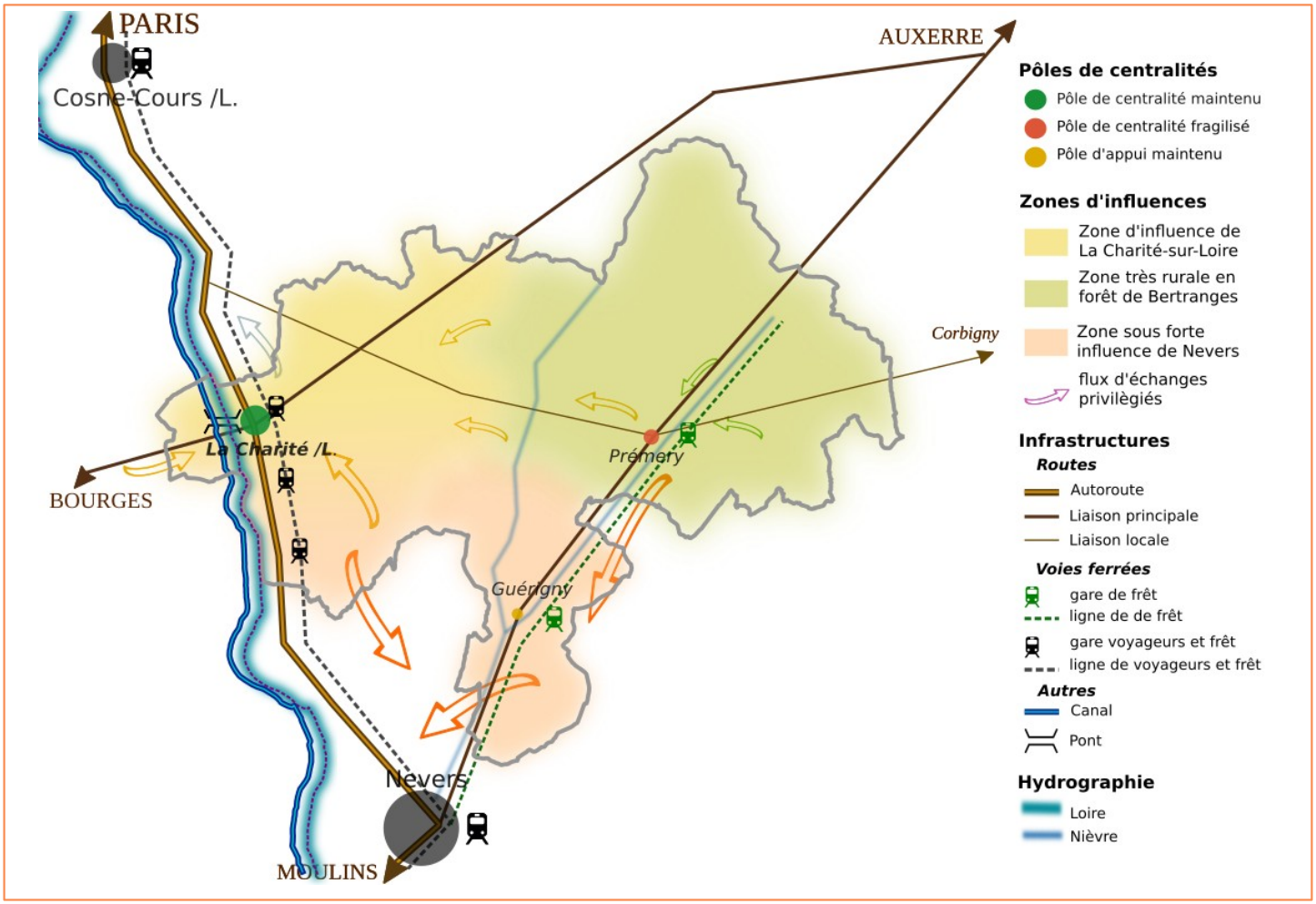

La CC les Bertanges est localisée sur trois bassins de vie qui correspondent à trois entités paysagères différentes :

- Le val de Loire, sous influence prépondérante de la Charité-sur-Loire, dont la partie sud (environs de Chaulgnes) est également tournée vers Nevers et présente de par sa localisation une relative attractivité résidentielle.
- Les vallées bocagères zones péri-urbanisées, plus densément peuplée, sous l'influence directe de Nevers qui ne possède pas, par conséquence, de centralité propre.
- La forêt des Bertranges, très rurale et peu dense dont le seul pôle de services est Prémery. Cette ville anciennement industrielle se fragilise (perte d'habitants et d'emplois, vieillissement de la population, hausse des logements vacants...) malgré un tissu commercial qui se maintient du fait de l'éloignement d'autres pôles.

L'EPCI est fortement soumis à l'influence Nevers au sud et, moindrement, à celle de Cosne-sur-Loire.

La Charité-sur-Loire, pôle centralité de cet EPCI concentre les services, les emplois et la population, mais est géographiquement excentré. Son influence est assez peu marquée sur la zone sud (Chaulgnes-Guérigny-Urzy) qui est clairement tournée vers Nevers. Malgré une baisse de population liée à un fort vieillissement, c'est l'une des seules villes Nivernaises de plus de 2 000 habitants à présenter un solde migratoire positif entre 2011 et 2016. Elle gagne également des emplois sur cette période. Pour autant, son appareil commercial se fragilise du fait d'une forte augmentation de l'évasion au profit de Bourges et d'internet.

La zone la plus proche de Nevers profite encore, mais beaucoup moins qu'avant, de la péri-urbanisation de la principale zone d'emplois du département qui comme de nombreuses villes moyennes éloignées d'une métropole, peine à conserver son dynamisme économique. Le solde naturel de cette zone reste globalement légèrement positif et les résidences principales sont sur-représentées par rapport à la moyenne Nivernaise. Guérigny, malgré la présence de services, a une vocation résidentielle marquée et ne structure donc pas fortement ce territoire.

La zone rurale à l'Est, hors Prémery, est plus âgée, cependant la part des 75 ans et plus reste relativement stable depuis les années 2000. Très peu dense, elle a une part de résidences secondaires importante (35 % du parc total). Elle perd des habitants du fait du solde naturel, mais présente encore un solde migratoire légèrement positif même s'il est plus faible que dans les précédentes périodes.

Richesses et points de vigilance

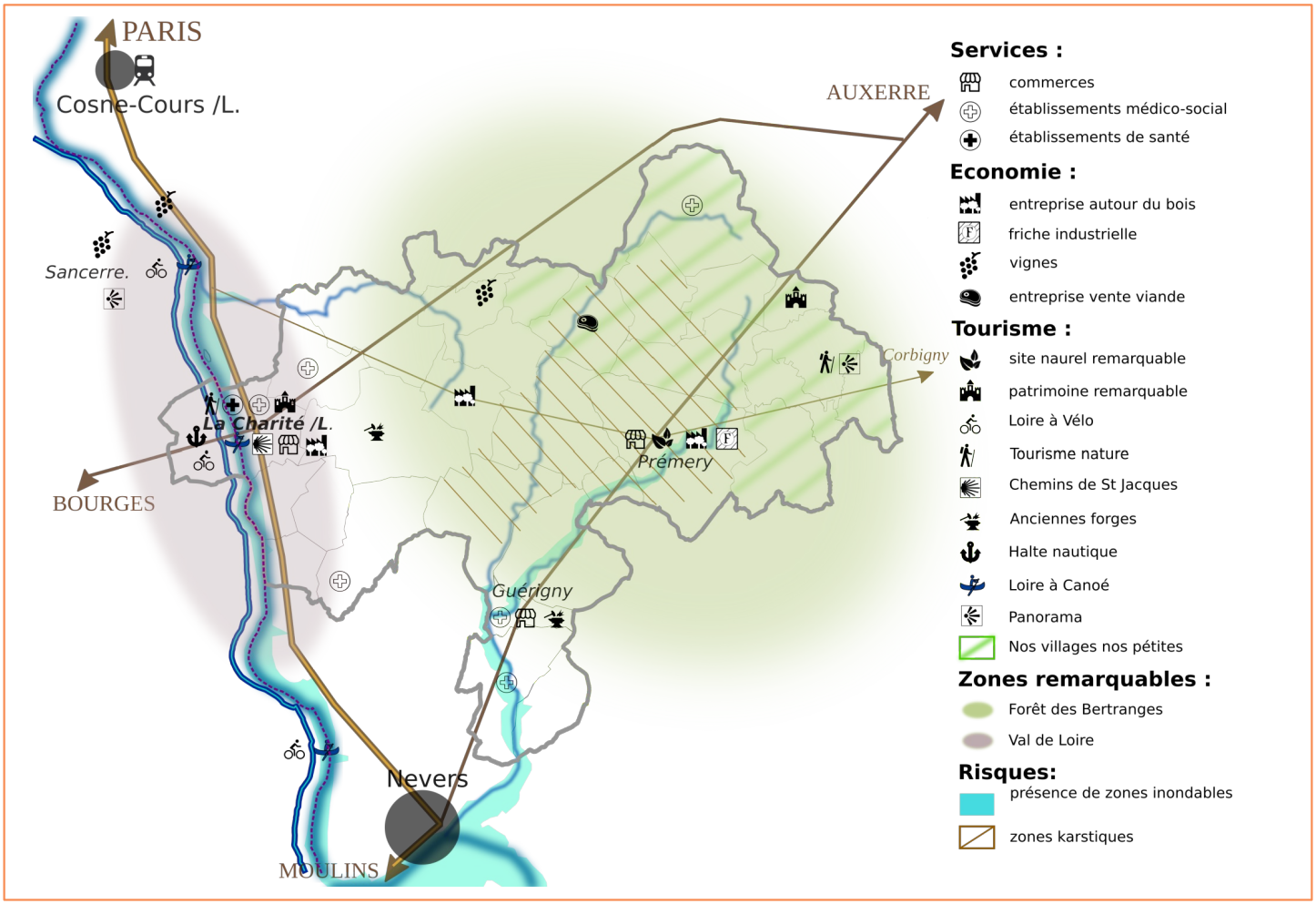

L'EPCI se caractérise par :

- Ses **atouts paysagers et touristiques** importants avec des opportunités possibles liées au tourisme vert sur le Week-end à destination de l'Île de France :
  - **Le val de Loire** (canoë, Loire à vélo), La Charité-sur-Loire inscrite à la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO et marquant le début de la Réserve Naturelle du Val de Loire, les chemins de Saint Jacques de Compostelle,
  - Le tourisme vert lié à la **forêt domaniale de Bertranges** et aux villages pittoresques (projet nos villages nos pépites sur 11 communes rurales).

  En 2018, le nombre de nuitées touristiques ne représentent que 7,3% des nuitées nivernaises.
- La *présence de la forêt domaniale des Bertranges*, deuxième forêt productrice de chênes en France, et d'**industries liées au bois** (Pobi/ La Charité-sur-Loire , Charlois/Murlin). Le développement de la filière bois pourrait être une véritable opportunité pour le territoire avec des liens possibles vers la scierie de Sougy-sur-Loire (3ème scierie de France) en étudiant précisément les routes stratégiques du bois.
- **Un passé industriel** mis en évidence par les anciennes forges mais aussi par des friches industrielles telle celle, emblématique, des usines Lambiotte à Prémery (site dépollué) de près de 13 ha ou de l'ancien silo à grains de la Charité-sur-Loire. Ces espaces sont à reconquérir : valorisation touristique, site pour production d'énergie renouvelable (ENR) ...
- La présence de nombreux établissements médico-sociaux : outre l'Hôpital Henri Dunant, le Centre hospitalier spécialisé, l'EPCI concentre 14 % des places d'hébergement en EPHAD du département.
- Le territoire bénéficie d'une bonne desserte routière entre l'A77 et la RN 151 (axe : Troyes-Auxerre-Bourges). Celle-ci est parallèle à la RCEA et présente un trafic important avec près de 25 % de Poids-Lourds.

En terme de menaces, L'EPCI est concerné par des **zones inondables** (Loire, Nièvre), des zones karstiques (risques d'effondrements souterrains localisés) et une **fragilité à la pollution des eaux**. De plus, elle se situe dans une zone sensible au phénomène de **retrait-gonflement des argiles** dont la fréquence va augmenter. La question de l'**habitat** est également prégnante (précarité énergétique, dégradation du parc de logements…) et a justifié l'engagement des études préalables à une OPAH sur la Charité-sur-Loire.

Le nouvel EPCI a lancé un certain nombre de projets montrant une volonté de travailler ensemble sur ses opportunités de développement et les changements à venir : projet de territoire, contrat de transition énergétique, PCAET...

Loire et Allier

Circuit de Magny-Cours - Saint-Parize-le-Châtel

Saint-Parize-le-Châtel

Château de Villars*

Magny-Cours*

Sauvigny-les-Bois

Château de Planchevienne*

Chevenon

*Google and the Google logo are registered trademarks of Google Inc., used with permission.

Structuration

6 Communes 7 190 habitants
ville centre : Magny-Cours

Chevenon, **Magny-Cours**, *Mars-sur-Allier, Saint-Éloi, Saint-Parize-le-Châtel, Sauvigny-les-Bois*

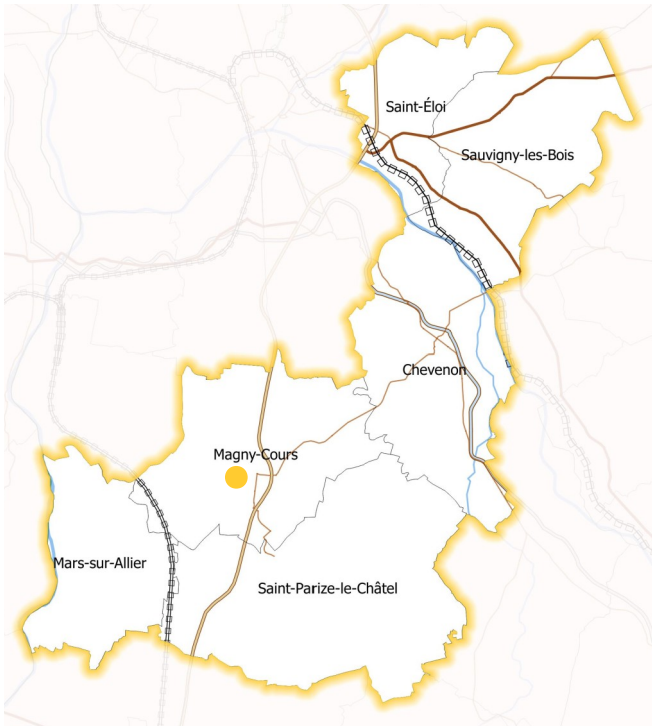

L'établissement public de coopération intercommunale Loire et Allier a été créé en 1993. Ses contours n'ont pas été modifiés lors du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale de 2016.

La communauté de communes, située au sud-ouest du département est limitrophe de l'agglomération de Nevers qu'elle ceinture au sud-est. Elle se positionne entièrement dans l'aire d'influence du pole urbain de Nevers.

Elle fait partie du périmètre du SCoT du Grand Nevers et appartient au PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Val de Loire Nivernais. C'est un territoire de transition entre les vallées de la Loire et de l'Allier.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

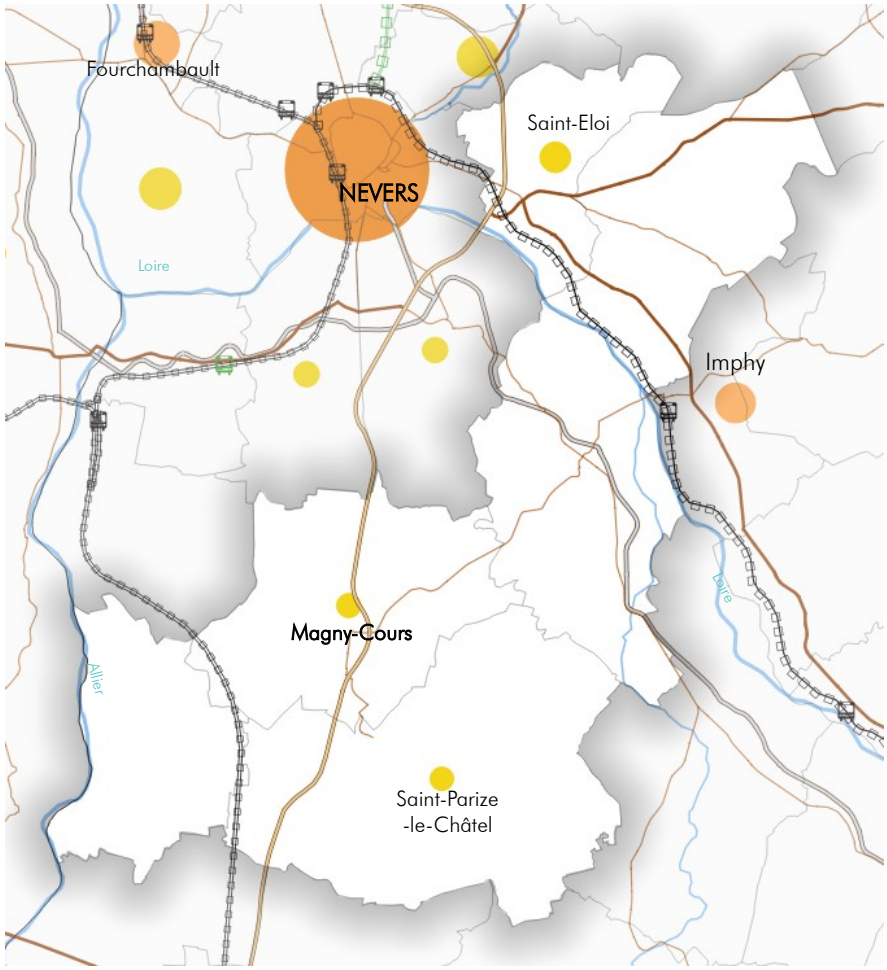

Cet EPCI est en nombre de communes le plus petit des EPCI Nivernais. Il occupe 2,7 % du département (181 km²). Peu densément peuplé (40 hab/km²) mais au-dessus de la moyenne nivernaise (31 hab/km²), il regroupe 3,5 % de la population du département (soit 7 190 hbts au dernier recensement).

L'EPCI est intimement lié à l'agglomération de Nevers. Ainsi :

- la commune de Saint-Eloi appartient à l'unité urbaine de Nevers (pas de rupture d'urbanisation entre les villes),
- près de 53 % des actifs de l'EPCI vont travailler sur le pôle d'emplois de Nevers,
- en l'absence de pôle structurant en matière de services au public, la population dépend majoritairement du bassin de vie de Nevers (pôle de gamme supérieure) et dans une moindre mesure de celui d'Imphy (pôle de gamme intermédiaire).

Des équipements à portée départementale, voire nationale, sont présents sur le territoire de l'EPCI : l'agropôle du Marault, le circuit automobile de Nevers-Magny-Cours et le technopôle associé. Le conseil départemental de la Nièvre, propriétaire des sites, qui représentent plus de 600 emplois, souhaite en faire un axe fort de développement économique.

Sur le plan démographique, l'EPCI a bénéficié du phénomène de péri-urbanisation de Nevers dans les années 80 (+ 24 % d'habitants entre 1975 et 1990). A partir des années 90, la population s'est stabilisée. Sur la dernière période (2012-2017), dans un contexte de baisse d'attractivité de Nevers, l'EPCI a perdu 90 habitants du fait d'un solde migratoire devenu négatif. De plus, ce territoire, le plus jeune de la Nièvre, amorce un vieillissement et le solde naturel, s'il reste positif, diminue.

La communauté de communes accueille 2,5 % des emplois de la Nièvre (1 870 emplois) dont 41 % sur le pôle de Magny-Cours. Les emplois se caractérisent par un profil productif très marqué (57 % des emplois pour 34 % en France métro.) porté par un tissu de petites entreprises. Le secteur industriel est sur-representé (30 % des emplois pour 13 % dans la Nièvre). Le secteur tertiaire est sous-représenté (58 % des emplois pour 74 % en Nièvre). Entre 2012 et 2017, la baisse d'emplois a été contenue par rapport aux moyennes départementales (-0,24 %/an pour -1,27 %/an).

Avec 60 emplois pour 100 actifs, la communauté de communes a une vocation résidentielle. Les emplois de l'EPCI sont peu occupés par des actifs y résidant (38 % des emplois totaux de l'EPCI). A contrario, les actifs de l'EPCI travaillent majoritairement dans l'Agglomération de Nevers (53 %). Les mobilités pendulaires sont donc importantes et s'effectuent majoritairement en voiture (seulement 1 % en transport en commun). Le ratio cadre/ouvrier est le plus important des EPCI nivernais (47,6 pour 33,8) et est porté par les communes de Saint-Parize-le-Châtel et de Saint-Eloi.

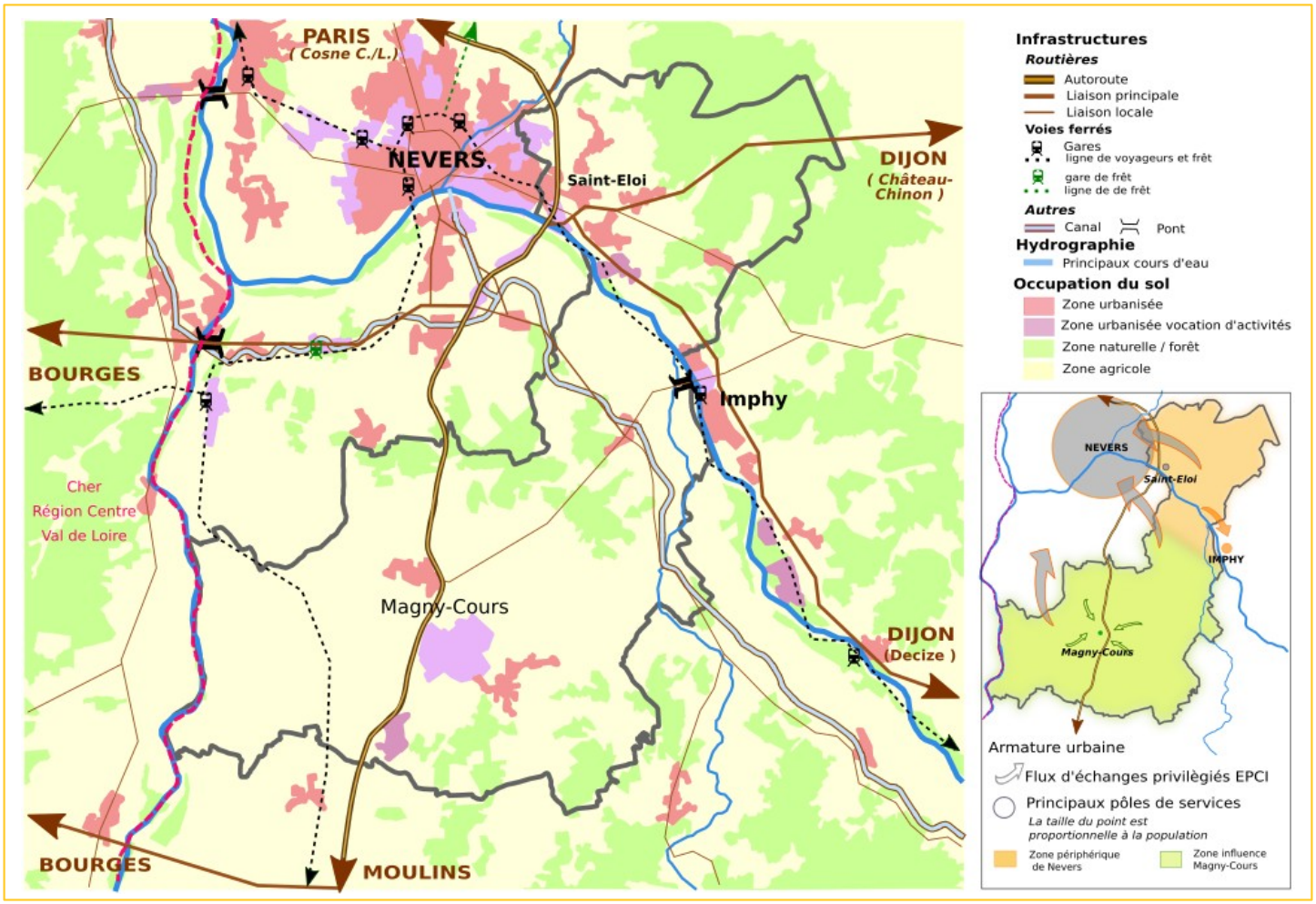

Sous influence directe du pôle de Nevers, dont elle est la continuité urbaine sur sa partie nord, la communauté de communes ne s'organise pas autour d'une centralité marquée et dépend fortement de cette agglomération en matière de services au public et d'emplois.

Le territoire est particulièrement bien desservi au niveau des infrastructures routières. La voie expresse (continuité de l'A77), le structure selon l'axe nord-sud et le rapproche de Nevers et Moulins. Elle permet également la liaison avec des RD situées à proximité en direction de Decize et de Bourges.

L'occupation de l'espace se caractérise par la présence importante de l'agriculture (principalement des grandes cultures de céréales mais aussi de l'élevage) qui occupe 73 % de la surface de l'EPCI et par la présence de grandes zones artificialisées à vocation d'activités (carrières, circuit automobile, zone d'activité de Saint-Eloi...).

Entre 2006 et 2018, c'est le 2ème EPCI nivernais, après l'agglomération de Nevers, qui s'est, relativement à sa surface totale, le plus artificialisé. L'utilisation de cet espace est orientée principalement pour la création de surfaces à vocation d'activités économiques mais la dynamique de construction de logements y est également importante relativement à la moyenne Nivernaise (2013 -2017 : 2,7 lgt /1 000 hab pour 1 lgt /1 000 hab).

Entre 2012 et 2017, le nombre de ménages progresse (+0,5 %) comme dans l'Agglomération de Nevers, hors son unité urbaine, alors qu'il diminue dans la Nièvre (-0,4 %). Le parc de logements de l'EPCI se caractérise, par rapport aux moyennes nivernaises par une sur-représentation des résidences principales (88,1 % pour 71,3 %) et un faible taux de vacance (8,3 % pour 13,8 %) qui cependant progresse. Les résidences secondaires sont peu représentées.

Le territoire, malgré sa petite taille, présente des particularités de part et d'autre de la Loire :

- au nord, une partie plus urbanisée, présente des flux privilégiés avec Nevers avec la commune de Saint-Éloi qui est dans la continuité urbaine de Nevers, et dans une moindre mesure d'Imphy. Saint-Eloi possède une ZAE importante qui fait la continuité de celle à l'est de Nevers, et l'aire de grand passage des gens du voyage.
- au sud, une partie plus rurale et agricole, la commune de Magny-Cours (1 393 hbts) s'inscrit comme un petit pôle de centralité d'influence locale sur l'axe Nevers-Moulins. Cette zone est portée par sa situation géographique favorable et par la présence d'équipements structurants implantés dans les communes de Magny-Cours et Saint-Parize-le-Châtel : le circuit automobile de réputation internationale et son technopôle (village d'entreprises) ainsi que l'agropôle du Marault.

Sur le plan du tourisme, l'EPCI représente 0,8 % des capacités d'hébergement pour 9 % de la fréquentation touristique de la Nièvre. Cette fréquentation est très étroitement liée à la présence du circuit de Nevers-Magny-Cours.

Richesses et points de vigilance

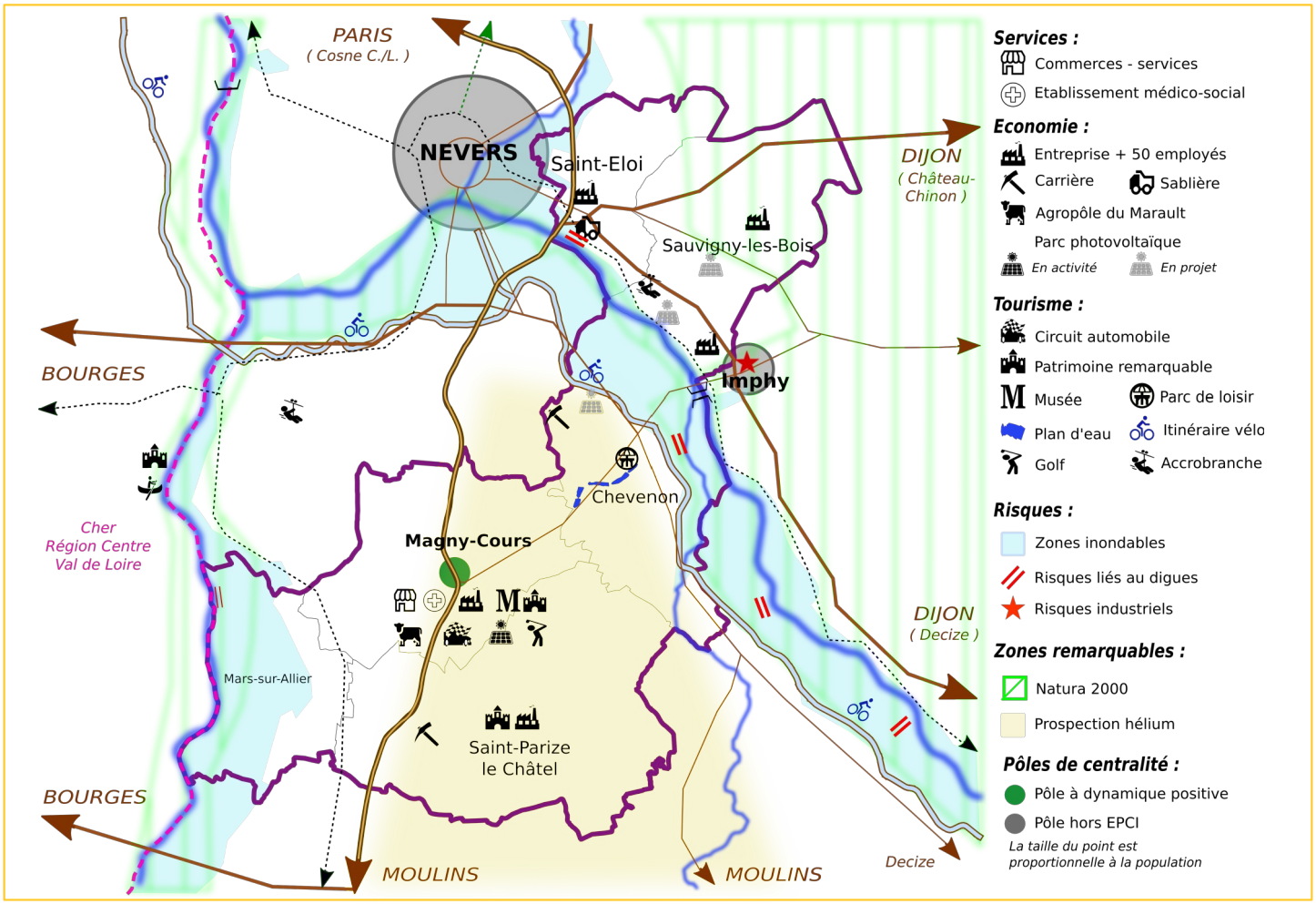

La communauté de communes Loire et Allier se caractérise par :

- Sa localisation géographique à **proximité de Nevers** et de Moulins qui favorise son attractivité. Sa taille modeste la rend dépendante de la préfecture Nivernaise quant aux dynamiques locales sur lesquelles elle s'appuie pour développer son territoire,
- **Son paysage de transition entre deux vallées, la Loire** (à l'est) **et l'Allier** (à l'ouest) animé par une dorsale de collines. Il présente un maillage bocager lâche et irrégulier, de grandes parcelles de culture et de prairies vers la plaine de l'Allier. L'EPCI est également maillé par de nombreux étangs et plans d'eau.
- La présence de **sites économiques majeurs** avec une ambition de développement en «pole position» affichée par le président du conseil départemental :
  - Le **technopôle** autour du circuit et de l'automobile (ex : pôle du véhicule du futur) accueillant plusieurs entreprises qui travaillent en synergie avec d'autres entreprises nivernaises (ex : Aperam à Imphy ou Sérafini à Cosne) et des universités (ex : Isat ou Inserr à Nevers).
  - L'**agropôle du Marault**, site d'excellence autour de l'agriculture et de l'innovation en lien avec les associations implantées sur le site (Herd-book et Equi-Marault), qui acceuille un FabLab et qui permet l'ouverture de diverses manifestations en plus des concours agricoles,
- L'importance de l'**agriculture** malgré des points de faiblesse liés à la qualité agronomique médiocre des terres et à la sensibilité du secteur aux sécheresses. Actuellement, les prélèvements pour irrigations sont importants, mais compte tenu des épisodes de sécheresses récurrents liés aux modifications climatiques, ils devront à termes être limités pour préserver la ressource en eau,
- **Sa biodiversité remarquable** *(des zones Natura 2000, une Maison de l'Environnement Loire et Allier sise à Saint-Éloi avec une Arche de la biodiversité)* liée à la présence de milieux naturels diversifiés (réseau hydrographique étendu, zones humides, forêt, bocage encore préservés).
- **Ses atouts touristiques** liés à son patrimoine historique et naturel : **tourisme bleu** (rives de la Loire et de l'Allier, canal latéral à la Loire), **tourisme vert** (nombreux chemins de randonnées pédestres et VTT, une véloroute importante...) mais aussi le **tourisme** lié à des équipements struct0urants uniques dans le département : circuit automobile, karting, **golf**, base de loisirs Zebulleparc, accrobranche…
- Un potentiel gisement d'**hélium** (gaz rare). Une étude de prospection est en cours sur une surface de 251 km² situé en grande partie sur le territoire de l'EPCI (le gaz est rejeté naturellement dans l'atmosphère par la faille de Saint-Parize-le-Châtel).

En termes de menaces, le territoire est principalement concerné par les risques naturels avec la présence de **zones inondables** qui concerne dans une moindre mesure les zones urbaines.

Morvan Sommets Grands Lacs

Château-Chinon vu depuis Dommartin

Marigny-l'Eglise – lac du Crescent

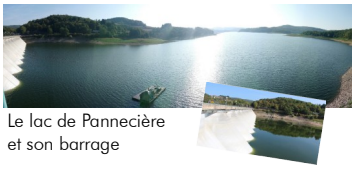
Le lac de Pannecière
et son barrage

Glux en Glenne - route forestière

Lormes

Saint-Brisson

Château de Bazoches

Montsauche-les-Settons

Structuration

34 Communes - 12 500 habitants
ville centre : Château-Chinon Ville

Alligny-en-Morvan, Arleuf, Bazoches, Blismes, Brassy, Chalaux, ***Château-Chinon (Ville)****, Château-Chinon (Campagne), Châtin, Chaumard, Corancy, Dommartin, Dun-les-Places, Empury, Fâchin, Gien-sur-Cure, Glux-en-Glenne, Gouloux, Lavault-de-Frétoy, Lormes, Marigny-l'Église, Montigny-en-Morvan, Montsauche-les-Settons, Moux-en-Morvan, Onlay, Ouroux-en-Morvan, Planchez, Saint-Agnan, Saint-André-en-Morvan, Saint-Brisson, Saint-Hilaire-en-Morvan, Saint-Léger-de-Fougeret, Saint-Martin-du-Puy, Saint-Péreuse*

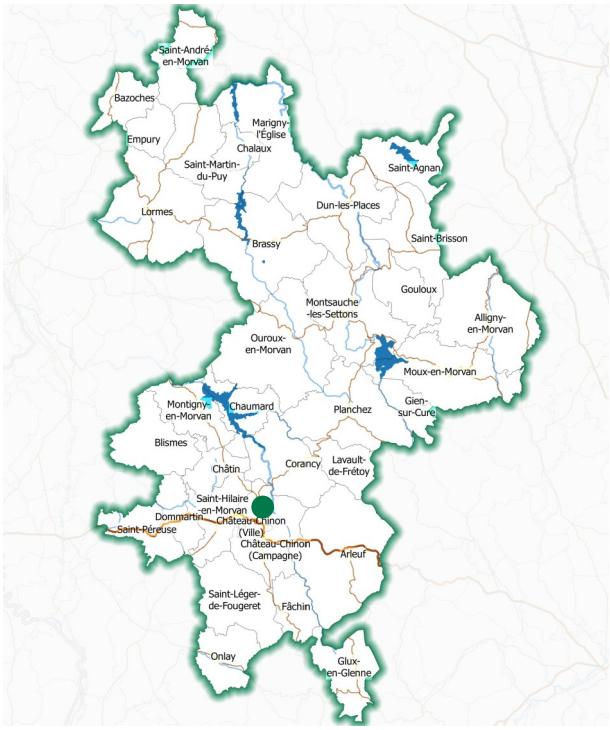

L'établissement public de coopération intercommunale Morvan Sommets Grands Lacs est issu de la fusion des 3 anciennes communautés de communes « Les Grands Lacs du Morvan », du « Haut-Morvan » (à l'exception de Montreuillon), et des « Portes du Morvan » (à l'exception de Pouques-Lormes). Il est constitué de 34 communes.

Situé au nord-est du département dans la zone de basse montagne du Morvan, rattaché au Massif Central, l'EPCI est intégré dans le périmètre du Parc naturel régional du Morvan (PNRM) et du Pôle d'équilibre territorial rural (PETR) Nivernais Morvan. Il est limitrophe des départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or. Sa ville d'appui, Château-Chinon, sous-préfecture, est éloignée de plus d'une heure de Nevers, préfecture.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

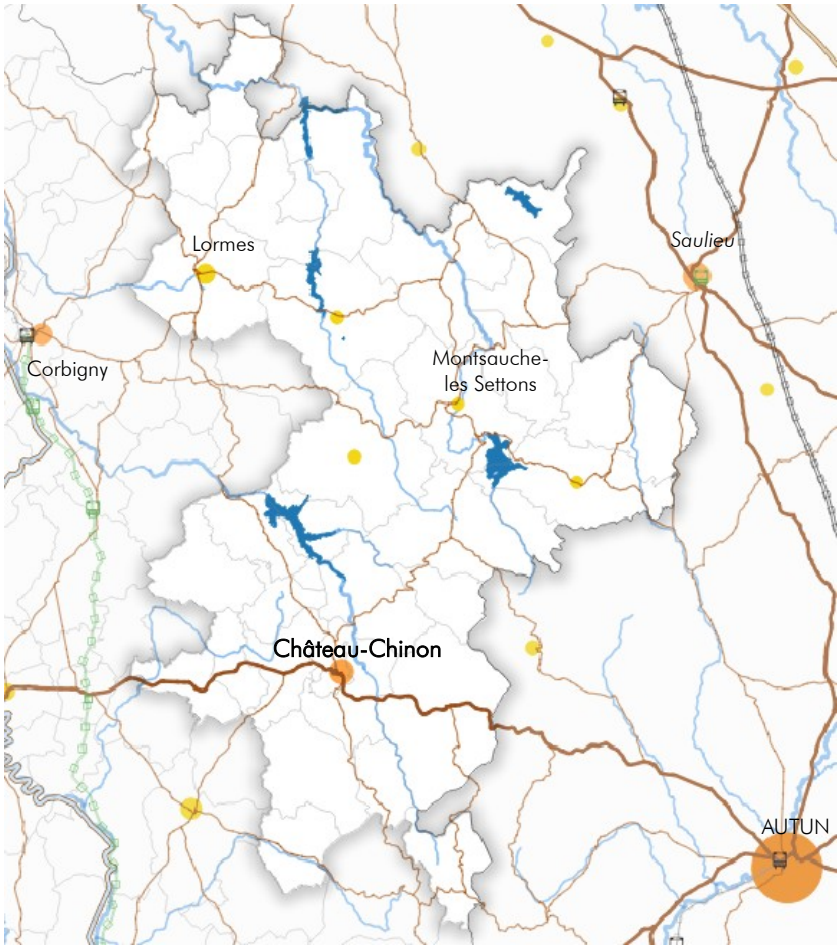

Routes
- Type autoroutier
- Liaison principale
- Liaison régionale

Réseau ferré
- voyageurs
- Fret

- canaux
- Réseau hydrographique

Pôle de services
- Gamme supérieure
- Gamme intermédiaire
- Gamme de proximité

La taille des pôles est proportionnelle au nombre d'habitants

L'EPCI occupe 14 % de la superficie du territoire nivernais (959 km²) dont 53 % à usage forestier et 45 % agricole. **Très peu densément peuplé** (13 hab/km² pour 31 dans la Nièvre), il regroupe 6 % de la population du département (soit 12 468 hbts au dernier recensement).
Seules deux des 34 communes le constituant, comptent plus de 1 000 habitants et concentrent 26 % de la population communautaire : Château-Chinon (1 964 hbts) et Lormes (1 288 hbts).

Sur le plan démographique, depuis la moitié du XIXème siècle, l'EPCI a perdu 70 % de sa population. Cette baisse est liée la fin de l'activité du flottage de bois puis à l'exode rural. À partir du début des années 70, le territoire retrouve un solde migratoire positif qui ne compense pas le déficit lié au solde naturel. Cependant cette **relative attractivité** notamment auprès des jeunes retraités semble marquer le pas sur la dernière période et le solde migratoire est tout juste à l'équilibre entre 2012 et 2017.

Sur cette période, l'EPCI perd 620 habitants du fait du solde naturel fortement négatif corollaire des arrivées de seniors qui ont accentué le phénomène de **vieillissement de la population**. L'indice de vieillissement (rapport des 65 ans-et-plus sur 100 jeunes de moins de 20 ans) est très élevé, 216 pour 146 dans la Nièvre et 80 en France. Les retraités représentent près de 44,9 % de la population (38,7 % pour la Nièvre et 26,9 % en France).

Sur le plan économique, les 4 100 emplois de l'EPCI représentent 5,5 % des emplois de la Nièvre et 46 % sont concentrés sur les pôles de Château-Chinon et de Lormes. Entre 2012 et 2017, **l'emploi diminue fortement** dans l'EPCI (-1,65 %/an pour -1,27 %/an en moyenne dans la Nièvre et +0,06 %/an au niveau national).
L'emploi est porté par le secteur présentiel et particulièrement dans le secteur public. Malgré la baisse démographique, le nombre d'emplois présentiels rapporté à la population se maintient globalement sur l'EPCI.
La part de l'emploi productif a fortement baissé entre 2006 et 2011, -10 points du fait des mutations économiques sévères connues par le secteur industriel (fermeture des sociétés textile DIM, Aaron ou de l'établissement d'impression de l'armée de l'air). Entre 2011 et 2016, cette baisse se poursuit et l'EPCI se caractérise par une part d'emplois productifs faible (26 % pour 30,7 % pour la Nièvre). Les **emplois du secteur agricole** représentent 13,7 % des emplois (6,2 % dans la Nièvre) et sont en légère hausse.

Les 4 190 actifs habitant l'EPCI travaillent à 77 % au sein de l'EPCI et près d'un quart des actifs habitent très près de leur lieu d'emploi (absence de transport ou à pied). Les autres déplacements domicile-travail s'effectuent très majoritairement en voiture à destination des EPCI limitrophes (1 % en transport en commun).

Fonctionnement du territoire

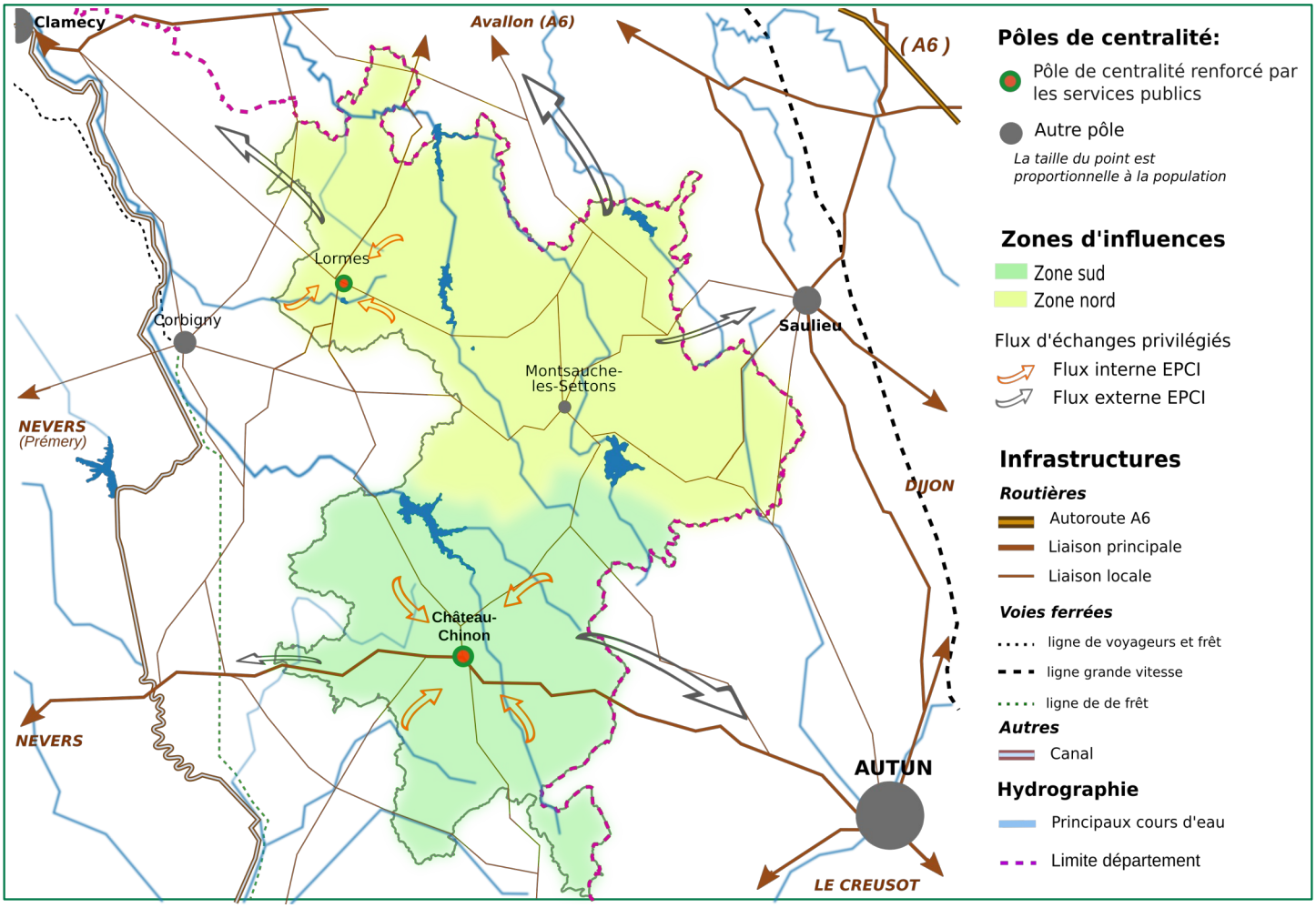

C'est un **territoire isolé**, hors de l'influence des grandes aires urbaines et éloigné d'aires urbaines moyennes qui sont en perte d'attractivité. L'EPCI n'est pas traversé par de grands axes routiers mais est maillé par un réseau secondaire, seule la RD 978 qui relie la sous-préfecture à Nevers et Autun est un peu plus circulée.
Aucune desserte ferroviaire n'est présente. Cependant, du début 19ème siècle jusqu'en 1939, l'EPCI a été traversé par le "Tacot", train qui reliait Corbigny à Saulieu et Tannay à Autun via Château-Chinon.

En matière de logement, l'EPCI se caractérise par une **part de résidences secondaires élevée** (38% pour 15 % dans la Nièvre) mais dont le nombre tend à diminuer sur les 10 dernières années. En corollaire, la part des logements occupés à l'année est peu élevée (51 % pour 72 % en moyenne la Nièvre). Le taux de logements vacants reste contenu en moyenne sur l'EPCI (11 % du parc total pour 13,5 %) mais en augmentation. Les logements vacants se concentrent sur les bourgs-centres.
La part des résidences principales occupées par une personne seule de 80 ans-et-plus est très élevée (13 % pour 9,8 % dans la Nièvre et 6,1 % en moyenne France). Cela interroge à court terme sur la prise en charge des personnes âgées isolées et à moyen terme sur l'augmentation de la vacance et de la gestion du bâti en déshérence.

La démarche de revitalisation "Villages du futur", portée par le Pays Nivernais Morvan a été adoptée par 11 communes de l'EPCI. Plus généralement, l'EPCI est riche en initiatives locales et de nombreuses associations dynamisent la vie locale. Il peut également s'appuyer sur la présence du **Parc régional naturel du Morvan**.

En termes de **tourisme**, l'EPCI concentre 24 % de la capacité d'hébergements nivernaise et représente 16 % des fréquentations grâce au tourisme vert et aux grands lacs (baignade, pêche, activités nautiques…).

Deux zones d'influence se démarquent au sein de l'EPCI :

- Le secteur nord, sous influence de Clamecy et d'Avallon (89) à l'ouest et de Saulieu (21) à l'est. La ville d'appui de Lormes met en avant ses infrastructures numériques comme son Fablab. Le territoire est maillé de petits pôles de services où subsistent quelques commerces de proximité portés par l'attractivité touristique du haut Morvan et des grands lacs avec une offre d'hébergement (camping principalement) relativement importante. La maison du parc à Saint-Brisson dispose d'un complexe ouvert aussi bien aux touristes qu'aux scientifiques qui s'intéressent à la nature.
- Le secteur sud, sous influence d'Autun (71). Château-Chinon sous-préfecture est un pôle de taille relativement modeste qui est particulièrement bien doté en équipements publics : lycées et collège, hôpital, centre culturel, cité muséale en cours de restructuration. En manque d'attractivité (baisse démographique et économique) la cité aspirerait à devenir la capitale du Morvan mais doit composer avec ses spécificités administratives et porter un projet de revitalisation impliquant l'ensemble du territoire.

Richesses et points de vigilance

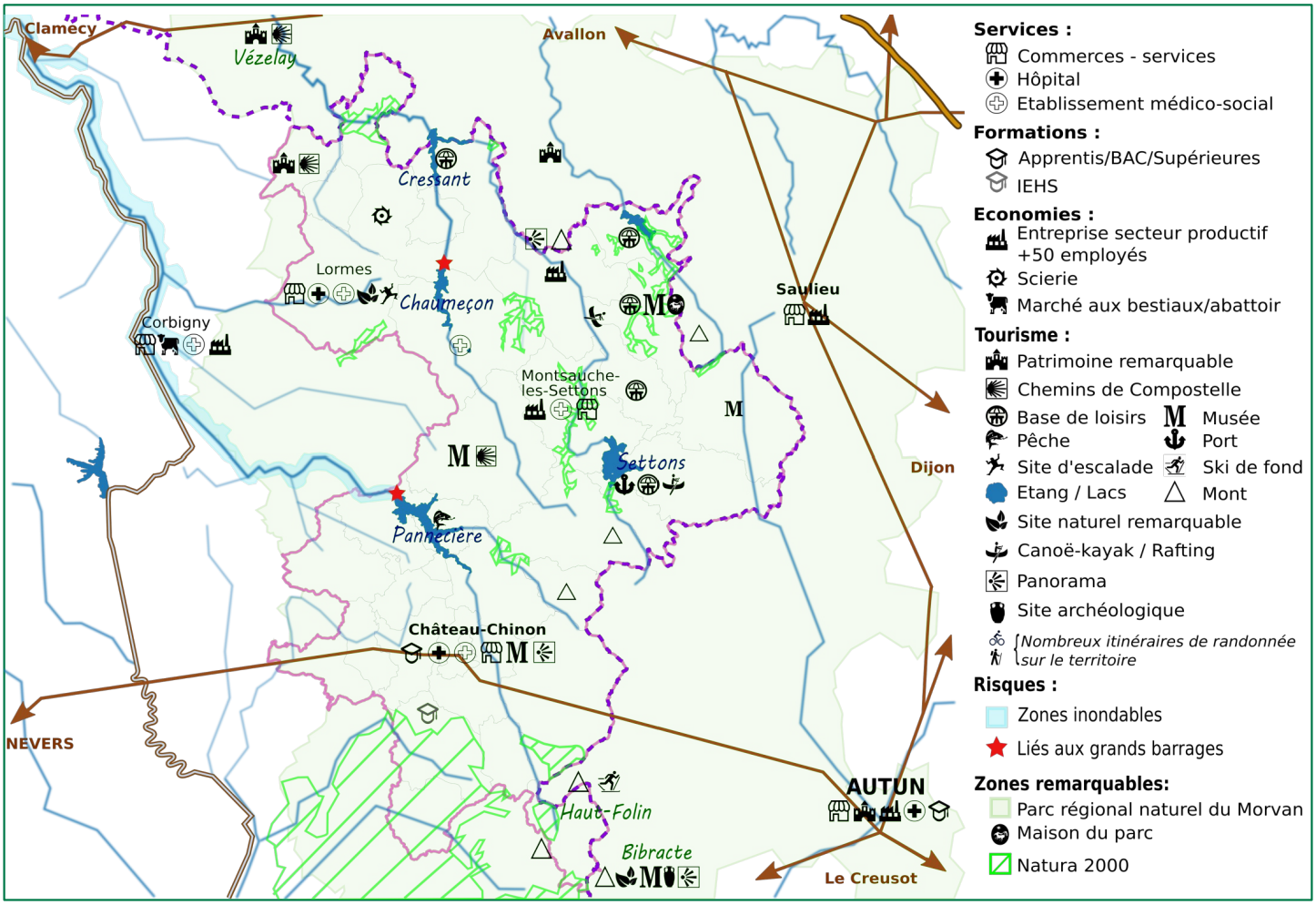

La communauté de communes Morvan Sommets Grands Lacs se caractérise par :

- Une **identité forte liée** à son histoire avec les grands lacs artificiels créés au XIXème et XXème siècle pour le flottage de bois et la régulation des affluents de la Seine, mais aussi, à son caractère de basse montagne où la forêt, principalement de résineux, est très présente (53 % de la surface de l'EPCI est recouverte de forêts ou d'espaces naturels).
- Son **caractère "hyper-rural"** (très faible densité de population, population âgée, isolement…) qui rend plus difficile le maintien d'activités productives secondaires mais est un atout en termes d'attractivité résidentielle (paysages préservés, qualité de vie, faible coût du foncier...)
- La présence de l'**eau**, véritable atout pour le territoire, mais qui est une **ressource vulnérable** :
  - Le sous-sol granitique est parcouru par de nombreux cours d'eau mais recèle peu de réserves souterraines. La ressource est vulnérable aux pollutions et aux périodes de sécheresse dont la fréquence s'accroît du fait du changement climatique. Ces épisodes de pénuries en eau, notamment en été, lors de la saison touristique, imposent une réflexion à court terme sur la gestion des usages de l'eau (maintien des débits minimaux des cours d'eau, abreuvement du bétail, alimentation en eau potable…),
  - Les grands lacs artificiels sont des atouts touristiques (ex. contrat de station des Settons) mais assurent également une réserve en eau et une production hydroélectrique avec le barrage de Pannecière-Chaumard,
  - Cet environnement a permis le développement d'une activité de formation piscicole à portée supra nationale (pisciculture de Corancy et de Vermenoux).
- Ses **atouts touristiques**, vecteurs de développement économique, liés à son environnement qui permet de nombreuses activités de pleine nature (baignade, bases nautiques, pêche, randonnées avec panorama…) et à l'accès au ski de fond au Haut Folin et à des lieux touristiques à portée nationale (Bibracte, Vézelay…).
- L'existence d'une **économie productive primaire** portée par l'exploitation forestière et l'agriculture :
  - La ressource forestière avec les pins Douglas de bonne qualité qui arrivent à maturité massivement dans tout le massif et dont l'exploitation accrue peut créer des tensions quand elle impacte l'eau, les paysages ou la biodiversité (problèmes liés aux coupes rases par exemple),
  - La culture du sapin de noël créatrice d'emplois saisonniers mais sensible aux modifications climatiques qui cherche à limiter les traitements phytosanitaire (nouvelle charte du PNRM élaborée jusqu'à 2035),
  - L'agriculture, très présente, principalement tournée vers les activités d'élevage qui montrent des points de fragilité (près un tiers des exploitants ont plus de 55 ans, vulnérabilité à la sécheresse ou dépendance à l'import de paille) mais a des atouts (petites entreprises agro-alimentaires, présence de pôles touristiques…).

En termes de menaces l'EPCI est principalement concerné par les risques d'inondation liés aux crues de l'Yonne et aux risques de rupture des grands barrages (Chaumeçon et Pannecière).

Nevers Agglomération

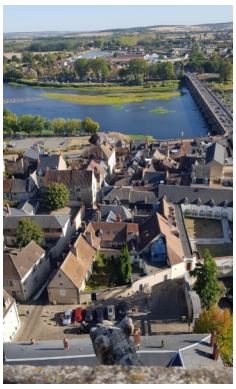

Nevers

Porte de Paris

Marzy - Panorama du Bec d'Allier

Nevers - port de la Jonction

Pougues-les-Eaux parc Saint-Léger

Marzy - route du Panorama

Structuration

13 Communes 67 646 habitants
ville centre : Nevers

Challuy, Coulanges-lès-Nevers, Fourchambault, Garchizy, Germigny-sur-Loire, Gimouille, Marzy, **Nevers,** *Parigny-les-Vaux, Pougues-les-Eaux, Saincaize-Meauce, Sermoise-sur-Loire, Varennes-Vauzelles*

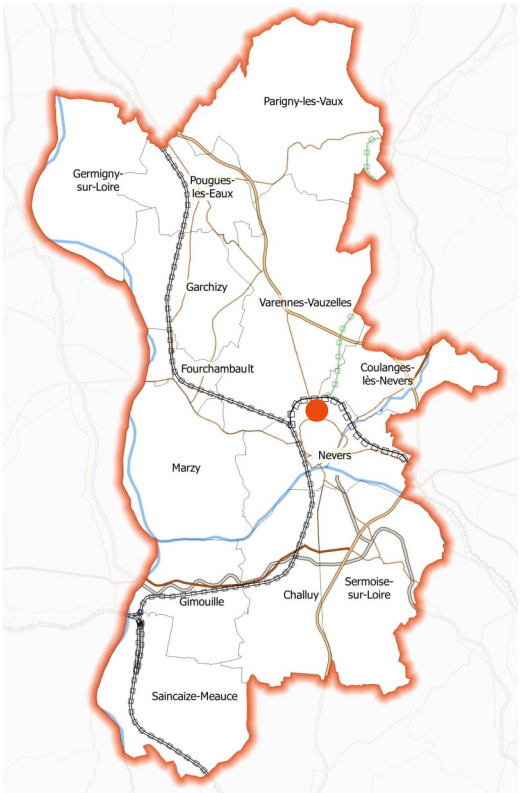

L'établissement public de coopération intercommunale de Nevers Agglomération a été créé en 2003, il comptait initialement 10 communes. Sous l'impulsion des différentes réformes territoriales nationales, Gimouille (en 2010), Marzy (en 2013) et Parigny-les-Vaux (en 2017) ont rejoint cet EPCI.

Excentrée à l'ouest du département et de la région Bourgogne-Franche-Comté, l'EPCI est limitrophe au département du Cher (région Centre) avec pour frontière naturelle la Loire.

Nevers, préfecture de la Nièvre, est la ville d'appui de cet EPCI. Son influence s'étend sur les EPCI limitrophes qu'ils soient Nivernais ou Berrichons.

La communauté d'agglomération fait partie du périmètre du SCoT du Grand Nevers et appartient au PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Val de Loire Nivernais.

ScoT du grand Nevers

Contour du ScoT

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

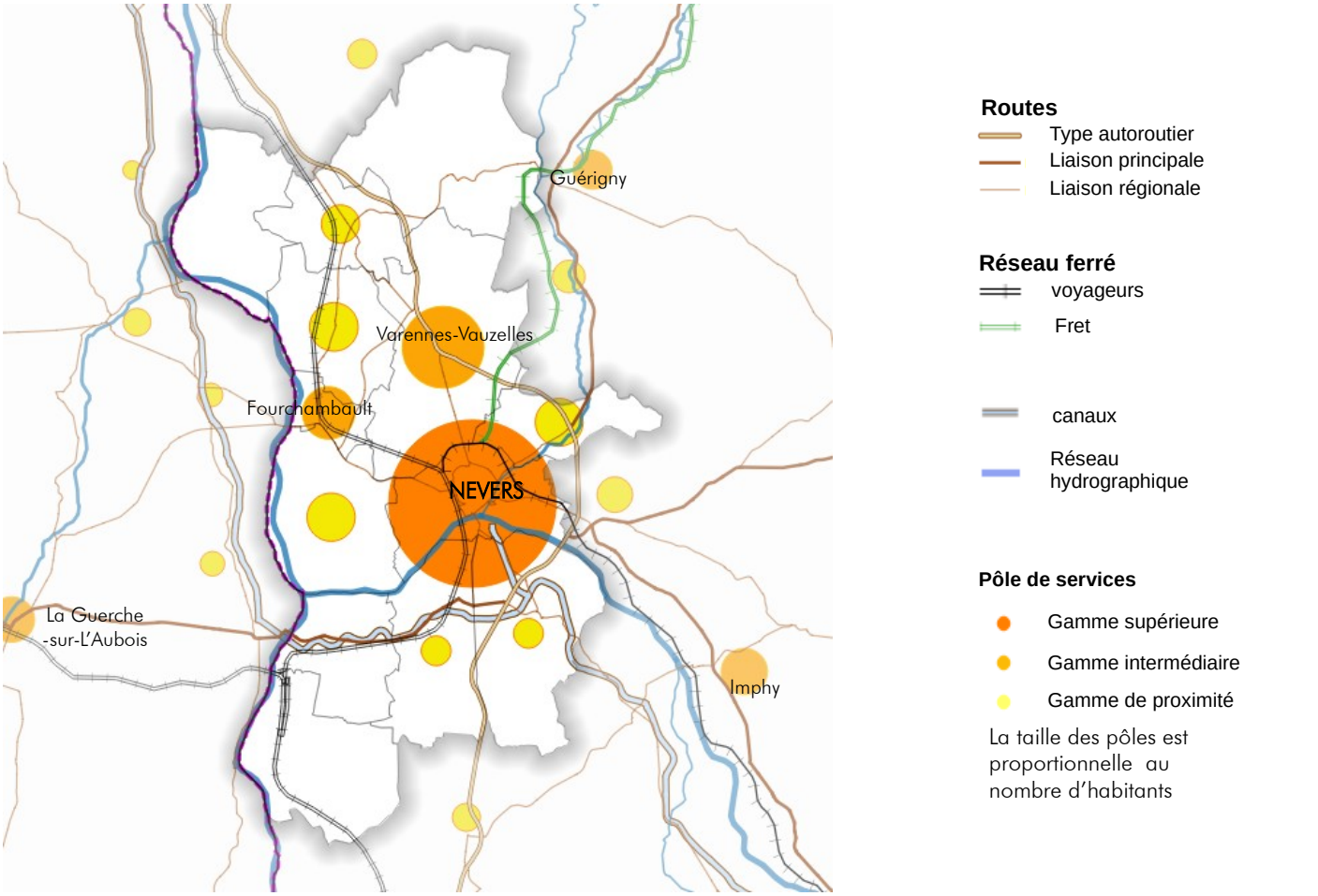

D'une superficie de 290 km² (4,3 % du département), l'EPCI concentre 32 % de la population du département. Il est le plus urbanisé (16,4 % de sa surface pour 2,4 % en moyenne dans la Nièvre) et densément peuplé des EPCI nivernais (226 hab/km² pour 31 dans la Nièvre et 101,6 en France).

Nevers est éloignée des pôles économiques et peine, comme de nombreuses villes moyennes, à maintenir une attractivité malgré sa relative proximité avec la Région parisienne. Depuis le début des années 1980, la ville connaît une déprise démographique importante (-10 000 hab entre 1982 et 2017 soit -23 % de sa population).

Parallèlement, entre 1970 et 2000, les autres communes de l'EPCI ont généralement bénéficié du phénomène de péri-urbanisation de la ville centre. Elles ont vu leur population augmenter puis se stabiliser. Néanmoins, sur la dernière période (2012-2017), la fragilisation du pôle d'emploi de Nevers impacte la démographie des communes périphériques qui globalement perdent près de 1 000 hbts.

Portée par le pôle d'emploi de Nevers et par corollaire la présence de familles (actifs et leurs enfants), l'agglomération de Nevers présente un profil de population moins âgée que la moyenne départementale. Cependant le phénomène national de vieillissement impacte cet EPCI.

Avec 30 800 emplois, l'agglomération de Nevers est le pôle d'emplois majeur de la Nièvre. Il représente 41 % des emplois départementaux dont 67 % sont concentrés sur la ville centre de Nevers. Cependant, entre 2012 et 2017, ce pôle se fragilise et perd -1,51 % d'emplois par an (pour -1,27 %/an en moyenne dans la Nièvre, taux le plus défavorable des départements métropolitains sur cette période). La part des emplois dans le secteur productif est plus faible que la moyenne Nivernaise (25,3 % des emplois pour 30,7 % dans la Nièvre et 34,2 % en France) et elle évolue peu. Les emplois sont portés par le secteur présentiel et en particulier par les établissements des secteurs de l'administration, de l'enseignement, de la santé et du commerce. Le ratio cadre/ouvrier est le 2ème le plus plus important des ECPI (46 pour 33,8 dans la Nièvre et 76,6 en France).

Plus de 80 % des actifs de l'agglomération travaillent dans cette dernière et les autres flux domicile-travail sont en faveur des actifs venant travailler dans l'EPCI (75 actifs entrants pour 100 trajets). Ces actifs viennent principalement des EPCI limitrophes qu'ils soient Nivernais ou Berrichons.

Dotés d'un réseau de bus, les transports en commun représentent 5 % des déplacements journaliers pour 80 % en voiture. Les déplacements en vélo ou à pied sont également plus importants que les moyennes nivernaises, le milieu urbain plus dense et comportant des pistes cyclables étant plus propice aux modes de déplacements doux.

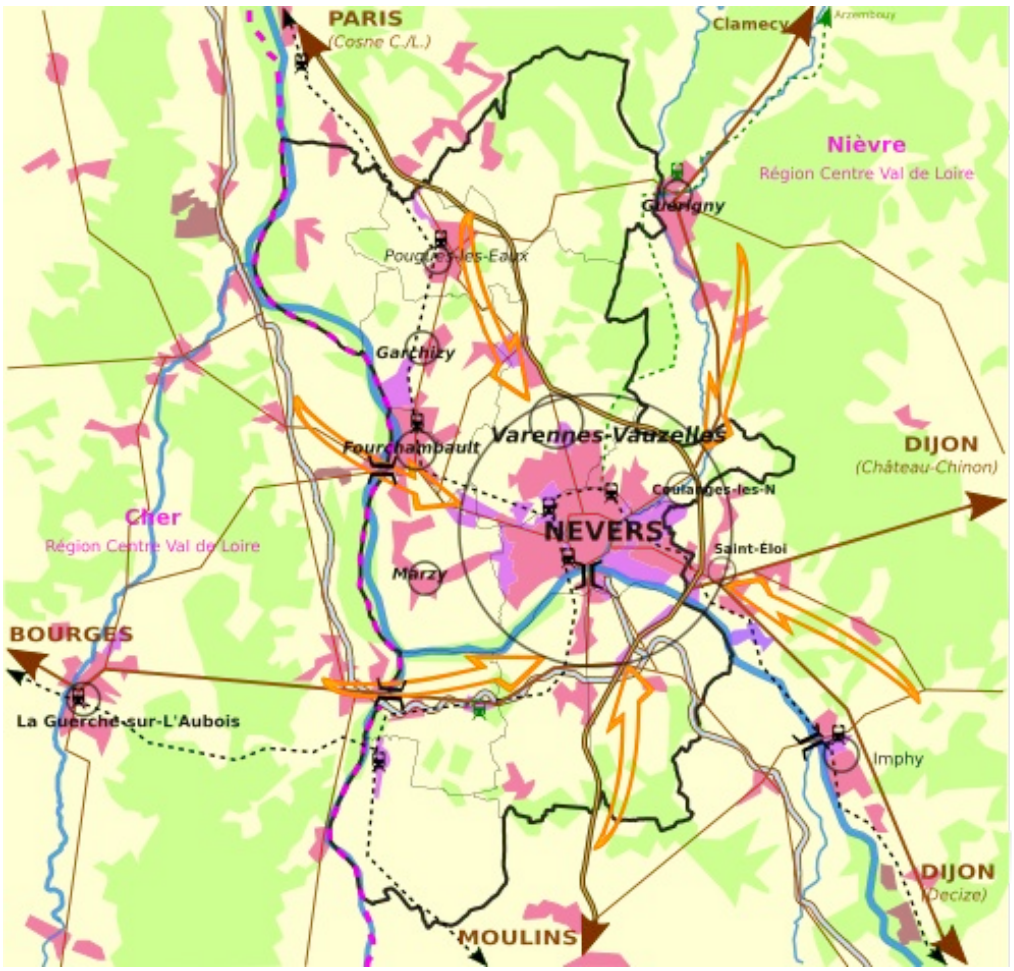

Situé dans le centre rural de la France, le territoire est le cœur économique et démographique du département de la Nièvre. C'est un axe historique de déplacement (Loire, canal, voie ferrée, Nationale 7) traversé par des infrastructures de transport structurantes. Bien que le territoire soit porteur de nombreux projets, sa situation géographique ne favorise pas son développement. En effet, l'agglomération de Nevers est excentrée au sein du département et plus largement de la région Bourgogne Franche-Comté et de ses centres de décisions. Les frontières administratives entre régions compliquent la coopération avec le territoire voisin du Cher.

Le bassin de vie, territoire vécu par les habitants qui bénéficient des services offerts par Nevers et l'agglomération (commerces, équipements sportifs et culturels...), s'affranchit des limites administratives et s'étend aux EPCI limitrophes de la Nièvre et du Cher. Les liens entre l'agglomération de Nevers et la communauté de communes Loire et Allier, qui la ceinture au sud-est, sont particulièrement étroits. Ainsi, Saint-Eloi constitue un des faubourgs de la ville d'appui avec une urbanisation continue entre les villes. L'agglomération de Nevers compte 6 des 12 villes Nivernaises de plus de 3 000 habitants et est constituée de villes aux caractéristiques très différentes :

- Des villes historiquement industrielles : Fourchambault, créée en 1855 en prélevant des territoires aux communes voisines afin d'y installer une entreprise de métallurgie, garde aujourd'hui encore une caractéristique ouvrière importante et connaît une déprise démographique ; Varennes-Vauzelles, où l'installation en 1912 d'un atelier de réparation de locomotives a modifié la structure urbaine de la commune en la décalant vers les faubourgs de Nevers avec la création de l'une des plus emblématiques cités ouvrières. Cette ville, 3ème ville la plus peuplée du département, garde aujourd'hui une vocation de pôle d'emploi et une certaine attractivité dont profite Nevers,
- Des bourgs ruraux qui ont bénéficié de la périurbanisation des années 70 pour doubler leur nombre d'habitants et devenir des villes résidentielles. Elles se caractérisent par une population plus aisée et une certaine attractivité : Marzy, Coulanges-les-Nevers,
- Des petites communes moins peuplées et peu urbanisées.

Le marché immobilier est détendu et les prix de vente sont très bas. La dynamique de construction, plus importante que la moyenne nivernaise, reste peu élevée. Le nombre de ménages diminue globalement sur l'agglomération et particulièrement à Nevers avec pour corollaire une hausse de la vacance dans les zones les moins attractives (centres- villes et centres-bourgs). La ville centre s'est inscrite dans l'action cœur de ville pour redynamiser son centre ville et améliorer son attractivité. Le parc social public de l'agglomération représente 62 % du parc nivernais. Les quartiers HLM construits dans les années 70, sont très présents pour une agglomération de cette taille et sont fortement frappés par la vacance. Un travail de modernisation du parc social est en cours dans le cadre de l'ANRU.

Richesses et points de vigilance

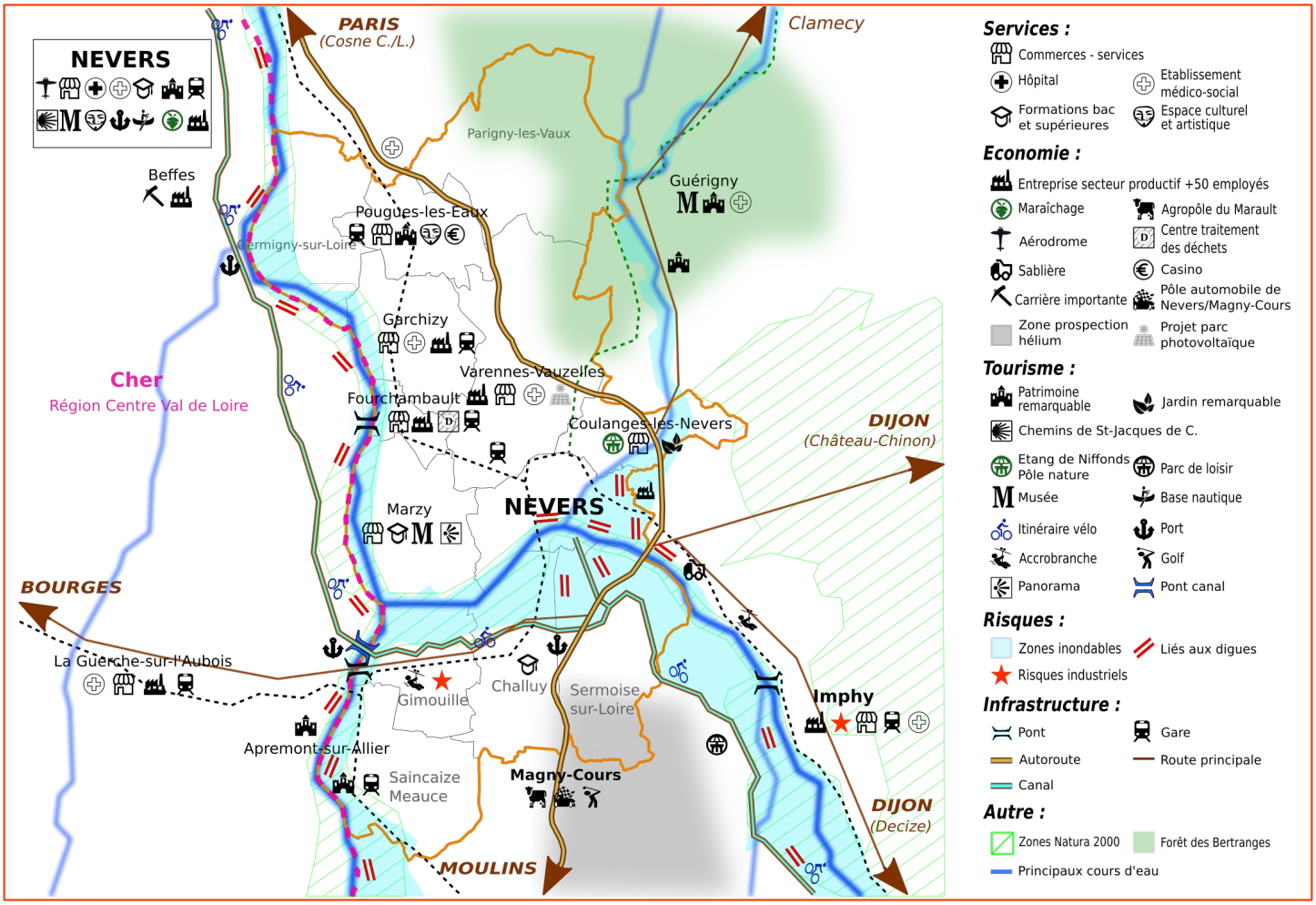

La communauté d'agglomération de Nevers se caractérise par :

- **La présence de l'eau qui structure le territoire.** Il est situé à la confluence de réseaux hydrographiques (fleuve Loire et rivières Allier et Nièvre) mais aussi un canal d'importance (canal latéral à la Loire). Cela lui confère des atouts paysagers et environnementaux importants mais le soumet particulièrement au risque d'inondation.
- Sa **structuration urbaine qui s'appuie sur Nevers** (16 % de la population Nivernaise)**, pôle de service et d'emplois du département,** légèrement excentré au centre-est de l'EPCI, véritable carrefour des voies de communications (A77, RN7, voie ferrée) **mais aussi sur des petites villes** aux histoires et dynamiques très différentes.
- Une histoire liée à la **présence d'entreprises industrielles** importantes qui perdure aujourd'hui avec la présence d'établissements en lien avec le transport (Techni-centre SNCF), les biens d'équipement (LOOK, TEXTILOT…) ou des PMI/PME dans des secteurs de pointe liés à la chaudronnerie et à la métallurgie.
- Ses **vastes zones artisanales et commerciales concurrentes** : zone au nord de Varennes-Vauzelles, zone des Grands Champs de Nevers et zone commerciale de Marzy. La concurrence entre ces trois zones interroge sur la stratégie économique, la préservation du foncier et le maintien des commerces en centre-ville.
- La présence de l'**agriculture** (principalement des grandes cultures de céréales mais aussi de l'élevage et également du maraîchage) qui occupe 66 % de la surface de l'EPCI. Elle présente des points de faiblesses liés à la faible qualité agronomique des terres, à la sensibilité du secteur aux sécheresses et au manque de valeur ajoutée. A noter le pôle du Marault à Magny-Cours situé à proximité (EPCI Loire et Allier limitrophe au sud) qui constitue un atout sur lequel s'appuyer pour le développement des filières.
- **Sa biodiversité remarquable** (zones Natura 2000, espaces naturels sensibles aménagés…) liée à la présence de milieux naturels diversifiés (réseau hydrographique étendu, zones humides, forêt, bocages encore préservés).
- **Ses atouts touristiques** liés à son patrimoine historique et naturel : **tourisme bleu** (canaux, port de plaisance…), **tourisme vert** (nombreux chemins de randonnée pédestre et VTT, présence d'une véloroute importante…) mais aussi tourisme lié à son histoire riche (bâtis remarquables, centre historique, musée de la faïence…). Au niveau touristique, l'EPCI représente 6 % des capacités d'hébergement de la Nièvre et 20 % des fréquentations du département, avec comme site majeur l'espace cultuel Bernadette.

En termes de menaces, le territoire est principalement concerné par les risques naturels avec la présence de **zones inondables** concernant des zones urbaines qui en limitent le développement et des risques technologiques liés à la présence d'industries.

Nivernais Bourbonnais

Saint-Pierre-le-Moutier*

*Source : Google and the Google logo are registered trademarks of Google Inc., used with permission.

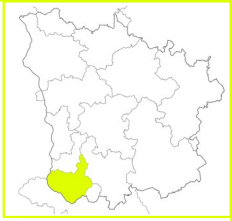

Azy-le-Vif - étang

Chantenay-Saint-Imbert

Langeron

Livry - Paraize

Tresnay - l'Allier

Structuration

9 Communes - 5 523 habitants
ville centre : Saint-Pierre-le-Moutier

Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Neuville-lès-Decize, Saint-**Pierre-le-Moûtier**, Toury-sur-Jour, Tresnay

L'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) Nivernais Bourbonnais lors du nouveau Schéma Interdépartemental de Coopération Intercommunal a vu son périmètre peu évoluer (ajout de Neuville-les-Decize).

Situé au sud-ouest du département, entre les agglomérations de Nevers et de Moulins, l'EPCI fait partie du périmètre du SCoT du Grand Nevers et appartient au PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Val de Loire Nivernais.

Dans le contrat cadre signé avec le conseil départemental, l'ECPI a mis en avant sa volonté de favoriser l'accueil et la reprise des entreprises (requalification de zone d'activités, développement du numérique…), l'accueil des habitants (améliorer l'offre locative, requalifier les centres bourgs…) et proposer des services adaptés à sa population vieillissante.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

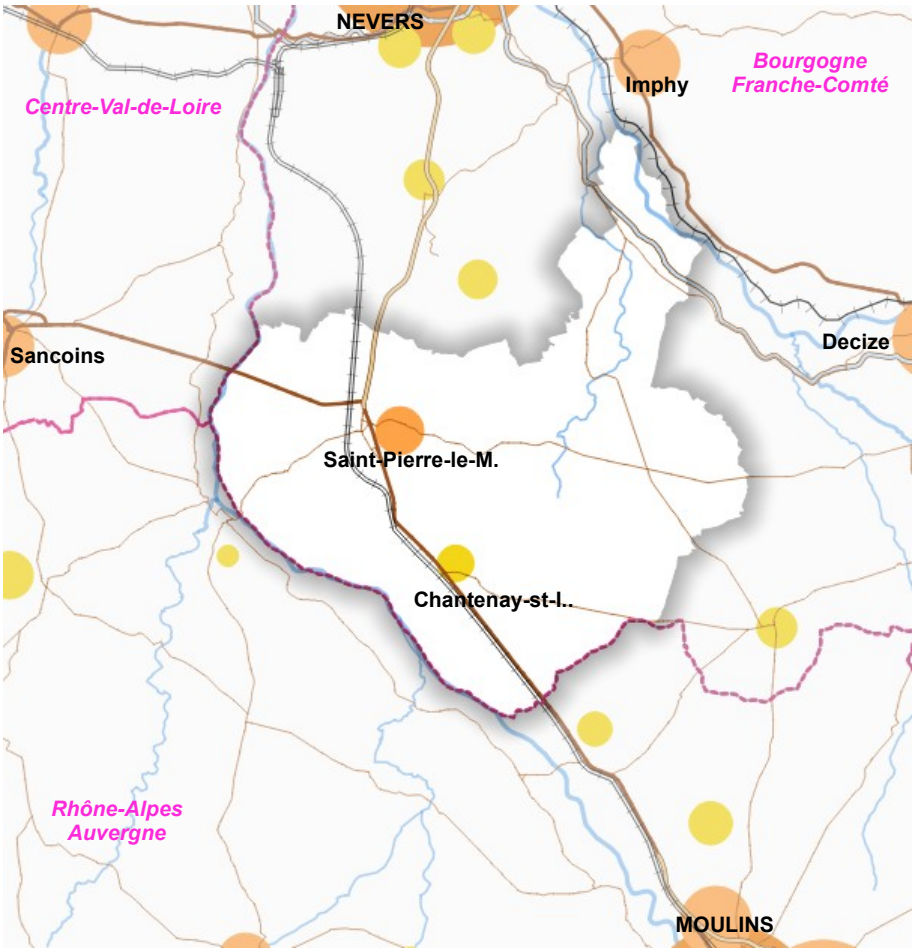

D'une superficie de 291 km² (4,3 % du département), la communauté de communes regroupe 2,7 % de la population du département. Elle est peu urbanisée et peu densément peuplée (19 hab/km² pour 31 dans la Nièvre).

Avec 5 523 habitants au dernier recensement, c'est l'EPCI nivernais le moins peuplé. Il fait partie des 3 % des EPCI français ayant le moins d'habitants.

A la croisée de trois régions, l'EPCI est limitrophe avec les départements du Cher (Centre-Val de Loire) et de l'Allier (Auvergne-Rhône-Alpes) et se situe entre les agglomérations de Nevers et de Moulins.

Le territoire a perdu près de 50 % de sa population entre les recensements de 1876 et 1982. Depuis le milieu des année 80, l'EPCI a bénéficié d'une certaine dynamique démographique grâce au phénomène de péri-urbanisation de Nevers. Néanmoins, avec la perte d'attractivité de Nevers (comme de nombreuses villes moyennes hors aire d'influence d'une métropole), ce phénomène a régressé avec pour corollaires un solde migratoire qui a progressivement baissé pour devenir négatif sur les dernières années et une population, arrivée dans les années 1990-2000, globalement moins âgée que les moyennes Nivernaises, mais qui vieillit «sur place».

Entre 2012 et 2017, le territoire a perdu 250 habitants (soit 4% de sa population).

La Communauté de communes accueille seulement 2 % des emplois de la Nièvre (1320 emplois). Avec 66 emplois pour 100 actifs, elle a une vocation résidentielle. Le taux d'emplois présentiels rapporté au nombre d'habitants est relativement faible du fait de la proximité des commerces et services de Nevers et de Moulins. La part de l'emploi productif est dans la moyenne nationale (34%). Le pôle de Saint-Pierre-le-Moutier concentre 58 % des emplois totaux de l'EPCI. Entre 2011 et 2016, le nombre d'emploi est stable mais se déconcentre (baisse sur le pôle et progression sur le reste du territoire).

Seuls 60 % des emplois de l'EPCI sont occupés par des actifs y habitant. Cette faible proportion, pour un secteur rural, couplée à un ratio cadre/ouvrier (18,2 %) qui est le plus bas de la Nièvre (33,8 %) interroge sur l'adéquation entre la qualification des actifs et les besoins des établissements locaux. Les déplacements domicile-travail se font majoritairement avec l'agglomération de Nevers (46 % des trajets), puis celle de Moulins (24% des trajets) et dans une moindre mesure les EPCI limitrophes « Sud Nivernais » et « Loire et Allier ». Ils s'effectuent très majoritairement en voiture (seulement 1 % en transports en commun).

Au niveau touristique, l'EPCI représente 2 % des capacités d'hébergement de la Nièvre.

Fonctionnement du territoire

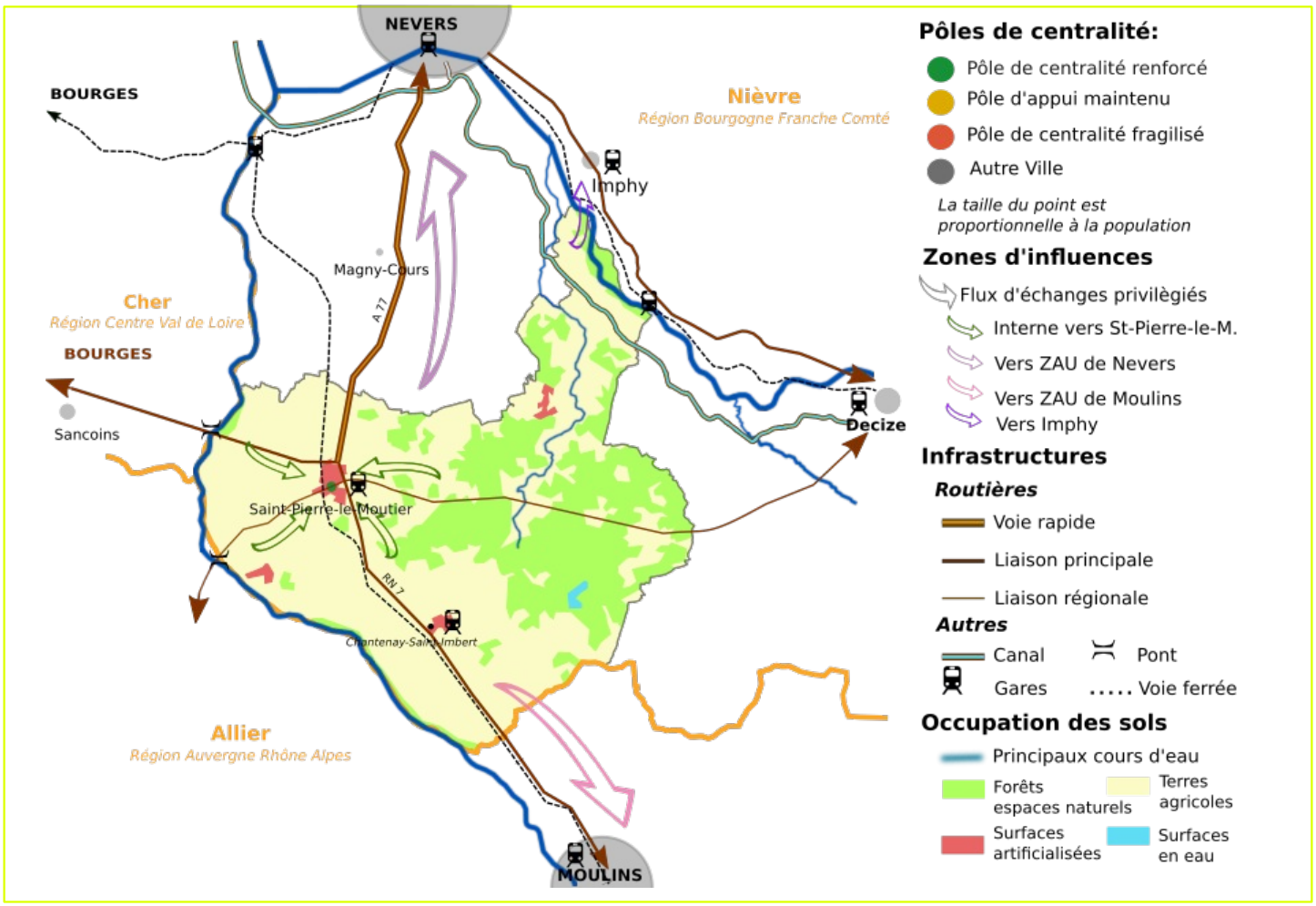

Cet EPCI constitue un **véritable nœud routier** avec l'A77 puis la RN 7 (axe nord-sud) et la RD 2076 (axe ouest-est) venant de Bourges qui trouve une continuité avec la RD 978A vers Decize. La RD 2076 présente un trafic routier d'environ 5500 véhicules par jour avec une majorité de poids lourds. En raison de sa situation géographique, il est soumis à l'influence des agglomérations de Nevers et de Moulins-sur-Alllier, mais aussi dans une moindre mesure aux pôles de services de Decize, d'Imphy et de Sancoins (département du Cher).

Situé entre les vallées de la Loire et de l'Allier, la campagne à dominante agricole à l'ouest laisse place au paysage plus boisé de la Sologne-Bourbonnaise à l'est.

Malgré les différentes influences (paysagères, de pôles externes et administratives) la cohérence du territoire n'est pas remise en cause, notamment du fait de sa taille modeste.

La nostalgie de la Route nationale 7, route des vacances, s'estompe avec la modernisation du réseau et la mise à 2 fois 2 voies qui se poursuit à la sortie sud du territoire. Cet aménagement est à la fois un atout pour le territoire car il peut constituer une certaine attractivité pour l'implantation d'entreprises en lien notamment avec la logistique mais aussi un point sensible avec le risque que l'EPCI deviennent uniquement un lieu de transit, dévitalisant davantage les petits bourgs situés le long de la RN 7.

Les 2 communes principales de l'EPCI concentrent 57 % de la population de l'EPCI :

- **Saint-Pierre-le-Moûtier** (1 960 hbts), s'inscrit comme un petit pôle de centralité sur l'axe Nevers-Moulins d'influence locale. Malgré la baisse démographique liée au solde naturel, la commune a un solde migratoire légèrement positif. La ville possède de nombreux services (collège, gendarmerie...) et un tissu économique assez dynamique (commerces multisectoriels, entreprise de prêt-à-porter...). La déviation de Saint-Pierre-le-Moûtier par l'A77, a eu pour conséquence d'affaiblir la fréquentation commerciale. La commune s'est attachée à compenser ce phénomène en portant plusieurs projets de revitalisation du centre-bourg dont les effets sur l'attractivité sont visibles (retours de commerces).
- **Chantenay-Saint-Imbert** (1 170 hbts) est un pôle de proximité. Le château des Genevriers, ancien Centre d'acceuil des demandeurs d'asile transféré à Decize, est un bâti remarquable susceptible d'abriter des projets à caractères sociaux notamment.

L'EPCI bénéficie d'atouts touristiques avec la proximité du circuit automobile de Magny-Cours et les chemins de St- Jacques-de-Compostelle. Il possède un patrimoine bâti (tours médiévales à Saint-Pierre-le-Moûtier, corps de ferme remarquables, site clunisien à Chantenay-Saint-Imbert...) mais aussi naturel (présence de zones Natura 2000 en lien avec les migrations d'oiseaux...). Un projet de halte fluviale sur la commune de Luthenay-Uxeloup viendrait étoffer l'offre touristique sur le canal latéral à La Loire, axe fréquenté de la véloroute.

Richesses et points de vigilance

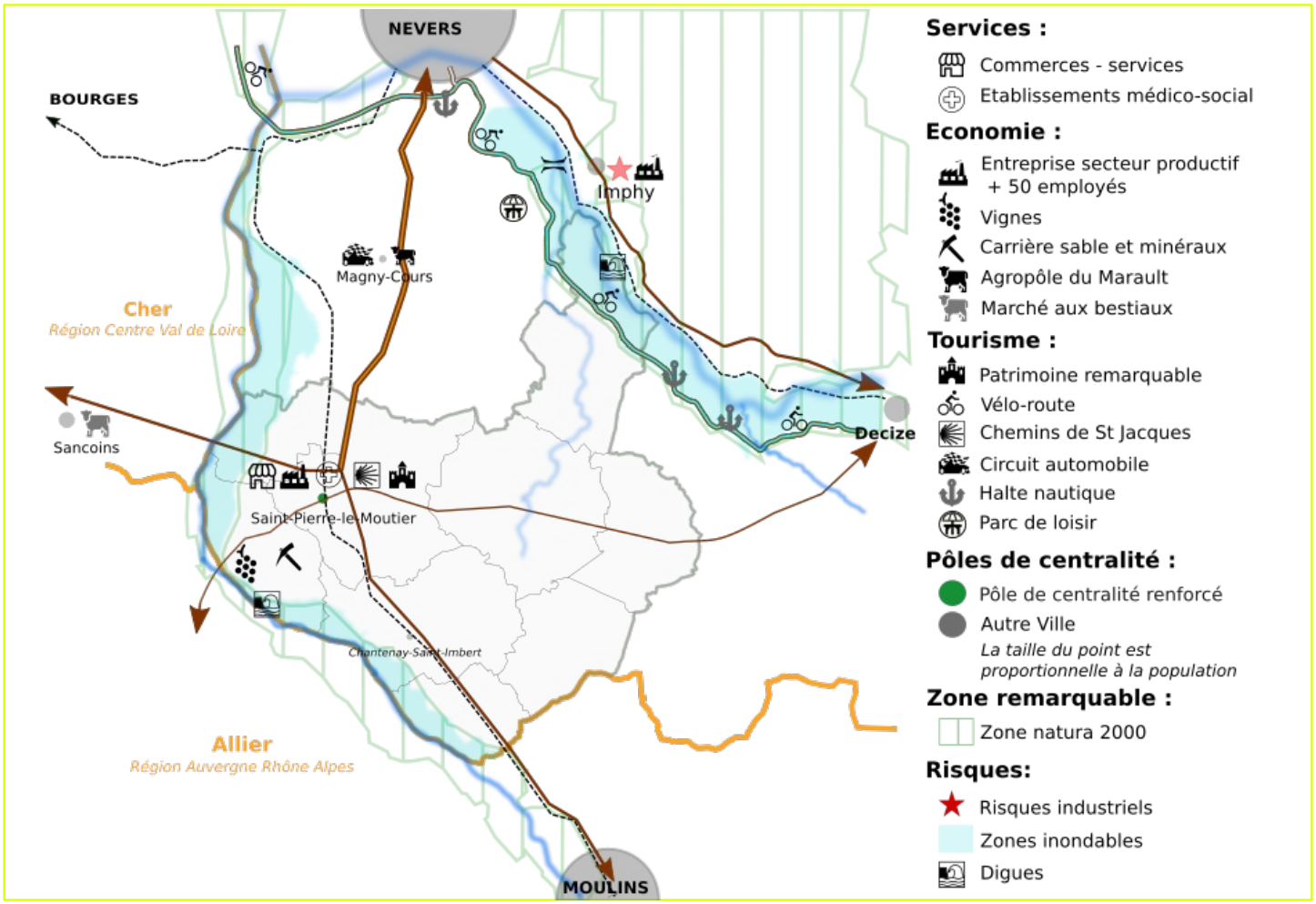

L'EPCI se caractérise :

- Par **sa petite taille**, notamment en termes de population, qui impose d'être agile en matière d'ingénierie,
- Par sa position géographique qui en fait un **nœud de communication**, favorisant le caractère multipolarisé des influences externes,
- Par son **caractère bucolique et très peu urbanisé** situé entre la Loire et l'Allier :
  - Le territoire est riche au niveau biodiversité avec la présence de zones Natura 2000 (réseau hydrographique étendu, zones humides, bocage encore préservé...). Le bocage, lié à la présence de l'élevage bovin, tend à régresser au profit des terres arables et des grandes cultures alors même que la qualité agronomique des terres est moyenne et le secteur sensible aux sécheresses,
  - Cette dominante rurale est un véritable atout pour le tourisme vert (présence de nombreux chemins de randonnées pédestres et VTT) mais aussi pour attirer des populations nouvelles à la recherche d'espaces préservés.
- Par **la présence de l'agriculture** (élevage et céréales) qui occupe 71 % de la surface de l'EPCI :
  - Elle représente un potentiel économique important avec la présence d'installations agricoles qui rayonnent au niveau départemental (centre d'allotement de Langeron, négociants en bestiaux, proximité du marché de Sancoins…).
  - Si un tissu de producteurs existe (vin à Livry, fruits, maraîchage, fromages), la mise en place de filières à plus forte valeur ajoutée reste encore à développer. L'EPCI est riche en initiatives locales orientées vers les circuits-courts sur lesquelles s'appuyer (marchés locaux et de proximité, vente à la ferme par de nombreux agriculteurs...).
  - Une vigilance est cependant nécessaire quant à l'anticipation des changements à venir tant climatiques (préservation de la ressource en eau) que sociétaux (problématique de la reprise des exploitations agricoles avec 45 % des agriculteurs exploitants qui ont plus de 55 ans).

Le territoire est principalement concerné par les risques naturels liés à la présence de zones inondables liées à la Loire et à l'Allier. Il se situe également dans une zone sensible au phénomène de retrait gonflement des argiles qui est susceptible de devenir plus prégnant à l'avenir avec les modifications climatiques.
L'EPCI est traversé par des infrastructures routières structurantes qui favorisent les transports routiers mais engendrent des risques liés au transport.

Sud Nivernais

Decize

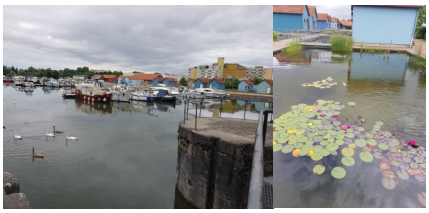

Decize - son port et ses habitations

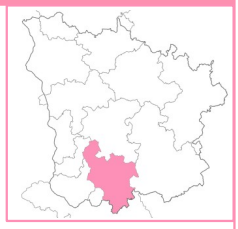

La Fermeté

Voie verte Decize - La Machine

La Machine - Etang, plage et guinguette

Champvert - canal du nivernais

Structuration

20 Communes - 21 000 habitants
ville centre : Decize

Avril-sur-Loire, Béard, Champvert, Cossaye, ***Decize****, Devay, Druy-Parigny, La Fermeté, Fleury-sur-Loire, Imphy, Lamenay-sur-Loire, Lucenay-lès-Aix, La Machine, Saint-Germain-Chassenay, Saint-Léger-des-Vignes, Saint-Ouen-sur-Loire, Sougy-sur-Loire, Thianges, Toury-Lurcy, Verneuil*

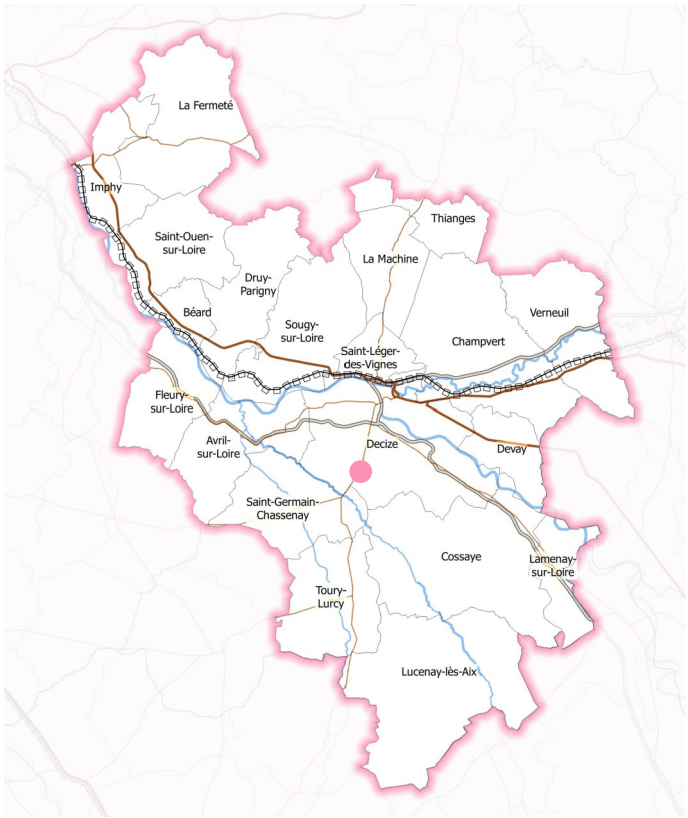

L'établissement public de coopération intercommunale Sud Nivernais est issu de la fusion des 3 anciennes communautés de communes « Sud Nivernais », « Entre Loire et Forêt », « Fil de Loire » et deux communes, La-Fermeté et Toury-Lurcy, issues d'autres EPCI. Il est constitué de 20 communes.

Decize forme avec Saint-Léger-des-Vignes une unité urbaine.

Situé au sud du département, entre les agglomérations de Nevers et de Moulins, la communauté de communes fait partie du périmètre du SCoT du Grand Nevers et appartient au PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Val de Loire Nivernais. D'une superficie de 527 km² (7,8 % du département), elle regroupe 10 % de la population du département.

La communauté de communes est l'un des plus urbanisé et densément peuplé des EPCI Nivernais (40 hab/km² pour 31 dans la Nièvre).

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

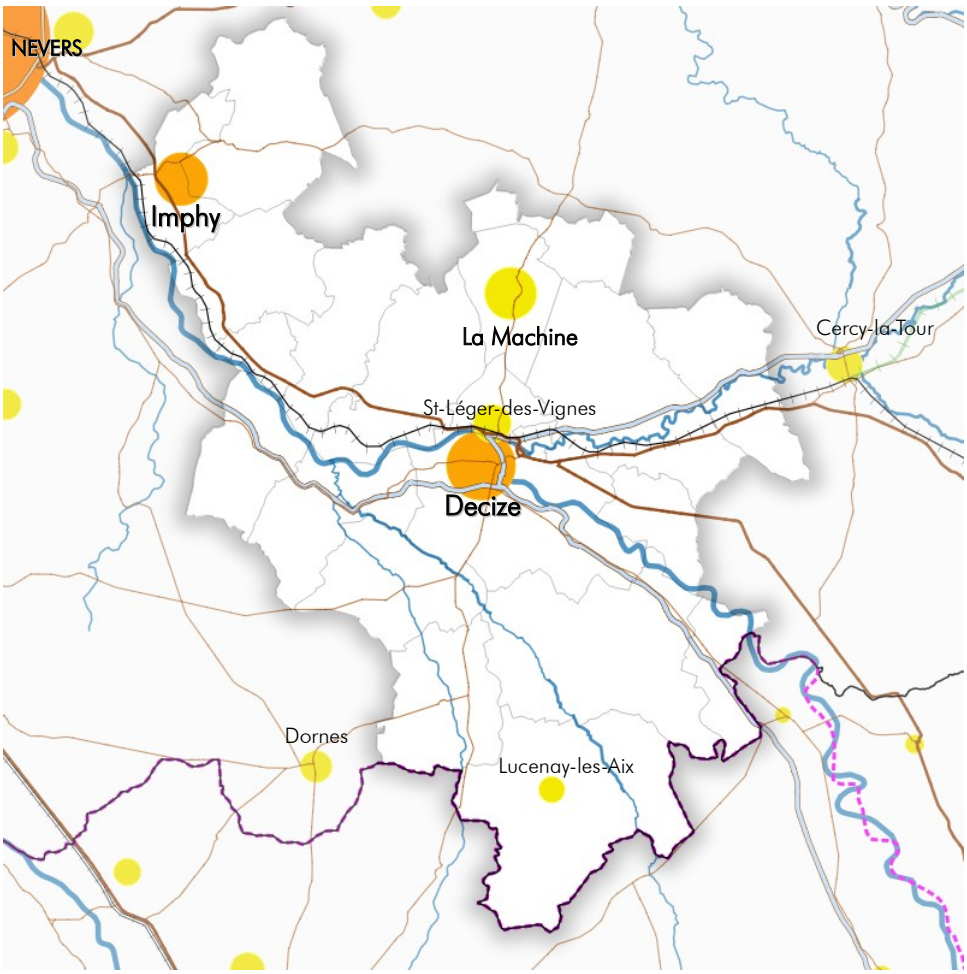

Implanté dans la vallée de Loire, le paysage de l'EPCI s'étend sur les forêts de la Sologne bourbonnaise et les prairies bocagères liées aux activités d'élevage du Bazois et des Amognes.

Son tissu urbain, composé de Decize, 4e ville du département, d'Imphy et de La Machine, s'appuie sur 3 des 12 villes de plus de 3 000 habitants que compte le département (dont 6 appartiennent à l'agglomération de Nevers).

L'EPCI est marquée par un passé industriel important et reste encore aujourd'hui un territoire d'industrie majeur du département.

Historiquement, après une baisse de population liée à l'exode rural, l'EPCI a atteint son pic de population dans les années 1960 grâce au développement de l'industrie. Depuis, avec la fermeture des mines puis la dé-industrialisation, sa population n'a cessé de décroître. Ainsi entre 1962 et 2017, l'EPCI a perdu près d'un quart de sa population. Entre 2012 et 2017, l'EPCI a perdu 1 100 habitants (soit 5 % de sa population).

Selon le recensement de 2017, le profil des 7 260 emplois se caractérise par une sur-représentation du secteur productif (40,4 % pour pour 30,4 % dans la Nièvre) notamment dans l'industrie. 75 % de ces emplois se concentrent sur l'unité urbaine de Decize et sur Imphy. Le tissu économique est marqué par la présence d'établissements de plus de 100 emplois (40 % des emplois pour 31,1 % moyenne Nièvre). Ce tissu productif constitué de grands établissements est à la fois une force (présence d'actifs) et une faiblesse (risque accru de contraction de l'emploi).

Entre 2012 et 2017, le taux d'évolution annuel de l'emploi est de -1 %/an (-1,28 %/an pour la Nièvre). Cette baisse du nombre d'emplois est constatée tant sur les villes que dans le milieu rural, seule Imphy maintient ses emplois grâce au secteur productif. À noter un ratio entre les cadres et les ouvriers plus faible que la moyenne départementale (20 % contre 34 %) qui est à lier à la structuration particulière des emplois industriels.

Les 7 250 actifs ayant un emploi de l'EPCI travaillent à 64 % au sein de l'EPCI. Cette part est relativement faible compte tenu des d'emplois présents sur l'EPCI. Les déplacements domicile-travail s'effectuent très majoritairement en voiture (seulement 1,5 % en transports en commun) principalement à destination de l'agglomération de Nevers puis des EPCI limitrophes.

Au niveau touristique, l'EPCI représente 3,2 % des capacités d'hébergement de la Nièvre mais 5 % des fréquentations globale du département.

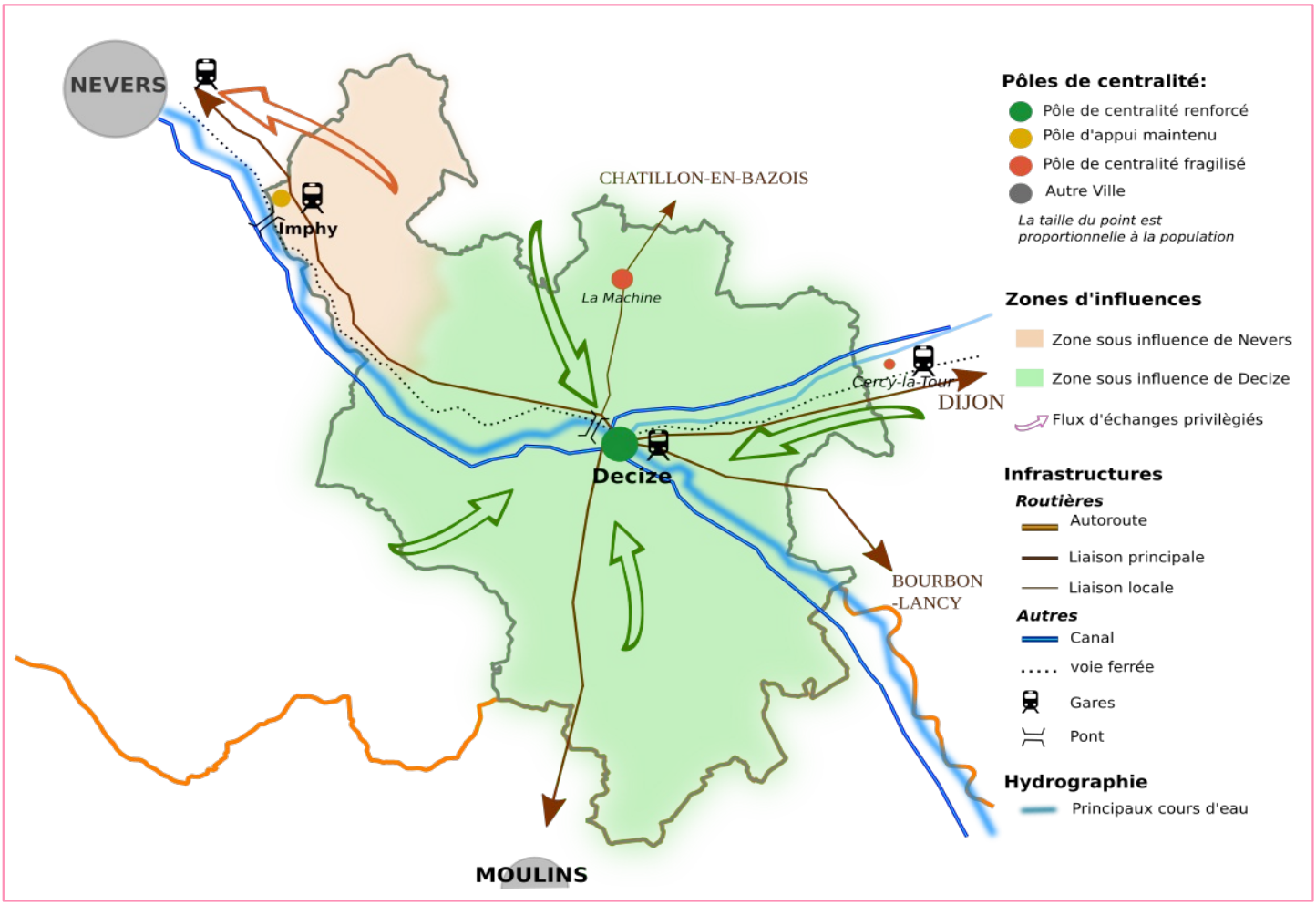

Le territoire se situe à la confluence de la Loire et de l'Aron entre les agglomérations de Nevers et Moulins.
Les caractéristiques socio-économiques mettent en évidence au sein de l'EPCI deux sous-secteurs :

- Le secteur nord-ouest, sous l'influence directe de Nevers, où la population est plus jeune. La commune centre de ce secteur, Imphy, (3 350 hbts) bénéficie toujours de la présence d'industries notamment d'aciéries, y pérennisant uncertain dynamisme en terme d'emploi mais voit sa population baisser du fait d'un solde naturel fortement négatif et d'un manque d'attractivité. Ainsi, malgré une offre commerciale bien présente, l'évasion commerciale est importante. Depuis fin 2017, la commune d'Imphy s'est inscrite dans une démarche de revitalisation de son centre-bourg dont l'objectif final est de renforcer son pôle de centralité à l'échelle du bassin de vie et a intégré le dispositif « Petites villes de demain ».
- Le secteur sud-est, sous l'influence directe de Decize, présente un déficit d'attractivité et le phénomène de vieillissant de la population est important. Il compte 2 pôles de services :
  - Decize (5 400 hbts), ville d'appui, est placée au centre de l'EPCI et à un carrefour d'infrastructures de transports. Cette situation géographique a été un facteur de développement important de la ville (1842- canal du Nivernais, 1865-chemins de fer, 1942-installation de Kléber-Colombes...). Le développement se traduit actuellement également autour des infrastructures fluviales liées au tourisme. La ville possède des atouts en terme de cadre de vie (nombreux services, la Loire, un patrimoine et une histoire remarquables...) mais aussi des points sensibles (zones inondables imposants des contraintes pour l'urbanisation, baisse de population, taux de logements vacants...). Depuis 2016, elle a lancé une dynamique de revitalisation de son cœur de ville et a intégré le dispositif « Petites villes de demain » de même que Saint-Léger-des-Vignes.
  - La Machine (3 350 hbts) a été un des pôles économiques majeurs du département durant près d'un siècle, atteignant une population de 6 000 habitants dans les années 50, grâce à l'exploitation des mines de charbon dont la dernière a fermé en 1974. Le déclin de ce pôle se poursuit actuellement tant d'un point de vue démographique que du nombre d'emplois ou de son offre commerciale. La ville possède des sites touristiques connus au niveau local en lien avec son passé : le Musée de la Mine et l'étang du Grenetier. La ville a intégré le dispositif « Petites villes de demain ».

En matière d'habitat , les résidences principales sont sur-représentées par rapport aux moyennes nivernaises. Mais le taux de logements vacants est élevé et a augmenté entre 2012 et 2017 particulièrement dans les villes. Entre 2012 et 2018 selon les données Corine Land Cover, c'est l'EPCI Nivernais qui a le plus artificialisé les sols (parc photovoltaïque de Verneuil-Charrin).

L'EPCI dispose d'un plan climat air énergie territorial qui se décline en 5 axes stratégiques s'appliquant à atténuer l'impact du changement climatique. Il appartient également au programme « territoires d'industries » visant à développer l'attractivité.

Richesses et points de vigilance

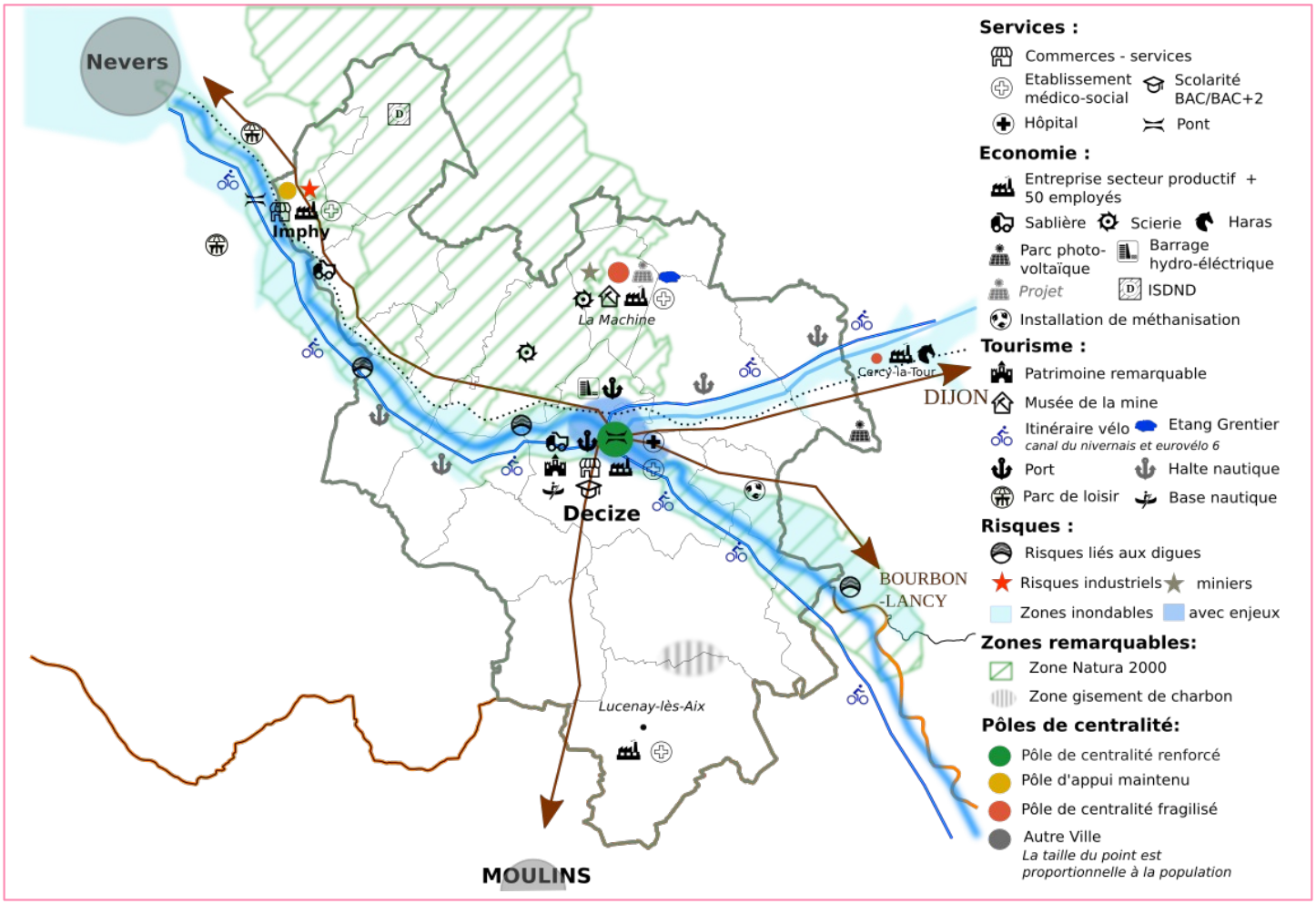

La communauté de communes Sud Nivernais se caractérise par :

- **La présence de l'eau qui structure le territoire.** Il est situé à la confluence de réseaux hydrographiques (vallées de la Loire et de l'Aron) mais aussi deux canaux d'importance (canal du Nivernais et le canal latéral à la Loire). Ce qui lui confère des atouts paysagers importants mais le soumet particulièrement au risque «inondation».
- Sa **structuration urbaine qui s'appuie sur Decize**, au centre de l'EPCI, véritable carrefour des voies de communications **mais aussi sur 2 villes industrielles, de plus de 3 000 habitants**, aux histoires et dynamiques très différentes.
- Son **passé industriel qui perdure encore aujourd'hui** avec la présence :
  - d'industries liées à la **métallurgie-sidérurgie** sur Imphy, au bois avec les scieries de Sougy-sur-Loire et de La-Machine ou encore au caoutchouc pour l'automobile à Decize,
  - du **charbon**, historiquement à La Machine, mais avec un potentiel important au sud de l'EPCI dont l'exploitation n'a pas été autorisée en raison des impacts environnementaux.
  - de parcs photovoltaïques en production et de plusieurs projets à l'étude.
- La présence de l'**agriculture** (principalement des grandes cultures de céréales mais aussi de l'élevage) qui occupe 66 % de la surface de l'EPCI. Elle présente des points de faiblesses liés à la faible qualité agronomique des terres, à la sensibilité du secteur aux sécheresses. Actuellement, les prélèvements pour irrigations sont importants mais ils seront à terme très limités pour préserver la ressource en eau.
- **Sa biodiversité remarquable** (3 zones Natura 2000...) liée à la présence de milieux naturels diversifiés (réseau hydrographique étendu, zones humides, forêt, bocages encore préservés).
- **Ses atouts touristiques** liés à son patrimoine historique et naturel : **tourisme bleu** (canaux, stade nautique, port de plaisance...), **tourisme vert** (nombreux chemins de randonnées pédestres et VTT, croisée de deux véloroutes importantes...) mais aussi tourisme lié à son histoire riche (bâtis remarquables, sites clunisiens, musée de la mine...).

En termes de menaces, le territoire est principalement concerné par les risques naturels avec la présence de **zones inondables** concernant des zones urbaines qui limitent le développement, mais aussi par les risques d'effondrement liés à son passé minier dans le secteur de La Machine et par les risques technologiques liés à la présence d'industrie. Il se situe également dans une zone sensible au phénomène de retrait-gonflement des argiles, ce risque est susceptible de devenir plus prégnant à l'avenir avec les modifications climatiques.

Il est à noter que la vie associative est plutôt riche dans l'EPCI.

Tannay Brinon Corbigny

Voute de la Collancelle

Saint-Révérien

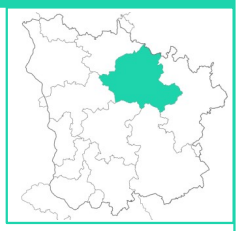

Tannay - vignes

Rigole de l'Yonne - Epiry

Asnan

Corbigny - Abbaye

Structuration

58 Communes – 9 800 habitants
ville centre : Corbigny

*Amazy, Anthien, Asnan, Asnois, Authiou, Beaulieu, Beuvron, Brinon-sur-Beuvron, Bussy-la-Pesle, Cervon, Challement, Champallement, Champlin, Chaumot, Chazeuil, Chevannes-Changy, Chitry-les-Mines, La Collancelle, **Corbigny**, Corvol-d'Embernard, Dirol, Epiry, Flez-Cuzy, Gâcogne, Germenay, Grenois, Guipy, Héry, Lys, Magny-Lormes, La Maison-Dieu, Marigny-sur-Yonne, Metz-le-Comte, Mhère, Moissy-Moulinot, Monceaux-le-Comte, Montreuillon, Moraches, Mouron-sur-Yonne, Neuffontaines, Neuilly, Nuars, Pazy, Pouques-Lormes, Ruages, Saint-Aubin-des-Chaumes, Saint-Didier, Saint-Germain-des-Bois, Saint-Révérien, Saizy, Sardy-lès-Épiry, Taconnay, Talon, Tannay, Teigny, Vauclaix ,Vignol, Vitry-Laché*

L'établissement public de coopération intercommunale Tannay-Brinon-Corbigny est issu de la fusion des 3 anciennes communautés de communes « Fleur du Nivernais », « Pays Corbigeois », « Val du Beuvron » et de la commune de Montreuillon, issue de l'ancien EPCI « Haut Morvan ». Il est constitué de 58 communes.

Situé au nord-est du département, hors de l'influence de pôles urbains importants, la communauté de communes appartient au PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Nivernais Morvan. D'une superficie de 760 km² (11 % du département), elle regroupe moins de 5 % de la population nivernaise.

Compétences

Les **compétences de l'EPCI** *(lien vers la Base nationale sur l'intercommunauté - Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités locales).*

Contexte général

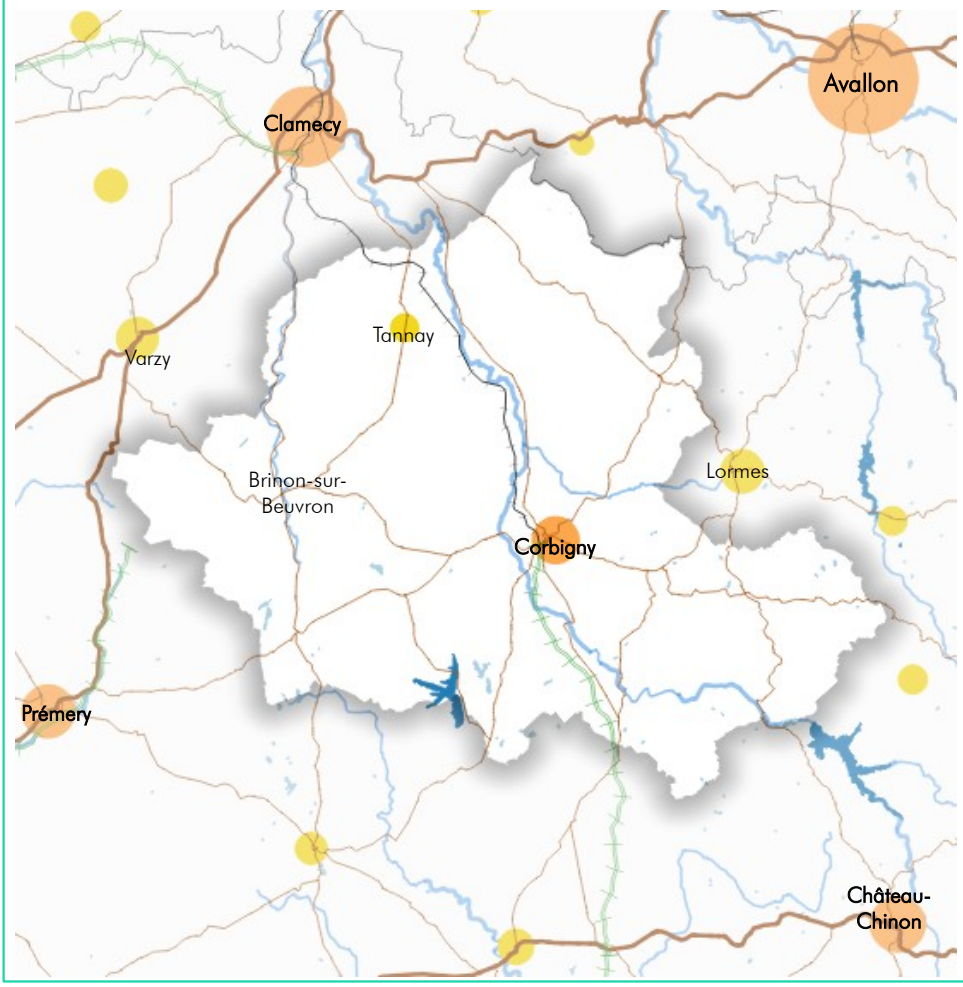

La communauté de communes est peu densément peuplée (12,9 hab/km² pour 30,5 hab/km² dans la Nièvre).

Traversé en son centre par l'Yonne et le canal du Nivernais, les paysages de l'EPCI sont marqués par les activités agricoles et font la transition entre les paysages du Bazois (prairies bocagères) et du Morvan (zone de moyenne montagne boisée).

Son tissu urbain est composé de très petites villes : seule Corbigny (1 480 habitants) dépasse les 700 habitants.

Entre 1891 et 1990, l'EPCI a perdu près des 2/3 de sa population. À partir de 1980, cette baisse s'est ralentie du fait de l'arrivée de nouveaux habitants dont notamment des retraités en provenance de la région Île-de- France. Ces arrivées ont contribué au vieillissement continu du territoire. Le solde migratoire, toujours positif sur la dernière période, a cependant diminué. Entre 2017 et 2012, l'EPCI a perdu 400 habitants du fait d'un solde naturel fortement négatif (soit 4% de sa population).

La population y est plus âgée que la moyenne nivernaise, déjà élevée, avec pour corollaires une part importante de logements occupés par une personne seule de 75 ans-et-plus (13,2 % des résidences principales) et d'actifs seniors (21% des actifs ont plus de 55 ans).

Le parc de logement se caractérise par la forte présence des résidences secondaires (elles représentent près d'1/3 du parc total) et l'ancienneté des résidences principales (plus de 75 % ont été construites avant 1970). Il est également touché par la vacance souvent ancienne, conséquence de la déprise démographique. Ces bâtis vacants depuis plusieurs années se dégradent voire sont en déshérence.

Avec 0,79 emplois par actif, l'EPCI a un caractère résidentiel. Ainsi, les 3 400 actifs ayant un emploi et habitant dans l'EPCI travaillent pour 62 % d'entre-eux au sein de l'EPCI ou à destination de l'EPCI Haut-Nivernais-Val-d'Yonne (15 % des navetteurs) dont Clamecy, pôle d'emploi le plus proche. Les déplacements domicile-travail s'effectuent très majoritairement en voiture (80% des trajets). Plus de 41 % des artisans, commerçants, chefs entreprise de l'EPCI ont plus de 55 ans. Le maintien et la reprise des établissements est une problématique importante pour l'EPCI.

L'EPCI compte 2 760 emplois. Corbigny concentre 42 % des emplois de l'EPCI. Entre 2012 et 2017, l'évolution du nombre d'emplois est fortement négative (-1,6 %/an soit -240 emplois) tout comme le nombre d'actifs (-1,2 %/an soit -240 actifs). La part des retraités dans la population totale est importante (44 % pour 27 % en France).

Au niveau touristique, l'EPCI représente 13 % des capacités d'hébergement de la Nièvre et 7,9 % des fréquentations globales du département avec des sites touristiques majeurs au niveau départemental : le Canal du nivernais avec les voûtes de la Collancelle, l'échelle aux 16 écluses ou les étangs de Vaux et Baye, étangs de pêche...

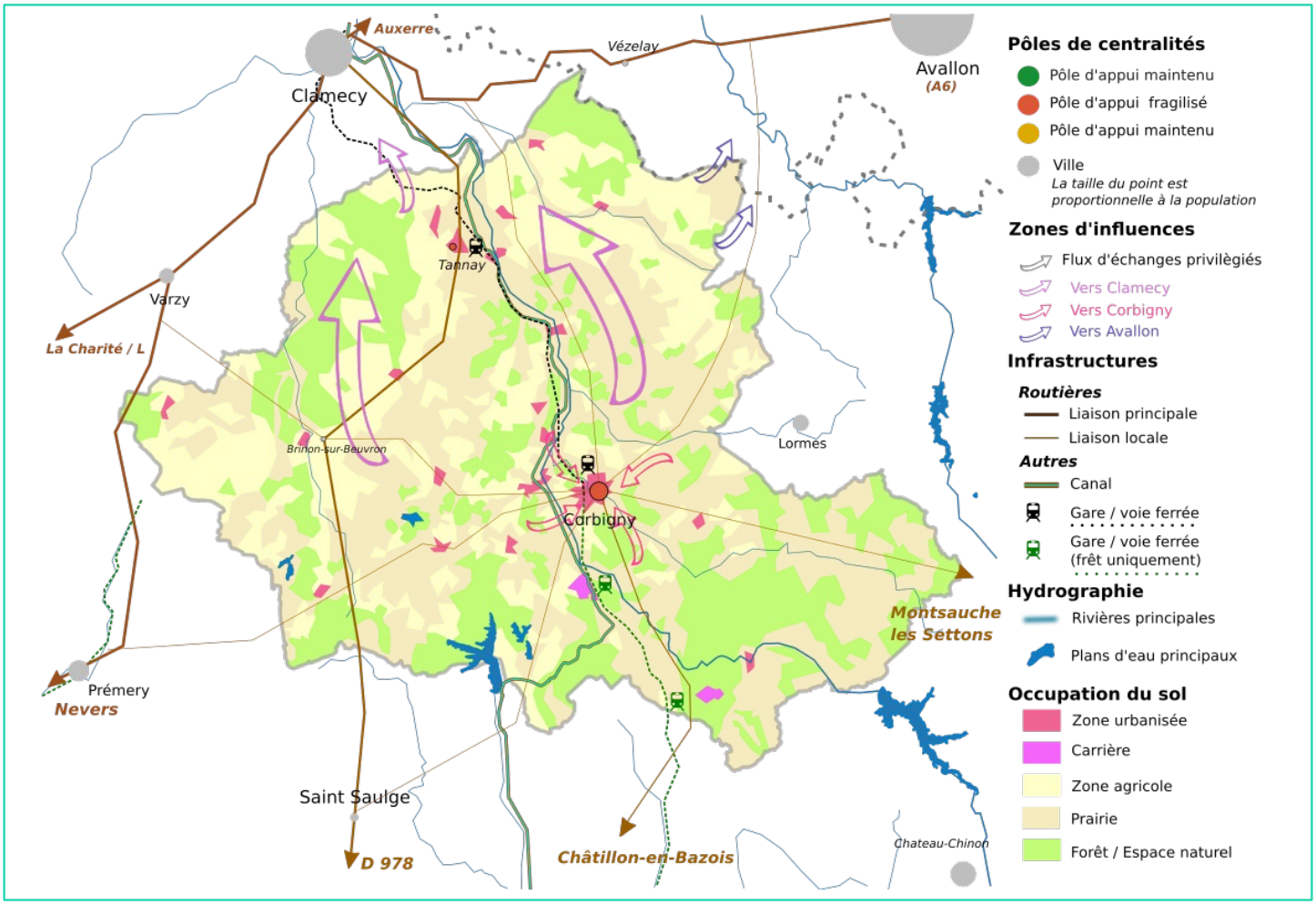

Le territoire se situe dans une zone rurale isolée de l'influence de pôles importants, ce qui lui confère une situation peu favorable à l'attractivité d'autant que les petits pôles dont il dépend pour les services au public (Clamecy, Avallon ou Château-Chinon) sont fragilisés et peinent à maintenir leur offre de services.

Les infrastructures principales structurent le territoire selon l'axe nord-sud (canal du Nivernais, routes et voie ferrée). La liaison ferroviaire entre Corbigny et Paris présente un très faible cadencement.

Globalement, les 3 petits pôles constituants l'EPCI sont en touchés par la déprise démographique et les services de proximité qu'ils offrent à la population tendent à se contracter, au profit de Clamecy.

- **Corbigny,** la ville (1 480 hts) a perdu une centaine d'habitants entre 2012 et 2017 (soit 6,4 % de sa population) du fait d'un solde naturel fortement négatif. C'est une ville vieillissante avec une forte augmentation de la part de 65 ans-et-plus (38,7 % en 2017 et + 4,7 points en 5 ans pour respectivement 28,7 % et +3,4 points pour la moyenne Nivernaise). Elle reste cependant attractive avec un solde migratoire légèrement positif. Historiquement très commerçante pour une ville de cette taille, du fait notamment de sa position centrale vis à vis des voies de communications locales, de la présence d'un marché aux bestiaux et d'un abattoir, elle peine à maintenir son offre commerciale. Avec 2,6 emplois pour 1 actif et 80 % des emplois dans le secteur présentiel, c'est un pôle d'emploi et de service. La part importante de logements vacants, près de 20 % du parc total, peut nuire à l'image du bourg. La ville est inscrite dans la démarche « village du futur » portée par le PETR et « Petites villes de demain » visant à revitaliser les cœurs de bourgs.
- **Tannay,** est un bourg de 585 habitants. Il a perdu 20 habitants en 5 ans (soit 3,3% de sa population). Le tissu commercial et les services sont très restreints mais compte tenu des spécificités de son petit bassin de chalandise (enclavement et présence d'un population âgée peu mobile), le village arrive à maintenir une certaine activité comparativement à d'autres bourgs de taille similaire. Un centre de rééducation fonctionnelle de 80 lits y est installé. L'activité de la ville a été historiquement portée par la vigne, qui a été l'une des plus importante de la Nièvre mais a périclité en grande partie avec l'arrivée du phylloxera à la fin du XIXème siècle.
- **Brinon-sur-Beuvron** est un village rural de 180 habitants. Ancien chef lieu de canton, il a perdu plus de 50 % de ses habitants en un siècle et n'est plus un pôle de services structurant le territoire. Le village reste néanmoins fédérateur pour les villages ruraux à proximité et porte des projets dont notamment le regroupement de services liés à la santé autour d'une résidence pour personnes âgées.

Malgré sa faible densité de population, l'EPCI présente une vie associative riche. Elle offre de nombreuses activités sportives et manifestations culturelles.

Richesses et points de vigilance

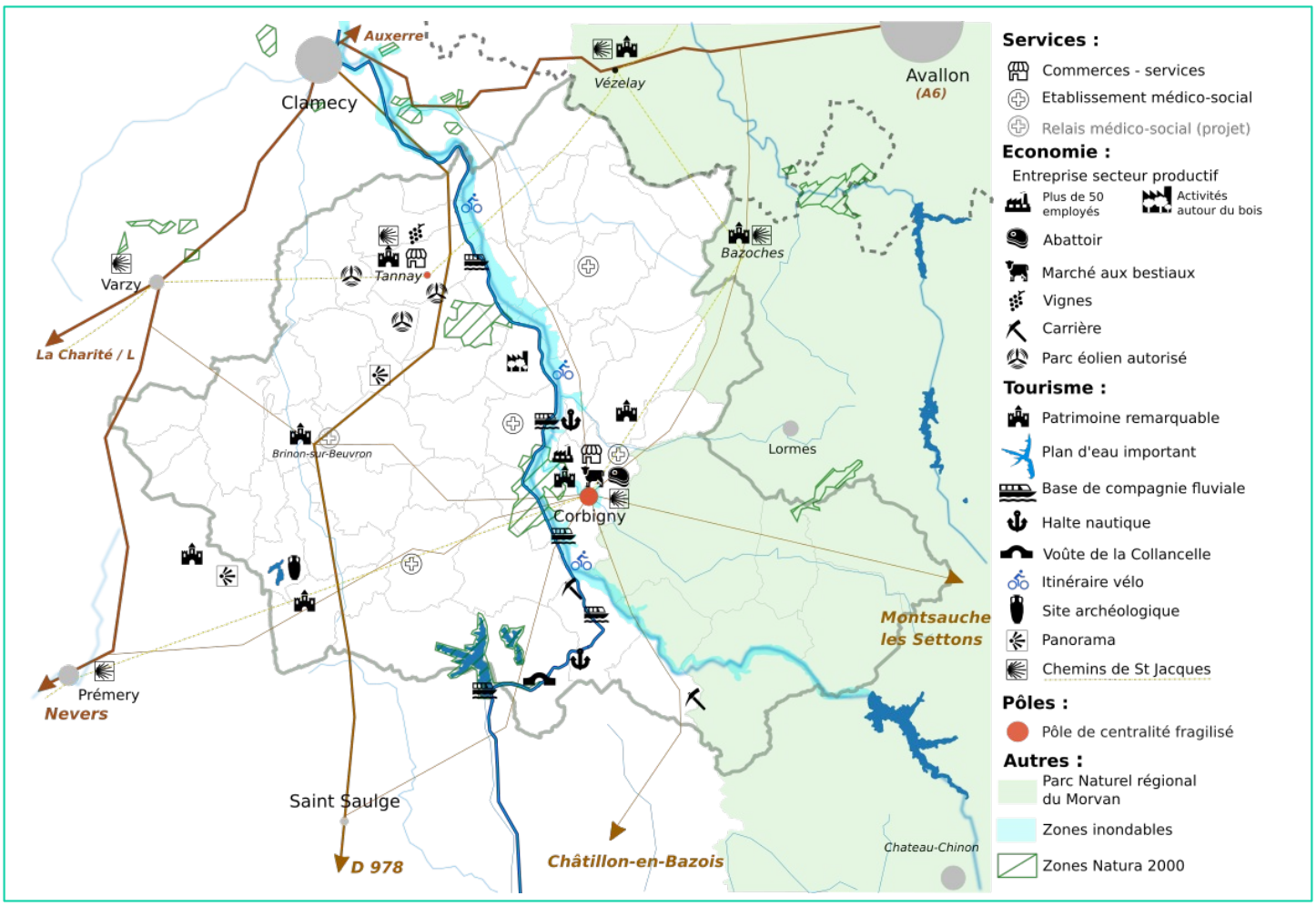

La communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny se caractérise par :

- **son caractère « hyper-rural »** (très faible densité de population, population âgée, enclavement, faibles ressources financières, peu d'équipements...) qui rend plus difficile l'aboutissement de l'initiative publique ou privée mais est également un potentiel de développement économique, social et écologique du fait d'une certaine attractivité (prix du foncier faible, qualité de vie, ressources agricoles...)
- Sa **géomorphologie contrastée**, liée à sa position faisant la liaison entre la plaine et le Morvan, qui implique des problématiques différentes entre l'est et l'ouest :
  - en matière d'eau potable avec 3 types d'aquifères captés : au nord dans des milieux karstiques sensibles aux pollutions (pesticides et nitrates) ; au sud dans la nappe du Bazois présentant des pollutions naturelles nécessitant des traitements (au plomb, arsenic et fluor) ; et à l'est en milieux granitiques peu producteurs, sensibles aux sécheresses et aux pollutions (eau de surface),
  - en matière d'agriculture et de paysages avec une prédominance des polycultures à l'Ouest et de l'élevage à l'Est sur les contre-forts du massif du Morvan,
  - en matière de risque : avec à l'ouest une zone sensible au phénomène de retrait gonflement des argiles et à l'est des zones d'émanation du radon.
- **la présence de l'eau qui structure le territoire** avec l'Yonne et le canal du Nivernais, qui le traversent en son centre, mais aussi le Beuvron à l'ouest et de nombreux autres cours d'eau et des étangs importants au sud. Cette présence est un atout touristique : tourisme nautique, parcours de pêche...
- son **agriculture** qui occupe 71 % de la surface de l'EPCI et présente :
  - des points de faiblesses liés à la faible qualité agronomique des terres et à la sensibilité du secteur aux sécheresses. Une diminution des prairies bocagères au profit des terres arables est constatée. Néanmoins, ces nouvelles terres arables présentent des rendements moyens qui deviennent très faibles en période de sécheresse,
  - des atouts avec la présence d'un secteur viticole (IGP des coteaux de Tannay), d'installations structurantes comme l'abattoir ou le marché aux bestiaux de Corbigny.
- **Sa biodiversité remarquable** (présence de zones Natura 2000...) liée à la présence de milieux naturels diversifiés et préservés.
- **Ses atouts touristiques** avec un patrimoine historique, bâti et naturel riche. Traversée par les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au départ de Vézelay, elle peut s'appuyer sur la proximité des grands lacs du Morvan et du Parc naturel régional du Morvan.

En termes de menaces, le territoire est principalement concerné par les aléas liés à la présence de **zones inondables** naturelles dans le val d'Yonne et au risque de rupture du barrage de Pannecière.

Ces portraits présentent les territoires nivernais vus par les services de la Direction départementale des territoires de la Nièvre.

Ils sont le résultat d'un travail collectif, réalisé sous la forme d'ateliers participatifs, et sont une approche sensible du territoire.

Réalisation et mise en page
DDT de la Nièvre
Service accompagnement des territoires
Bureau analyse territoriale et information géographique

Date de réalisation : 2021
En ligne sur www.nievre.gouv.fr - rubrique publications

Direction départementale des territoires de la Nièvre
2 rue des Pâtis - 58 020 Nevers cedex
03.86.71.71.71 / ddt@nievre.gouv.fr